

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

Lord TWEEDSMUIR

Directeur : Georges PELLETIER

Les troupes étatsuniennes ont franchi la Loire (Voir en page 3)

Les Etats-Unis sont un bel exemple d'élections à dates fixes

"Le mardi après le premier lundi de novembre" — Conjectures ici, certitude là-bas — Président inamovible durant son mandat — Il n'a pas non plus la ressource de la dissolution du Congrès — "Soupape de sûreté"

Le peuple des Etats-Unis n'a pas eu à se préoccuper de la date de l'élection de son Parlement et de son président; elle était inéluctablement fixée au mois de novembre 1944. Mais le moment des élections parlementaires canadiennes est toujours un sujet de conjectures. Les prochaines s'effectueront-elles aux neiges ou pendant le dégel? Seul M. King et quelques-uns de ses conseillers pourraient le dire et ils n'en sont peut-être pas encore eux-mêmes assurés.

M. Godbout a longtemps laissé les journalistes et le public prophétiser la journée solennelle où il demanderait à l'électorat provincial de le juger. Il a choisi le 8 août, quatre mois avant l'expiration du mandat de l'Assemblée législative.

"La durée de chaque Assemblée législative est de cinq années à compter du jour fixé pour le rapport des brefs pour l'élection générale des députés". Ce jour ultime pour la rentrée des brefs est annoncé dans la proclamation qui détermine une élection. Le décret royal du 23 septembre 1939 portait au 6 décembre suivant le terme du rapport officiel du scrutin par les présidents d'élection de chaque district électoral. Le mandat des députés provinciaux, renvoyés devant leurs électeurs le 29 juin, expirait donc au début du mois de décembre prochain. Celui des membres de la nouvelle Assemblée législative prendra constitutionnellement fin le 19 septembre 1949.

Toutefois, les parlements canadiens atteignent rarement leur terme constitutionnel. Les aînés le savent bien pour avoir été fréquemment appelés à renouveler leur voyage aux bureaux de vote à tous les trois ou quatre ans. Les jeunes en auront l'expérience.

L'opinion publique, endoctrinée par les politiciens, s'est même habituée à attribuer une sorte de puérilité à l'attachement immédiat au pouvoir aux gouvernements qui veulent parachever leur mandat quinquennal.

Aux Etats-Unis, le calendrier électoral est établi d'avance avec une rigueur inflexible. La constitution prévoit qu'à telle journée de tel mois de telle année, l'électorat sera appelé à désigner un président, des députés, des sénateurs, des gouverneurs, des juges.

La date de l'ouverture des sessions parlementaires régulières est également prévue. Le Congrès est toujours convoqué à Washington pour le 3 janvier. Dans la plupart des Etats, les sessions ne peuvent se prolonger au-delà de six semaines.

On ne peut déroger à ce mécanisme d'horlogerie, à moins d'amendements à la constitution.

Le président des Etats-Unis est obligatoirement choisi tous les quatre ans, par le vote indirect (électeurs présidentiels), le mardi après le premier lundi de novembre, en même temps que les élections des députés et d'un tiers des sénateurs. "Suivant une pratique non prévue par la Constitution mais devenue une règle politique absolue, les électeurs présidentiels, dont la désignation a lieu au début de novembre de l'année qui précède celle du renouvellement de la présidence, sont nommés avec mandat impératif de voter pour le candidat à la présidence désigné par la convention nationale de leur parti, en sorte que, prati-

quement, le résultat de l'élection présidentielle est acquis dès ce jour. Les électeurs présidentiels se réunissent le second lundi de janvier dans la capitale de leurs Etats respectifs et votent par bulletins séparés pour le Président et le Vice-président. Les votes adressés au président du Sénat sont dépouillés le second mardi de février en présence des deux Chambres... (Annuaire interparlementaire, 1931). L'élu de la nation à la Maison Blanche entre en fonctions au début de mars, après prestation du serment.

On le voit, le régime électoral et parlementaire américain opère avec la régularité automatique d'une machine standard qui ne laisse place à aucun arbitraire. Le nôtre autorise plus d'imprévu.

Dans la république voisine, les dates des élections et des sessions sont fixes. Et les mandats parlementaires ne sont pas abrogés. M. Roosevelt a été, à trois reprises, réélu pour quatre années; il a accompli son office jusqu'au bout et aucune force politique ni aucun jeu de la Constitution — à moins d'un jugement porté par le Sénat sur une matière grave — n'aurait pu réussir à lui faire abandonner ses grands pouvoirs, contre son gré.

Le président des Etats-Unis est pratiquement inamovible durant son terme. Il est son seul maître et relève du peuple. Il n'est pas non plus autorisé à abréger la durée du mandat des membres du Congrès par un brusque appel à l'électorat. En cas de crise ou de désaccord irrémédiable avec le Sénat et la Chambre des représentants, il n'a pas la ressource du recours à la dissolution du Parlement; différence fondamentale entre le système politique canadien, ou britannique, et le régime de Washington.

Au Canada, la durée des Parlements est de cinq années, mais le gouverneur général et les lieutenants-gouverneurs possèdent la prérogative de les dissoudre plus tôt, en vue de s'assurer de la volonté populaire à l'endroit des gouvernants, au moyen des élections générales.

Les deux écoles — celle de la date des élections immuable et celle du recours à la dissolution des Parlements avant terme — ont leurs tenants autorisés. Les deux régimes ont leurs avantages comme leurs inconvénients pour lesquels auteurs et observateurs glosent longuement.

Chez nos voisins, les élections au Capitole ont lieu à des dates invariables, mais à des périodes rapprochées: tous les deux ans pour toute la Chambre des représentants et pour le tiers du Sénat. Le sentiment de la nation a donc chance de s'exprimer assez fréquemment. Toutefois, le gouvernement de Washington est le fait d'un seul homme: le président; il est son propre premier ministre; il n'est aucunement responsable de ses actes administratifs auprès du Parlement et cela durant quatre années. C'est le prototype du gouvernement présidentiel, véritable dictature, auquel on oppose la formule du gouvernement parlementaire, qui est le nôtre, où les ministres sont députés et dépendent directement du Parlement et de l'électorat. Aux moments graves, ces derniers ont habituellement recours à la dissolution que l'on représente comme une "soupape de sûreté" démocratique.

Louis ROBILARD

12-VIII-44

l'intelligence et des arts, servie par un jugement sûr, en avaient fait un des hommes les plus cultivés de chez nous. Il répondait véritablement à la définition de l'humanisme, par Témence. Car rien de ce qui était humain ne lui était étranger, ce qu'il complétait par la courtoisie des manières et une noble élévation de sentiments.

Il y a quelques années il avait accepté la direction de la Commission des écoles catholiques montréalaises et il y avait fait preuve de hautes connaissances et y avait apporté d'utiles directions.

Le Devoir a toujours gardé pour son parent, feu M. Narcisse Dupuis, un des fondateurs de notre journal, une profonde reconnaissance. Nous prions la famille d'accepter l'expression de notre plus respectueuse sympathie, et nous demandons à nos lecteurs d'avoir dans leurs prières un souvenir pour l'âme de ces deux amis disparus.

Alexis GAGNON

12-VIII-44

Le carnet du grincheux

Un livre ne manquerait pas, à l'heure qu'il est, d'avoir de la vogue à Montréal: les lettres de Voiture. Avis aux éditeurs en quête de textes. Voiture, qui fut académicien, vécut de 1598 à 1648. C'est dire que son œuvre est depuis longtemps tombée dans le domaine public.

D'autre part, il faut tenir compte que Voiture était un épistolier de valeur et que ses lettres, certaines au moins, souffrent encore la lecture.

Quand les transports en commun seront rétablis, à Montréal, le public pourra s'abandonner à des transports d'allégresse. Abondance de biens ne nuit pas.

A la suite de l'élection provinciale qui a donné plus de votes au parti libéral défilant qu'au parti unioniste vainqueur, on parle de représentation proportionnelle. Il serait curieux en effet de savoir combien des 37 élus libéraux auraient survécu, ou encore entre quels partis le cœur de M. Godbout palpite. Une question nationale ou "Bleu Populaire", et quelle joie il aurait éprouvée à voter pour l'un ou pour l'autre.

Le triste et attristant Tristan de la shrookbois Tribune parle de vestes, à propos du scrutin de mardi. Il oublie de mentionner la veste reportée par M. Godbout et sans doute prise à même les retails des promesses de celui-ci. Peut-être reste-t-il assez de retails pour que Tristan s'en fasse des manchettes.

Tristan, quel beau nom pour philosopher sur une défaite électorale!

M. Stettinius, pour les Etats-Unis d'Amérique, lord Beaverbrook, pour la Grande-Bretagne, viennent de signer un accord à propos du pétrole dans le monde. Plus tard le Canada, qui a du pétrole en divers endroits de son territoire, pourra signer l'instrument définitif qui résultera de l'accord déjà conclu. Autre preuve de la souveraineté canadienne.

Le Grincheux

12-VIII-44

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"L'arbre est un homme à peau rude, rêveur et silencieux, qui aime à sa façon et frémit jusque dans ses moindres racines lorsqu'il voit, un vent tiède, chargé des senteurs de la plaine, arriver dans sa chevelure blonde, et l'inonde de baisers."

GUSTAVE DROZ

Pages d'histoire

Nous consacrons la majeure partie de notre revue de la presse d'aujourd'hui à un extrait de la Manana de Mexico. Il y a là, presque en entier, un discours d'un communiste chilien d'un très vif intérêt et que nous regrettons de n'avoir pas le temps de faire accompagner aujourd'hui même de commentaires appropriés.

Mais chacun pourra tout de suite en tirer son profit.

Les Chinois reprennent Ping-siang

Tsingking, 12 (A. P.). — Les troupes chinoises ont recapturé le bastion de Ping-siang, à 100 milles environ au nord-est de Heng-Yang, et ont repoussé l'ennemi vers l'ouest sur la banlieue de Li-ling.

Dans la région de la ville de Heng-Yang, récemment tombée aux Japonais, les Chinois ne laissent à l'ennemi aucune chance d'exploiter son succès et poursuivent leurs assauts contre les Japonais qui entourent la ville sur une étendue de trois à six milles.

Les troupes chinoises qui ont capturé Lei-Yang, à 30 milles au sud de Heng-Yang, continuent de repousser les contre-attaques ennemies dans la banlieue de cette ville.

M. King en faveur d'un drapeau canadien

Le premier ministre se dit aussi favorable à l'acceptation d'"O Canada" comme hymne national — M. King renouvelle aussi sa déclaration de foi en l'Empire — M. Bracken et le Commonwealth britannique

Ottawa, 12-VIII-44 — S'agit-il d'une conversion de la onzième heure, d'une conversion en extrême? Toujours est-il que M. Mackenzie King est devenu subitement et profondément autonomiste. Il a déclaré hier qu'il est en faveur d'un drapeau national distinctif et de l'hymne national "O Canada; le God Save the King devenant l'hymne de l'Empire. M. John Diefenbaker, progressiste-conservateur de Lake-Centre, a opiné que l'on devrait mettre davantage l'accent sur la nationalité canadienne et moins sur l'origine raciale. M. Mackenzie King a répondu qu'il est d'accord avec M. Diefenbaker sur ce point. Il a ajouté qu'il espère que le Canada aura un drapeau national distinctif. Il a même dit qu'il est en faveur qu'on reconnaisse le chant "O Canada" comme l'hymne national canadien, alors que l'on pourrait conserver le God Save the King, comme l'hymne de l'Empire.

A-t-il fallu faire une guerre de cinq ans, consentir des cadeaux de milliards de dollars à l'Angleterre et accumuler les dettes d'une façon fantastique pour en arriver à cet autonomisme? Evidemment, l'autonomisme de M. Mackenzie King et du parti libéral coûte fort cher au pays!

Autonomie et impérialisme

Comme toujours cet autonomisme est d'une qualité très spéciale. Au cours de la déclaration qu'il a faite hier en marge des crédits du secrétariat d'Etat aux affaires extérieures, il a révélé que s'il s'opposait à la centralisation du Commonwealth, c'est qu'il veut maintenir le Commonwealth très uni, ce qui confirme l'attitude que plusieurs avaient prise en critiquant le discours que M. King avait prononcé à Londres, à la récente conférence des premiers ministres des dominions britanniques.

M. King a été jusqu'à révéler qu'en 1937, lors de son voyage en Allemagne, il avait bien fait comprendre aux Allemands que si ceux-ci déclenchaient une guerre d'agression, le Canada ne demeurerait pas neutre. C'est donc que le M. King était, dès ce moment, décidé à faire la guerre dans le cas d'un conflit avec l'Allemagne. Il serait très intéressant de rappeler toutes les déclarations que MM. King, LaPointe et Ian Mackenzie ont faites en 1937, 1938 et 1939, pour expliquer la hausse des crédits militaires. Ils avaient raison ceux qui prétendaient que la hausse des crédits militaires, en ces années d'avant-guerre, signifiait que le Canada se préparait méthodiquement à participer à la guerre d'Europe.

Révélation

Ces déclarations ont été provoquées, ainsi que nous venons de le dire, par une interpellation de M. Diefenbaker qui a critiqué l'attitude du gouvernement libéral avant la guerre et réclamé qu'on plaçât l'accent sur la nationalité canadienne et non pas sur l'origine raciale. Sur le premier point, M. Mackenzie King a dit qu'il n'avait aucune excuse à faire au sujet de

l'attitude de son gouvernement avant la guerre. On a dit, en certains milieux, que si Hitler avait su que le Canada participerait à la guerre, il n'aurait pas provoqué de conflit. Quiconque, a dit M. King, est au courant de la machine militaire allemande et de la façon dont Hitler lui-même était pris dans l'engrenage entretient, de toute évidence, des vues tout à fait différentes. Rien ne pouvait arrêter l'Allemagne dans ses rêves de conquête et de domination. A ce propos, King a fait une révélation étonnante. Il a dit que l'Allemagne avait fort bien dans le cas d'une guerre d'agression, le Canada y participerait de toutes ses forces. Pour la première fois, il a révélé un peu des entretiens qu'il eut avec des Allemands en 1937, lorsque M. King a visité Hitler. Après les fêtes du couronnement, en 1937, M. Mackenzie King s'est rendu en Allemagne dans le but de bien faire comprendre aux autorités de ce pays que dans le cas d'une guerre d'agression, le Canada ne demeurerait pas neutre. M. Anthony Eden, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, aurait félicité M. King de ce qu'il avait fait.

Une réplique à Drew

Répondant ensuite à M. Drew au sujet de la nationalité canadienne, il a rappelé que nos soldats combattant aujourd'hui sans égard à leurs origines raciales, se considèrent les uns les autres comme des Canadiens. "Je regrette de voir, a dit M. King, que des hommes qui occupent de hautes positions, s'efforcent de lancer le cri de race, oubliant le fait que nous sommes tous des Canadiens". L'allusion à M. George Drew, premier ministre d'Ontario, était assez claire. M. Drew a fait cette semaine une sorte d'appel au reste du Canada contre la province de Québec au sujet des allocations familiales. M. King, pour sa part, accepterait volontiers la bataille sur ce terrain. Ce serait rendre le pire service au Canada et à l'union canadienne que de soulever une race contre l'autre, une province contre une autre.

Relations impériales

M. Mackenzie King a ensuite abordé la question de nos relations impériales. Il a discuté le projet de constituer un secrétariat du Commonwealth britannique. Il a admis que l'on pouvait discuter la question de savoir si la centralisation renforcerait l'Empire ou si la décentralisation permettrait de renforcer l'Empire et lui donnerait de meilleurs gages de durée. En cherchant à résoudre le problème, il est bon de tenir compte des leçons de l'histoire. Le Commonwealth a grandi et prospéré, il est resté uni, grâce aux méthodes en honneur jusqu'ici. "Je ne vois pas pourquoi on adopterait une méthode qui causerait du tort à un régime qui a donné de bons résultats jusqu'ici", a précisé M. King. On ne peut trouver, nulle part dans le monde, de plus bel exemple de coo-

pération que dans le Commonwealth britannique. On en est arrivé à ce résultat, non pas à cause d'une organisation centrale, mais grâce à des méthodes qui permettent la plus complète liberté dans les échanges de vues.

Pour renforcer l'unité

M. Mackenzie King n'est pas le seul à entretenir cette opinion. M. John Bracken, leader national du parti progressiste-conservateur, dans un récent article du MacLean's Magazine, n'était pas loin d'entretenir les mêmes vues. Toutefois M. King en veut à M. Bracken d'avoir dit que l'on avait pris des moyens qui désorganisaient le Commonwealth. "Tous les moyens que nous avons pris, a affirmé M. King, en parlant des actes et de la politique de son propre gouvernement, avaient pour but de fortifier le Commonwealth". (Cet aveu bien clair régle, une fois pour toutes, une foule de questions, il fait disparaître les équivoques que les libéraux ont entretenues depuis plusieurs années). D'après M. King le Commonwealth est le plus grand facteur de paix et de bonne volonté dans le monde. M. King a exprimé l'espoir que le Commonwealth se maintiendra. "Je ne puis exprimer trop fortement les sentiments que j'ai à cet égard, a proclamé le premier ministre; ce sont là des sentiments que j'ai entretenus toute ma vie". M. King n'a pas cru qu'il lui fallait constamment proclamer sa loyauté. Mais dans ses discours passés on peut trouver maintes affirmations dans ce sens, à ce qu'il prétend.

La doctrine conservatrice

M. Mackenzie King a expliqué qu'il avait cité l'opinion de M. John Bracken parce qu'on va répétant qu'en s'opposant à la centralisation de l'Empire, lui, M. King, prenait une attitude isolationniste. Or dans la déclaration de M. Bracken on note que le chef progressiste-conservateur émet l'avis qu'il ne croit pas que le Canada doive prendre l'engagement de participer à une guerre avant de connaître les circonstances qui déterminent le conflit. Cette vue n'était certainement pas celle que les conservateurs ont exprimée avant la guerre. M. King a ajouté que M. King, les conservateurs ont demandé au gouvernement de déclarer que le Canada entrait en guerre dès que l'Angleterre serait en guerre. Les conservateurs ont même ridiculisé l'attitude du gouvernement, savoir qu'il appartenait au Parlement de décider de la paix et de la guerre. "Je proclame que c'est grâce à mon attitude que le Parlement a accepté unanimement d'entrer en guerre", a affirmé le premier ministre.

M. Mackenzie King a dit encore que le Canada est prêt à participer pleinement à la future organisation mondiale destinée à maintenir la paix.

Léopold RICHER

L'actualité

En revenant de voter

Le long de la rue où était le bureau de vote, il y avait jadis plusieurs beaux arbres: ormes, érables, etc. La plupart sont encore là; mais, pour un grand nombre, ils ont l'air misérable et abandonné. C'est qu'on ne les entretient pas. Ils portent de nombreuses traces de déchirures faites par les automobiles mal conduites, qui les heurtent presque tous les jours, des morsures faites par les chevaux qui s'amuse à en déchiqueter l'écorce, en attendant un conducteur entré dans une boutique du voisinage pour se désaltérer ou perdre le temps de son patron, la marque de coups de bâton donnés par les gamins de l'entourage ou de coups de canif posés par des flâneurs ou des voleurs. Et comme le passant jette un coup d'oeil attristé sur tout cela, il voit des petits garçons aux joues déjà couvertes de cicatrices. S'il entreprend de mûrir ces petits malfaiteurs, c'est à peine s'ils arrêtent un instant. Et aussitôt qu'il est passé, ils recommencent leur passe-temps stupide. Leurs parents ne leur ont jamais dit de ne pas mutiler les arbres et que les arbres sont des ornements pour la ville. Aussi, tout près des maisons où ils demeurent, il y a trois ormes squelettiques, morts depuis des années peut-être et que les services de la ville laissent debout plutôt que de les abattre et de les remplacer par de plus jeunes plantations. A Montréal, en bordure de nos rues, sous l'oeil indifférent des contribuables et des fonctionnaires municipaux. Après-demain, pour peu que cela continue, Montréal sera une ville chauve, comme un vieillard scalpé. De qui est-ce l'affaire? De personne.

Dans une autre rue, toute proche, il y a des érables âgés de vingt-cinq à cinquante ans, et dont il reste plusieurs qui sont très beaux. Ils ne le seront plus longtemps. Les chenilles, innombrables, les ravagent. A cette saison-ci, on voit partout des chenilles, à l'abri dans des cocons, où ils se développent. Ces chenilles commencent à dégrader les feuilles d'érables et de hêtres. S'occupe-t-on de protéger nos arbres contre ce fléau des chenilles?

les? Pas du tout. Ce fléau se propage d'un tronc d'arbre à l'autre, il envahit toutes nos rues et certains arbres ont déjà l'air misérable et démi-dépouillés, bien que l'automne soit encore assez éloigné. C'est ainsi que nos arbres, d'un côté, souffrent des parasites qui les maltraitent et que, d'un autre côté, la forêt inculte de nos poteaux affiche une nuée de photographes de politiciens, dont un certain nombre sont des parasites, eux aussi, comme les chenilles. Voilà qui explique que la politique n'est pas toujours ce qu'elle devrait être, et comment nos arbres, non plus que notre vie publique, ne gardent plus guère de la beauté dont pouvaient s'enorgueillir jadis certaines rues et certains milieux montréalais.

Georges PELLETIER

12-VIII-44

Bloc-notes

La démission des pouvoirs publics

Il est peu de spectacles aussi affligeants que la démission des pouvoirs publics dans cette grève des tramways de Montréal. Le gouvernement fédéral, qui s'est arrogé depuis la guerre, toutes les dictatures imaginables, qui s'est emparé des pouvoirs et des revenus des provinces, a régenté toutes choses, depuis les boutons des vêtements et l'anguillement des plis de pantalons jusqu'à la conscription du travail, se sent soudain craintif et pusillanime devant une grève déclenchée uniquement sur une chancane d'unionisme ouvrier, grève qui non seulement entrave l'effort de guerre dont on nous rebat tant les oreilles, mais qui inflige à une population de plus d'un million d'habitants les ennuis les plus graves et des pertes qui se chiffrent à plusieurs millions de dollars.

Où donc est le martial ministre qui, à l'annonce d'une grève à Arvida, — fondée celle-là par suite d'iniquités dont la moindre n'était pas l'inégalité des salaires entre les québécois payés à même les contrats du gouvernement, — criait au sabotage?

Le gouvernement fédéral assure les Montréalais qu'il n'a pas juridiction; notre gouvernement provincial expirant estime que lui non

plus n'a pas de juridiction. Quant à la ville de Montréal, elle déplore et soutient également qu'elle n'a aucun pouvoir. C'est à proprement parler le front commun.

Notre directeur de police montréalais affirme avec raison que ses effectifs policiers sont insuffisants pour protéger les équipes qui consentiraient à reprendre le service. Pour compléter le tableau nous avons à Québec un gouvernement expirant qui durera jusqu'au 30 août et qui sans doute ne se souciera guère d'intervenir.

S'il est un fait brutal qui ressort de cette désastreuse aventure, c'est que nos gouvernements s'inquiètent assez peu du peuple, lorsqu'ils craignent une complication électorale. Il vaudrait mieux faire moins de fatras radiophonique et publicitaire sur la démocratie et s'en occuper un peu plus en fait. Ce sont de tels faits qui font perdre foi en la démocratie, trahie par ceux qui devraient la défendre.

Une telle grève avec tout ce qu'elle comporte de défi à l'intérêt public, grève où l'on n'a pas hésité par exemple à compromettre gravement le droit de vote, aura d'autres répercussions dans les milieux ouvriers, car elle aura valeur d'exemple et d'enseignement pratique.

On comprend que les parties en cause ne veulent pas "perdre la face". Il appartient donc à l'autorité publique, qui fait et applique les lois, qui a le devoir d'assurer la justice et le soin de l'intérêt public, d'intervenir; au lieu de se cacher sous toutes sortes de prétextes.

M. Armand Dupuis

Avec M. Armand Dupuis, ingénieur civil, décédé ces jours-ci, disparaît un exemple remarquable et malheureusement trop rare, de l'homme d'affaires et du technicien doublé d'une large et haute culture.

Vice-président de l'une de nos plus grandes maisons de commerce canadiennes-françaises, il y apportait non pas seulement un sens aigu des affaires, mais il en avait fait une noble cause. Car s'il tenait à la maison Dupuis par une belle fierté de famille, il y voyait surtout l'accomplissement et la réussite des nôtres dans un champ durement contesté.

Ses voyages à travers le monde et

son ardente curiosité des choses de

Les Russes enfoncent les lignes nazies

Sur un front de 43 milles — Moscou annonce la prise de 200 localités — Riga est menacée — Berlin admet les gains russes

Londres, 12 (A. P.). — Les forces soviétiques ont pénétré dans les lignes allemandes, sur une longueur de 15 milles, au sud de l'Estonie. Cette avance est destinée à anéantir les soldats allemands encerclés dans la région de la Baltique. De puissantes unités rouges ont repoussé l'ennemi sur un front de 100 milles au nord-est de Varsovie.

Les troupes du général Maslennikov se sont lancées à l'assaut des lignes allemandes sur un front de 43 milles en Estonie. Moscou a annoncé la prise de 200 localités par l'armée du général Maslennikov contre la nouvelle offensive est coordonnée avec les trois autres armées russes qui ont encerclé les armées allemandes au nord.

Berlin a révélé que 12 divisions russes avaient été lancées contre les lignes allemandes et que le général Maslennikov avait réalisé certains gains. Plus au sud, en Lettonie, une armée russe s'est avancée vers Riga où elle s'est emparée de 50 localités. Le communiqué de Moscou n'indique pas les progrès de la 1ère armée de la Baltique.

Au nord-ouest et à l'ouest de Bielsk, en Pologne septentrionale, d'autres unités soviétiques se sont avancées à travers 150 villages dans une poussée en direction de la frontière méridionale de la Prusse Orientale. Dans le secteur au nord-est de Varsovie les troupes russes ont capturé 100 villages au cours de leur tentative de sectionner les lignes ennemies, entre Varsovie et

Bombardement du sud de l'Angleterre

Londres, 12 (C. P.). — De nouvelles vagues d'avions-obus se sont abattues sur la région londonienne, et sur le sud de l'Angleterre, hier, après une accalmie d'une journée et d'une nuit.

Trois prisonniers étatsuniens exécutés

Washington, 12 (A. P.). — Les Japonais viennent de mettre à mort trois prisonniers de guerre étatsuniens, que l'on accusait d'avoir tué un officier de police nippon. La sentence de mort, prononcée par une cour martiale, dans la cause de ces trois Américains, a été exécutée le 31 juillet 1943.

Les Japonais ont donné cette version de l'événement: Gardé dans un camp de concentration de Manchourie, le trio s'échappa, le 21 juin 1943, et se dirigea aussitôt vers la frontière soviétique.

Pendant 11 jours, les trois Américains s'efforcèrent de sortir du territoire japonais, mais le manque de nourriture les força bien vite à perdre espoir. Localisés par un inspecteur de police, ils furent traduits devant un tribunal militaire qui les condamna à mort.

La Marine a révélé avoir appris le récit de cet incident par l'intermédiaire de la Croix-Rouge.

Les allocations familiales

Me Brooke Claxton, député fédéral de St-Laurent-St-Georges, explique, à la radio, le sens et la portée de la nouvelle loi

Voici les grandes lignes d'une causaire prononcée au poste CFCF, hier soir, par Me Brooke Claxton, c.e., assistant parlementaire du président du Conseil privé et député libéral de Saint-Laurent-Saint-Georges à la Chambre des Communes.

La semaine dernière, le Parlement fédéral a adopté la loi des allocations familiales. Cette loi aura sur la famille canadienne des répercussions plus grandes que toute autre loi adoptée par le Parlement depuis la Confédération. Comme l'a moi-même tenu un rôle dans l'adoption de cette loi, j'aimerais vous expliquer les avantages que cette loi offre à vous-mêmes, à vos enfants et à tous les enfants du Canada.

Cette Loi des allocations familiales fait partie du programme libéral élaboré lors du discours du trône, le programme le plus progressif et le plus prévoyant jamais formulé par un parti politique. Le parti libéral n'a pas voulu attendre la fin de la guerre pour adopter les mesures nécessaires au bien-être social et à la reconstruction d'après-guerre. Le parti libéral ne s'est pas contenté de formuler un programme. Des lois sont passées chaque jour pour donner à la population du Canada, du Québec, de Montréal, des chances meilleures d'atteindre le succès et le bonheur.

Au sujet des allocations familiales, le discours du trône du 27 janvier contenait la déclaration suivante:

"La famille et le foyer sont à la base de la vie nationale. Pour aider à assurer aux enfants de la nation un minimum de bien-être, pour leur donner à tous des chances plus égales de se tirer d'affaires dans la bataille de la vie, on vous demandera d'approuver une mesure qui propose l'établissement d'allocations familiales".

C'est le 17 juillet que le premier ministre présente au Parlement le projet de loi des allocations familiales. Ce projet est maintenant devenu loi, et, si vous me le permettez, je vais maintenant vous expliquer les dispositions générales de cette loi.

Après cette loi, à partir du 1er juillet 1945, les parents de chaque enfant résidant au Canada et sujet aux dispositions de cette loi recevront chaque mois un paiement régulier. Presque tous les enfants qui vivent au Canada et qui sont âgés de moins de seize ans auront ainsi droit à une allocation, quelles que soient leur race, leur langue, leur religion ou leur nationalité.

Le montant de l'allocation varie suivant l'âge de l'enfant. Chacun sait qu'à mesure qu'un enfant vieillit, il coûte plus cher à ses parents. Le montant payable aux parents est le suivant: \$5 par mois si l'enfant est âgé de moins de 6 ans, \$6 lorsqu'il a de 6 à 9 ans, \$7 lorsqu'il a de 10 à 12 ans, et \$8 lorsqu'il a de 13 à 15 ans. Mais comme le coût d'entretien d'un enfant diminue lorsque la famille est plus nombreuse, la somme versée aux parents diminue pour chaque enfant lorsqu'il y a plus de quatre enfants. Ainsi, l'allocation est diminuée d'un dollar pour le 5e enfant, de \$2 pour le 6e et le 7e, et de \$3 pour le 8e et chacun des autres enfants.

Voyons maintenant comment tout ceci fonctionne. Si vous avez quatre enfants âgés de 15, 11, 6 et 5 ans, vous recevrez \$8 pour l'enfant de 15 ans, \$7 pour l'enfant de 11 ans, \$6 pour l'enfant de 6 ans et \$5 pour l'enfant de 5 ans; soit un total de \$28 par mois tant que les enfants resteront dans ces limites d'âge. Si vous avez aussi un enfant de 4 ans, vous recevrez \$4 de plus, et si vous avez aussi des jumeaux de 3 ans vous recevrez \$3 pour chacun, ce qui vous fera une allocation totale de \$38 par mois. Une famille de quinze enfants, âgés de 1 à 15 ans, recevrait ainsi \$63 par mois.

Vous vous direz peut-être: "Tout cela semble presque trop beau. Existe-t-il déjà quelque chose qui approche ceci?" Oui, les allocations familiales existent déjà, mais sous une autre forme. Les contribuables qui paient assez d'impôts pour avoir droit à l'exemption complète de \$108 par année par enfant, se trouvent ainsi à recevoir \$9 par mois par enfant. Et les soldats outre-mer ont droit à une allocation de \$12 pour le premier et le deuxième enfants, de \$10 pour le troisième et de \$8 pour les trois suivants, et ils recevront de plus les allocations familiales. Toute la nation aura droit aux allocations familiales; mais il est évident que personne ne pourra à la fois recevoir une allocation et une exemption d'impôt.

En présentant cette mesure, le gouvernement poursuivait un but double: augmenter le bien-être de la famille et augmenter le pouvoir d'achat de la nation.

Les allocations familiales ne constituent pas un substitut pour le juste salaire. Leur seul but, c'est de résoudre un problème économique social qui ne saurait être résolu par un simple ajustement de salaires. En effet, même si les salaires sont très élevés, l'homme sans enfants sera toujours dans une situation meilleure que celui qui élève une famille avec le même salaire. Les allocations familiales aideront à compenser cette inégalité. Nulle part dans le monde, on n'a jamais constaté que les allocations familiales pouvaient influencer sur les salaires; et les organisations ouvrières de l'Angleterre, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande sont toutes en faveur des allocations familiales.

Certains gens de l'Ontario se sont plaints que les allocations familiales seraient à l'avantage du Québec puisque les familles sont plus nombreuses dans le Québec. Et, dans la province de Québec, d'autres personnes ont affirmé que la loi est à l'avantage de l'Ontario puisque l'allocation diminue lorsque le nombre des enfants dépasse quatre. Mais l'échelle des allocations est établie de façon à démontrer ces deux critiques.

La loi avantage les familles moins nombreuses en leur donnant plus par enfant. Et la loi avantage les familles nombreuses en leur donnant plus par famille. Et cette loi offre aux uns et aux autres des avantages plus grands que ceux de toute loi similaire dans tout autre pays au monde. Dans ce domaine, le Canada mène la marche.

Retenez le "Devoir" d'avance SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro. Téléphonnez au service du tirage: 361-3361: il vous donnera l'adresse chez votre dépositaire — c'est le d'ant dépositaire de votre voisinage.

Joseph Bonnet

Un grand chrétien vient de mourir

Joseph Bonnet, célèbre organiste de France, vient de mourir à Ste-Luce de Rimouski, alors qu'il était en villégiature avec son épouse et ses deux jeunes enfants.

On a déjà parlé de l'artiste, du grand artiste que fut Joseph Bonnet, on a moins parlé du grand chrétien qu'il fut, aussi, chrétien à la foi ardente, dont la mort édifiante a été le couronnement de sa vie.

Depuis l'arrivée de M. Bonnet à Ste-Luce, rares avaient été les matins où il n'avait pas assisté à la messe ou fait la communion, malgré la distance d'un mille qu'il devait parcourir à pied pour se rendre à l'église. Et il fallait le voir dans sa prière. Son attitude recueillie devant l'Eucharistie témoignait hautement de la sincérité de ses convictions religieuses. Attentif toujours à suivre dans son missel les prières de la messe, il préparait ainsi ses communions. Aussi, quand il s'approchait de la sainte table, s'efforçait-il de l'humilité évidente de sa démarche, les manifestations extérieures de sa foi vive et de son grand amour de Dieu le faisaient remarquer parmi la foule, visiblement ses actions de grâces devenaient des entretiens intimes avec son Dieu et elles se prolongeaient au-delà de la demi-heure.

Le mercredi 2 août, il fut soudainement pris de malaise à l'hôtel de la Mer et il se rendit à sa chambre. Un jeune médecin en villégiature accourut à son chevet, lui prodigua les premiers soins et fit aussitôt appeler un prêtre de la cure. Quand il eut reçu les derniers sacrements, avec une foi et une résignation admirables, son épouse, selon la volonté expresse du mourant, demanda la recitation du Te Deum pour remercier le bon Dieu.

Quatre heures durant, Joseph Bonnet fut en proie aux souffrances d'une longue et cruelle agonie, et ce fut vers les deux heures de l'après-midi qu'il rendit doucement au Seigneur son âme, si impressionnable aux accents de la musique religieuse.

Pendant soixante ans, cette âme avait servi le bon Dieu sans bruit, sans ostentation. Mais le passage, si court qu'il ait été, de ce grand chrétien sur les rives du fleuve, de même que sa mort si soudaine, ont été une belle prédication pour ceux qui furent les témoins édifiés de ses convictions religieuses.

Voilà pourquoi depuis ses funérailles, alors que les orgues ont fait silence en signe de deuil, étrangers de passage aussi bien que paroissiens viennent tous les jours s'agenouiller près de sa tombe d'acier. Avec leurs prières, ils apportent le témoignage de leur affectueuse admiration en hochant de fleurs les restes de celui qui a prouvé au monde qu'on peut être à la fois un grand maître de l'art et un parfait chrétien.

Un de ses élèves au Conservatoire de Montréal étudiait l'orgue sous son habile direction depuis six semaines. Avec son maître il devait donner un récital le 13 août, à Ste-Luce. On a d'abord pensé que, par respect pour le cher disparu et sa famille, il n'était pas convenable de faire chanter les orgues. Mais le concert aura lieu quand même le 13 août, à Ste-Luce, à 8 h., et sera donné à la mémoire du vénérable artiste.

RIMOUSKOIS

Avez-vous l'écin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Evidemment aucune espèce de traitement n'a pu vous aider si vous souffrez encore de

LA FIEVRE DES FOINS
LA SINUSITE
LA BRONCHITE
ou l'ASTHME

Sur demande nous vous enverrons les rapports des revues médicales et les articles rédigés par des médecins, qui démontrent les résultats qu'ils obtiennent par notre traitement. Seuls les résultats comptent; rien d'autre n'importe.

Hôpital d'inhalation
DUKE-FINGARD

1227, CARRE PHILLIPS
Tél.: HA. 5644 — Montréal

Hôpitaux d'inhalation au Canada à

MONTREAL OTTAWA TORONTO VANCOUVER

CALENDRIER

30 MOIS: AOUT 31 JOURS
Demain: SAMEDI 12 AOUT 1944
STE CLAIRE, veuve.

Lever du soleil: 4 h. 56.
Coucher du soleil: 7 h. 15.
Lever de la lune, matin.
Coucher de la lune: 2 h. 32.
Pleine lune: le 4, à 7 h. 30 du matin.
Dernier Quartier: le 10, à 2 h. 32 m. du soir.
Nouvelle lune: le 18, à 3 h. 33 du soir.
Premier Quartier: le 26, à 6 h. 30 m. du soir.

AOUT 1944

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sab.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Les moniteurs jouent un rôle important

Entrevue avec des moniteurs canadiens-français du C.A.R.C. outre-mer

Avec le C.A.R.C. en Grande-Bretagne (dépêche retardée). — A maintes reprises, on a parlé de l'importance du travail accompli par les équipes au sol du corps d'aviation royal canadien. Et l'on a eu raison. En fait, il serait impossible de guerroier dans les airs sans ces hommes de tous les métiers qui, du matin jusqu'au soir, passent leur temps à réparer ou à transporter ceci et cela, sans se soucier d'autre chose que de pouvoir répondre, quand on le leur demandera: "Où monsieur, votre avion est prêt?" ou "Où, monsieur, j'ai réparé votre appareil de t.s.f.", ou encore, "Où, monsieur, nous avons chargé des bombes de 500 livres", etc.

C'est un travail ingrat que celui des équipes au sol, car, si important soit-il, c'est dans l'ombre qu'il se fait. C'est un peu comme dans un journal. Certes, il est important d'avoir de bons vendeurs d'annonces et de brillants reporters, mais qu'y ferait-on sans les typographes? Personne ne les voit. Les typographes, ils arrivent au journal, enlèvent leur veston, retroussent leurs manches et prennent place devant leur machine. Ils travaillent pendant des heures, se lèvent, se lavent les mains, puis remettent leur veston. Ils se font ensuite remettre une copie de la dernière édition et s'en vont chacun chez eux.

En somme, c'est un travail sans gloire, mais combien méritoire. Les typographes ont au moins un avantage: ce n'est pas les membres des équipes au sol du C.A.R.C. Ils reçoivent un bon salaire et, à un certain âge, ils sont assurés d'une pension pour le reste de leurs jours. Toutefois, aujourd'hui, ce n'était pas des équipes au sol que nous avions l'intention de vous parler, mais bien des moniteurs de vol, de tir, de bombardement ou de t.s.f., à une école préparatoire au vol de guerre. L'autre jour, nous avons eu le plaisir de visiter l'une des écoles, où soixante pour cent des élèves et sept des moniteurs sont des Canadiens français.

Les élèves sont de futurs membres d'équipes aériens qui sont récemment arrivés en Grande-Bretagne, après avoir terminé au Canada, leur entraînement aérien. Ils arrivent ici avec une connaissance approfondie de leurs fonctions, mais ils ne sont pas habitués à travailler par équipe. Il incombe donc aux pilotes de se choisir chacun un navigateur, un bombardier-pointeur, un radio-télégraphiste-mitrailleur et un mitrailleur arrière. Puis,

ce choix terminé, tous cinq s'entraînent ensemble en vue de pouvoir passer, dans un avenir rapproché, du bimoteur Wellington aux quadrimoteurs Halifax ou Lancaster.

Cette période d'instruction est donc particulièrement importante. Aussi faut-il qu'elle soit dirigée par des hommes compétents qui ne connaissent pas seulement la théorie mais également la pratique. A cette école, par exemple, tous les moniteurs sont des pilotes, des navigateurs, des sans-filistes, des bombardiers-pointeurs ou des mitrailleurs qui ont complété une ou deux séries d'opérations aériennes. C'est dire qu'ils en ont vu de toutes les couleurs et qu'ils sont aptes à former les équipages aériens qui, dans quelques mois, devront, à leur tour, aller semer la panique en territoire ennemi ou occupé par l'ennemi.

Mais ces moniteurs à qui l'on a enseigné pendant des mois et des mois comment effectuer des bombardements et échapper à l'ennemi trouvent maintenant le temps long à prêcher ce qu'ils ont appris et expérimenté eux-mêmes. Ils ont eu le bonheur de bien mettre à profit les instructions qu'on leur a données et ils peuvent difficilement comprendre pourquoi on les a choisis comme moniteurs. On a beau leur dire qu'il s'agit pour eux d'un congé de six mois ils n'en pensent pas moins qu'ils sont en pénitence. Toutefois, ils se soumettent et font de leur mieux pour préparer leurs successeurs, en espérant que l'occasion leur sera fournie encore d'aller se mesurer avec l'ennemi.

Telles sont les impressions que nous ont laissées les instructeurs canadiens-français avec qui nous avons pu causer ici. Ces instructeurs sont: le chef d'escadron Charles Hébert, D.F.C., de Magog; le lieutenant de section Gabriel Taschereau, D.F.C., 48, rue Maisonneuve, Québec; les sous-lieutenants d'aviation Paul Tousignant, 35, rue Arago, Québec; Bernard Marceau, 3422, rue Iberville, Montréal; Jean-Paul Michaud, 6518, rue De la Naudière, Montréal; Denis Turcotte, D.F.C., de Saint-Basile (Man.); et l'officier pilote J.-C. Lucien Bernier, 4, rue Saint-Théodore, Lauzon.

La production du miel augmente

D'après des évaluations révisées, il s'est produit au Canada en 1943, 39,492,100 livres de miel, soit 11,443,400 livres, ou 40.8 p. c. de plus que la récolte de 1942 (28,048,700 livres). Le nombre de ruches en 1943 dépassait tous les précédents, et le rendement moyen par ruche a été de 88 livres contre 66 en 1942, malgré la température défavorable. Il y avait au Canada en 1943, 34,250 apiculteurs, contre 28,430 en 1942, soit 5,820 ou 20.5 p. c. de plus. Le nombre de ruches est aussi

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

service rapide

SERVICE JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

SA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DÉTAIL AU MONDE

HA. 7251

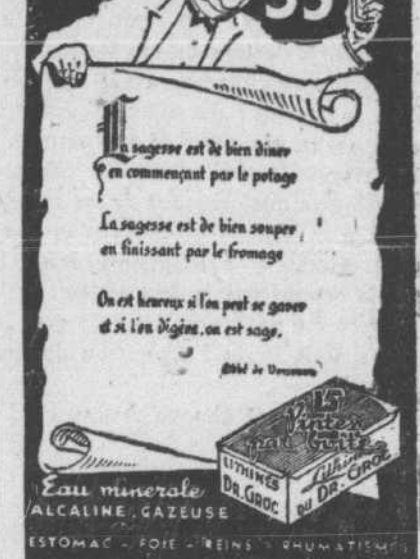


plus élevé — 449,650 en 1943, contre 427,050 en 1942, soit une augmentation de 22,600 ou 5.3 p. c. C'est dans les prairies et particulièrement dans l'Alberta, que l'augmentation a été la plus marquée (42,800 ruches contre 27,500 en 1942).

Les prévisions de récolte en 1944 sont raisonnablement bonnes. L'hiver n'a pas causé trop de dégâts, et les pertes ont été comblées par des paquets d'abeilles et une nouvelle augmentation du nombre des apiculteurs et de ruches. Il paraît que le nombre des ruches a augmenté de 7 p. c. environ. Si la température est favorable on peut compter sur une récolte moyenne ou supérieure à la moyenne.

Garçon pour faire les courses; moins de 16 ans; promotion éventuelle; emploi permanent. S'adresser "Le Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

LITHINÉS DU DR. GROC



MENUISERIE

FERNAND DRAPEAU

933 est, rue Rachel - FR. 3607

Spécialité:

Meubles sur commande

EBENISTERIE

Avis de décès

LAURIER. — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 11 août 1944 à l'âge de 28 ans, est décédé Guy Laurier, optométriste chez Dupuis Frères, fils bien-aimé du docteur R.-C. Laurier et de Marie-Louise Laurier. Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires de la Société Coopérative, no 302 est, Ste-Catherine, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Pierre-Apôtre, où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Remerciements

MARLEAU. — La famille Marleau remercie sincèrement les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie, à l'occasion de la mort de Mlle Adélaïde Marleau, le 26 juillet dernier.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés

Prix et spécimens sur demande

L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél. 361-3361

Tél. CRescent 5700

MAGNUS

POIRIER

Entrepreneur

Pompes Funébres

Expert Embaumeur

6603 rue

ST-LAURENT



ARTHUR LANDRY

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
SALONS MORTUAIRES MODERNES
SERVICE D'AMBULANCE

C. GODIN, prop.

Salons: 518, RACHEL EST Bureau: 528, RACHEL EST

FAIRfax 3571

Derniers devoirs...

— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs, envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.

SALONS MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE

GEO. VANDELAC

FONDEE EN 1890

G. Vandela, Jr. — Alex. Gour

LIMITÉE

120 EST, RUE RACHEL, MONTREAL — BELair 1717

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE FUNERAIRE

URGEL BOURGIE Limitée

- ASSURANCE FUNERAIRE
- DIRECTEURS DE FUNERAILLES
- SERVICE D'AMBULANCE

Salons mortuaires à la disposition du public

SERVICE JOUR ET NUIT

Siège Social: 2630 NOTRE-DAME O., — Tél.: WE. 1145

Faites cesser la grève-- Faites marcher les tramways

Les citoyens de Montréal ont le droit d'avoir un moyen de transport efficace pour aller à leur travail et en revenir, pour aller aux hôpitaux, aux usines, aux magasins et à leurs demeures. Ce droit leur est nié par un petit groupe qui a décidé, pour servir ses fins, qu'il peut ordonner au seul moyen de transport en commun de Montréal de cesser ses opérations.

A titre de citoyens, vous pouvez exiger du gouvernement qu'il vous accorde protection et fasse respecter vos droits.

Le Comité des Transports de Montréal, représentant des associations de citoyens de langue anglaise et de langue française de tous les quartiers de la ville, a exigé une décision du gouvernement. Il a formulé sa réclamation de la façon suivante:—

- 1.—La grève du tramway doit se terminer sans délai.
- 2.—La chose ne doit pas se répéter. Les lois actuelles doivent être amendées de façon à sauvegarder l'intérêt public et à prévenir d'autres grèves.
- 3.—L'entière responsabilité de la sécurité publique doit reposer sur la direction de la Montreal Tramways Co. SEULEMENT. En accordant aux chefs des grévistes les pouvoirs qu'ils exigent on aggrave contre la sécurité publique.

Appuyez ce programme du Comité des Transports et aidez à remettre les tramways en circulation à Montréal:

**ECRIVEZ OU TELEGRAPHIEZ SANS DELAI
AU PREMIER MINISTRE M. MACKENZIE KING**

Exigez une décision du gouvernement et affirmez votre appui à l'égard du programme du Comité des Transports.

Cette annonce a été préparée et est publiée par

LE COMITE DES TRANSPORTS DE MONTREAL

CANADA	\$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

TEMPS PROBABLE
BEAU ET CHAUD

Le Sénat adopte une loi créant une banque d'expansion industrielle

On espère que la session prendra fin aujourd'hui — La loi de la banque industrielle est votée sur division — Séance du Sénat ce matin — M. Léon-Mercier Gouin prend part au débat

Ottawa, 12 (D.N.C.). — Siégeant pour la première fois ce matin, le Sénat a tenu deux séances hier et a nettoyé son ordre du jour. Il a ainsi adopté tous les bills qui lui avaient été soumis hier, la Chambre des Communes et se tient prêt à expédier aujourd'hui les dernières mesures législatives que les Communes auront passées hier soir et ce matin dans l'espérance de mettre fin de ce soir à la session de 1944, la plus longue de l'histoire du parlement canadien.

Ce n'est pas sans débat toutefois que la Chambre haute a donné son assentiment à cinq bills au cours de la journée: loi renouvelant pour 10 ans les chartes des banques canadiennes; loi renouvelant pour le même temps les chartes des banques d'épargne de la province de Québec; loi sur la construction et la répartition des logements et la suppression des taudis; loi sur les crédits à moyen et à court termes pour les agriculteurs; loi créant une banque d'expansion industrielle. C'est ce dernier projet de loi qui a provoqué le plus vif débat. La loi sur le logement a aussi soulevé quelque discussion. Les autres bills ont passé assez rapidement car ils avaient déjà été étudiés à des séances précédentes. La loi instituant la banque d'expansion industrielle a été adoptée sur division tandis que la loi sur le logement et les taudis a passé à l'unanimité.

L'opposition ne peut admettre qu'il soit nécessaire de créer une banque d'expansion industrielle dans le but de favoriser la reprise de l'activité industrielle après la guerre. Elle est d'avis que les banques à charte peuvent facilement remplir les fonctions qu'on veut confier à l'institution nouvelle.

Mais le leader du gouvernement, le Dr J. H. King, a soutenu que cette banque nouvelle était nécessaire parce qu'elle s'occuperait de cas qui échappaient aux banques ordinaires. Cette filiale de la Banque du Canada aura un domaine bien à elle et diffère de celui des banques à charte.

M. C.-E. Ballantyne, leader de l'opposition ne peut voir la nécessité de cette nouvelle institution et croit qu'en la créant le gouvernement ne fait que céder à la pression d'éléments radicaux. Les banques à charte ne demandent qu'à faire des affaires, dit-il, et sont disposées à avancer tous les prêts sûrs. Si cette nouvelle banque accepte des risques que refuseraient les banques à charte, c'est faire un mauvais usage de l'argent des contribuables, soutient-il. Et si le gouvernement veut par cette institution venir en aide aux soldats démobilisés qui veulent s'établir dans l'industrie, il n'a qu'à insérer une clause à cet effet dans la loi des banques en y ajoutant les garanties nécessaires.

M. Léon-Mercier Gouin, libéral de Montréal, émet au contraire l'opinion que cette banque nouvelle comblerait une lacune. Elle ouvrirait, selon lui, une source de crédit qui, autrement, n'existerait pas à des conditions raisonnables et elle sera ainsi un supplément aux banques à charte. Elle n'enlèvera aucune affaire à celles-ci, poursuit-il, et ne les supplantera ni ne les rem-

placera. Elle contribuera à maintenir la solidité de notre système bancaire. Lequel est organisé de telle sorte que, pour ne pas manquer de liquide, les prêts à longs termes lui sont dans la pratique interdits.

Cette loi aura en outre pour effet, dit M. Gouin, de décentraliser l'industrie et d'établir un peu plus d'équilibre dans la distribution de nos forces économiques d'un océan à l'autre. Pour cela, il faudra de la collaboration entre les provinces. Et faisant une allusion à peine voilée, au récent discours de M. Drev, premier ministre d'Ontario, le sénateur montréalais proclama que la province de Québec était toujours disposée à collaborer avec les autres, en dépit de ce qu'on peut en dire en certains milieux. En dépit des provocations qui proviennent de toutes parts, dit-il, travaillons ensemble comme de bons partenaires.

Un sénateur libéral, M. W. Rupert Davies, s'opposait toutefois à ce projet de loi qui lui non plus ne trouve pas nécessaire. Il n'y voit qu'un pas de plus dans la voie du socialisme, où la session de cette année nous a déjà trop engagés, dit-il. En dépit de l'opinion du sénateur Gouin, dit-il, les banques à charte peuvent faire des prêts pour une durée qui va jusqu'à 5 ans, et cela lui paraît suffisant, ajoute-t-il.

M. Norman Lambert, libéral ontarien, est d'avis que ceux qui s'opposent à ce projet de loi ont tout simplement mal compris le rôle de cette nouvelle banque, laquelle s'occupera principalement des affaires des refusés des autres banques et permettra ainsi à la banque du Canada d'instituer une forme de crédit différent de celui qu'offrent les banques à charte. Le besoin d'une telle institution s'impose, dit-il, et elle correspond, dans le domaine industriel, aux crédits à moyen et court terme que, par une autre loi, on procure à l'agriculture.

M. John T. Haig, progressiste-conservateur du Manitoba, croit que les entreprises qui ont une chance raisonnable de succès n'ont pas de difficulté à obtenir de l'argent et que par conséquent cette banque n'est pas nécessaire. Lui aussi voit dans ce bill une mesure d'un caractère socialiste. Il redoute également que cette banque n'encourage des prêts trop considérables.

Après cette discussion, le sénat a fait franchir à ce bill tous les stades de la procédure parlementaire et l'a adopté en troisième lecture ainsi que les projets de loi mentionnés plus haut. Il ne reste plus à son agenda que le rapport du comité du Sénat et de la Chambre des Communes qui s'est occupé récemment des relations du gouvernement fédéral avec la municipalité d'Ottawa. Le sénateur King a fait observer au sujet de ce rapport que si le gouvernement entendait donner des suites aux recommandations du comité, il présenterait un bill qui serait d'abord déposé aux Communes.

Le Sénat s'est ensuite ajourné à 11 h. ce matin, alors qu'il prendra en considération les bills que les Communes ont adoptés au cours de la journée d'hier.

Raid fructueux contre Sumatra

Washington, 12 (A. P.). — On rapporte que les gros bombardiers américains B-29 ont obtenu de bons résultats dans leur raid contre l'industrie de guerre japonaise à Sumatra et au Japon même.

Une formation de ces géants de l'air a participé à chacune de ces attaques aériennes, la première s'en prenant à la plus importante source pétrolière du Japon, soit la raffinerie de Pladjoe, à Palembang, Sumatra, alors que l'autre atterrit directement le centre de construction navale de Nagasaki, à Kio-Shiour, sur le territoire même du Japon.

Les agresseurs sont partis de "bases" du commandement du sud-est de l'Asie" et ont communiqué. Des dépêches parvenues de l'extérieur ont rapporté que ces avions avaient effectué un voyage de 3,600 milles. Les appareils qui ont attaqué Nagasaki étaient partis de bases chinoises et les deux raids ont été effectués au cours de la nuit. Le communiqué a annoncé que trois des avions "ne sont pas rentrés de cette double mission" et que l'un des autres avions a été forcé d'atterrir à une base alliée avancée, en Chine. Ce dernier appareil a été mitraillé après son atterrissage par les pilotes japonais. Toutefois, les avions de chasse attachés à cette base avancée ont descendu au moins deux avions ennemis. L'ennemi s'est porté au devant des Américains, tant à Palembang qu'à Nagasaki. Il a perdu un appareil à Nagasaki.

Réseau téléphonique aboli par Bonomi

Rome, 12 (C. P.-Reuter). — Le premier ministre italien, Ivanhoe Bonomi, a aboli hier le vaste réseau de téléphones "détecteurs", établi par Mussolini. Ce service groupait un personnel de 1,500 techniciens experts, y compris 150 polygraphes, dont la tâche était d'écouter les conversations des ambassadeurs et des correspondants étrangers.

Solution radicale à une grève

Le président Roosevelt s'empare de 103 compagnies de transport aux Etats-Unis

Washington, 12 (A.P.). — Le gouvernement des Etats-Unis vient de régler une autre grève du transport en s'emparant des compagnies immobilisées par la cessation du travail. Il s'est emparé hier soir de 103 compagnies de transport routier immobilisées par une grève de 25,000 chauffeurs, a nommé un général fédéral et a ordonné à tous les grévistes de retourner immédiatement au travail afin d'éviter une crise de transport qui menacerait rapidement le mouvement des approvisionnements militaires.

Le président Roosevelt a chargé l'Office fédéral du transport de l'administration de ces importantes compagnies de transport jusqu'à ce que le différend soit réglé et il a souligné que l'appui de l'armée serait accordé à cette administration.

Les ouvriers ont quitté le travail la semaine dernière après que la compagnie ait refusé de leur payer une augmentation de salaires de 7 cents de l'heure.

Trois morts dans un accident à Rouyn

Rouyn, Qué., 11. (C.P.). — Trois personnes ont été tuées, hier, alors que l'automobile dans laquelle elles se trouvaient a été heurtée par un train du Canadien National à un passage à niveau. Les victimes sont: Mme Alexandre Rondeau de Timmins, Ont., et ses deux fillettes jumelles âgées de 7 ans. M. Rondeau qui conduisait l'auto a été transporté à l'hôpital de Rouyn et les autorités médicales déclarent que son état est grave. Il se trouvait quatre autres passagers dans la voiture, au moment de l'accident, mais aucun d'eux n'a reçu de blessure grave.

Les hommes d'affaires cherchent une solution à la grève du tram

Le Comité des transports des citoyens ainsi que la section locale de l'Association des manufacturiers canadiens ont tenu des assemblées d'urgence, hier — Résolutions envoyées aux autorités fédérales — Protestations de la Légion canadienne et de la L. O. C. — Le conseil municipal est d'opinion que le règlement de la grève n'est pas de son ressort — Déclaration importante attendue de M. Mitchell, cet avant-midi

Le Comité des transports des citoyens de Montréal, composé de la Chambre de commerce, du Board of Trade, de la Chambre de commerce des jeunes, tant anglaise que française, et de plusieurs autres associations, a tenu une longue réunion hier après-midi à la Chambre de commerce.

Les deux présidents du comité, MM. L.-Eug. Courtois et J. H. Brace, ont fait part aux représentants de plusieurs associations de citoyens, qui étaient présents, du travail accompli jusqu'ici pour faire cesser la grève.

Ils ont décrit les efforts faits jusqu'ici pour amener les nouveaux publics à faire cesser cette grève du tramway, qui n'apporte que des souffrances à toute la population de Montréal.

M. Paul Dozois, M. Armand Mathieu, M. J. Henderson et M. Pierre Des Marais, conseillers municipaux, venaient d'assister à un caucus du conseil municipal, où tous les conseillers ont approuvé à l'unanimité la décision prise le 9 août par le comité exécutif de Montréal.

Cette décision du 9 août, c'est-à-dire de mercredi dernier, demandait énergiquement au gouvernement provincial et au gouvernement fédéral de faire respecter les lois et les contrats et de faire cesser la grève des tramways dans les rues de Montréal. Le comité exécutif commandait aussi de prendre les mesures nécessaires pour faire respecter le service de transport en commun dans la métropole.

Le Comité des transports a fait part de la campagne de publicité dans les journaux et à la radio pour amener la population à protester par lettres ou par télégrammes auprès de M. Mackenzie King et à demander un règlement immédiat de cette grève désastreuse.

Il ne faut pas, a dit M. Brace, un des présidents du comité des transports, que nous ayons de quatre mois la population de Montréal ne veut pas de dictature, d'où quelle vienne. Elle ne veut pas non plus de fascisme ni de nazisme.

Télégrammes envoyés à Ottawa

A l'issue de la réunion d'hier, le Comité des transports des Citoyens, sous la signature du président de la Chambre de Commerce, M. Courtois et du vice-président du Board of Trade, M. Brace, a envoyé les télégrammes suivants à MM. Mackenzie King et Louis St-Laurent, respectivement premier ministre et ministre de la Justice du Canada:

Très Honorable William Lyon Mackenzie King, Premier ministre du Canada, Ottawa.

Le Comité des Transports des Citoyens de Montréal, composé de corps publics de la ville et de la banlieue sont fortement d'opinion que votre gouvernement devrait prendre des mesures immédiates pour rétablir le transport par tramway et par autobus et que telles mesures ou tels ordres soient promulgués afin de prévenir la déclaration de grèves répétées par l'assurance à tout employé qu'il aura la liberté de faire partie d'une union de son choix, peu importe que cette union compte la majorité ou la minorité des employés d'une industrie.

Hon. Louis St-Laurent, Ministre de la Justice, Ottawa.

Procédure d'émission d'urgence des coupons d'essence est tracassière décourageant contrairement à promesse faite à ce comité vendredi dernier stop situation urgente stop votre intervention est nécessaire.

Situation intolérable

M. L.-Eug. Courtois, président de la Chambre de commerce de Montréal et président conjoint du Comité des transports des citoyens, a prononcé hier soir à la radio une causerie sur les néfastes conséquences de la grève du tramway sur toute la population de Montréal.

M. Courtois dit que le Comité des transports estime que l'on a attendu assez longtemps et que 1,500,000 personnes ne peuvent pas endurer plus longtemps la situation actuelle.

Nos gouvernements ont le devoir de protéger les intérêts des citoyens de la métropole et il est injuste de faire souffrir 1,500,000 personnes un jour de plus.

Ce ne sont pas seulement les intérêts des gens qui sont en cause, a dit M. Courtois, c'est l'existence même de ces gens. Nous avons appris il y a quelques heures ce que nous redoutions tous et qui était inévitable: la nouvelle d'un terrible accident de camion transportant des employés d'usine. Les victimes de cet accident sont des victimes de la grève.

Montréal, privé arbitrairement de ses moyens de transport, est devenu une vaste prison.

La grève doit cesser. Elle a déjà duré trop longtemps. La population de Montréal est à bout de patience. Le mécontentement est général.

Que l'on songe que les services

des hôpitaux sont interrompus par suite de la grève, que les enfants sont privés d'air et d'exercice parce qu'ils ne peuvent plus, dans beaucoup de cas, se rendre dans les parcs hors de leurs quartiers respectifs ni à la montagne et que leur santé est ainsi compromise.

Courtois a ajouté que l'on constate une augmentation alarmante du nombre des accidents d'autos, ce qui est compréhensible, car les chauffeurs sont harassés de fatigue.

Que l'on songe, a-t-il en terminant, M. Courtois, que l'assistance maternelle est désorganisée, que plus de 20,000 employés perdent actuellement leurs salaires, que la Fédération des Oeuvres de charité reconnue d'utilité publique et que l'assistance sociale aux familles sont paralysées, que le commerce est presque entièrement arrêté, que notre production de guerre est considérablement diminuée, tandis que nos soldats se battent en Italie et en Normandie.

Cet état de choses ne peut pas durer plus longtemps.

L'opinion des industriels

Le comité exécutif de la section montréalaise de l'Association des manufacturiers canadiens vient de tenir une assemblée spéciale, afin d'étudier la situation résultant de la grève du tramway à Montréal.

On a aussi étudié les moyens à prendre pour faire circuler de nouveau les tramways dans les rues de la métropole. On a adopté l'unanimité l'opinion que la grève doit cesser sans délai et que pour parvenir à ce but, on devrait prendre les mesures suivantes:

1.—On sait de bonne source que plusieurs employés du tramway sont prêts et veulent reprendre le travail pourvu que leurs familles et eux-mêmes soient assurés d'une protection suffisante. Cette protection devrait leur être accordée par la police municipale, la police provinciale et peut-être aussi par l'armée.

2.—Au cas où cette mesure ne suffirait pas ou bien que le nombre des employés ne serait pas suffisant pour fournir un transport convenable, le comité a recommandé

(a) de soumettre à un tribunal compétent le sujet du litige actuel, (b) que le gouvernement fédéral passe un arrêté ministériel en vertu de la loi des mesures de guerre du Canada, pour ordonner à tous les employés du tramway de reprendre leur travail à une date spécifiée, et que des sanctions appropriées soient appliquées contre ceux qui refusent de se conformer à cet ordre, (c) que si cette mesure n'obtient pas le résultat désiré, l'armée soit chargée de faire fonctionner les autobus et les tramways de Montréal.

En plus, le comité exécutif de l'Association des manufacturiers, section de Montréal, soutient que la sécurité de la vie et de la propriété est de première importance et que toute reprise du service du tramway ait égard à ce but. En conséquence, le comité suggère de ne pas mettre à exécution le projet qui avait été émis de louer les autobus de la Compagnie des tramways. Si la compagnie ne peut pas en venir à une entente avec ses employés, il ne reste que le recours à l'intervention du gouvernement.

Le comité s'est aussi prononcé contre le principe de l'atelier fermé.

La Ligue ouvrière catholique proteste

La Ligue Ouvrière Catholique (L.O.C.) dès le début de la présente grève des employés de tramways de Montréal, s'est unie au Comité des Oeuvres Catholiques pour protester contre cette grève injustifiée et injustifiable.

Devant l'inertie des autorités; devant la durée prolongée de la grève (elle dure depuis au delà d'une semaine) qui cause un dommage incalculable à toute la population de Montréal, à la population ouvrière surtout, et qui nuit considérablement à l'effort de guerre;

A cause principalement des principes de liberté humaine en jeu. La L.O.C. au nom des familles ouvrières qu'elle représente se prononce:

1.—Contre la grève des employés de tramways de Montréal, au nom du bien commun et au nom du respect des lois;

2.—Contre l'atelier d'union, au nom de la liberté humaine, de la liberté syndicale, de nos lois et de l'intérêt des employés eux-mêmes;

3.—Contre l'inertie des autorités civiles, tant fédérales que provinciales;

4.—Contre la conduite blâmable du Service sélectif qui en donnant aux grévistes des permis de travail les encourage à prolonger la grève. En conséquence, la L.O.C. demande instamment aux autorités fédérales et provinciales de prendre sans aucun délai les mesures nécessaires et efficaces pour que soient mis à la raison les fauteurs de désordres publics, que la grève soit enrayée immédiatement et qu'à l'avenir, en pareil cas, les lois soient appliquées avec énergie.

Pour supprimer les sursis

L'unité du Québec de la Légion canadienne vient d'adresser trois télégrammes à Ottawa pour demander l'appel dans l'armée de

tous les grévistes qui avaient obtenu des sursis à cause de leur emploi dans un service public essentiel.

Ces télégrammes sont adressés à MM. Mackenzie King, premier ministre du Canada; Louis Saint-Laurent, ministre de la Justice, et Humphrey Mitchell, ministre du Travail.

Voici le texte d'un de ces télégrammes, qui étaient rédigés tous les trois dans les mêmes termes:

L'unité du Québec de la Légion canadienne à Montréal, représentant 10,000 membres dans le Québec, attire votre attention sur le fait que 500 ou même davantage des grévistes de la Montreal Tramways Co., ont obtenu des sursis relativement à leur service militaire. Nous vous demandons vivement de prendre des mesures nécessaires pour annuler ces sursis dès ce soir de façon que ces grévistes soient appelés dans l'armée dès demain.

(signé) Hugh Perry, président de l'Unité provinciale du Québec de la Légion canadienne.

Nouvelle réunion du Comité des transports

Le Comité des transports des citoyens de Montréal convoque pour lundi avant-midi, le 14 août, à 10 h., à l'hôtel de ville, les représentants des 250 associations de citoyens de la ville de Montréal et de la banlieue.

Cette assemblée a pour but de faire approuver toutes les démarches qui ont été faites jusqu'ici par le comité des citoyens et pour demander encore une fois d'intervenir auprès de M. Mackenzie King pour qu'il prenne des mesures nécessaires pour faire cesser la grève du tramway, qui est jugée contraire à l'ordre public et qui, dans certains cas, est du véritable sabotage, parce que des usines de guerre ont dû fermer leurs portes et d'autres travailler au ralenti. Inutile d'ajouter que si par hasard la grève était terminée d'ici lundi, l'assemblée n'aurait pas lieu.

A l'hôtel de ville

Au cours d'un caucus qui a réuni une cinquantaine de conseillers, hier midi, à l'hôtel de ville, nos représentants municipaux, après avoir discuté les divers aspects de la grève des employés de tramways, en sont venus à la conclusion que le règlement du conflit n'était pas de leur ressort mais relevait des gouvernements supérieurs, c'est-à-dire des autorités fédérales et provinciales. En conséquence, et sur proposition du conseiller Mathieu, appuyé par le conseiller Henderson, il a été résolu "que les membres du conseil municipal de Montréal, réunis en caucus, confirment la résolution du comité exécutif de la dite cité, en date du 9 août 1944, et demandent énergiquement aux autorités fédérales ou provinciales, ayant les pouvoirs nécessaires pour rétablir immédiatement le service des tramways et des autobus à Montréal, tout en respectant les lois et les contrats existants".

On a finalement opté pour cette mesure.

Le conseiller J.-Ernest Foucault était d'avis que si les employés de tramways pouvaient se prononcer au sujet de la grève à l'heure actuelle par scrutin secret, pas plus de 10 à 15% se prononceraient en faveur. Accordez de la protection aux employés et le service reprendra immédiatement, a-t-il dit.

Le conseiller Savignac, pour sa part, a fait une charge contre le comité exécutif en l'accusant de ne s'être pas servi des droits qui lui sont conférés en vertu du contrat passé en 1918 entre la compagnie et la ville. On a fait remarquer à M. Savignac que dans les circonstances actuelles, la compagnie pouvait plaider force majeure et se prévaloir de l'incapacité de respecter la clause lui enjoignant de donner en tout temps un bon service à la population. M. Savignac soutenait que le comité exécutif aurait dû s'adresser en premier lieu à la Commission des tramways, et traduire la compagnie en cour de recorder s'il le fallait pour lui faire verser \$40 d'amende par jour.

M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, a rappelé que l'exécutif, de concert avec certains corps publics, a déjà tenté certaines démarches auprès du gouvernement fédéral, et il a insisté sur le fait que seule, l'autorité fédérale possède actuellement les pouvoirs nécessaires pour faire cesser cette grève en vertu de l'ordonnance 1003 de la loi des mesures de guerre.

M. Asselin a également interrogé M. Fernand Dufresne, directeur du service de la Sûreté municipale, pour savoir si ce dernier était en mesure d'accorder aux employés consentants de retourner au travail la protection nécessaire, afin de forcer les parties à un règlement.

Me Dufresne a répondu catégoriquement non. Il a expliqué qu'il faudrait au moins 2,000 constables en comptant deux constables par tramway ou autobus, pour assurer la protection adéquate des employés et des voyageurs.

Brèche dans le front allemand de la Loire

Les Canadiens tiennent ferme à Falaise — Une quatrième tête de pont serait jetée sur la rivière Orne

Quartiers généraux suprêmes alliés, 12 (A.P.). — Les troupes américaines ont franchi la Loire au cours d'une poussée de 10 milles au sud de Nantes, faisant ainsi une brèche dans cette barrière naturelle du sud de la France. Une autre force motorisée s'est déployée au nord du Mans dans une tentative pour encercler la 7e armée allemande.

La 7e armée allemande est censée compter plus de 30 divisions et représente près de la moitié de toute la force armée du général von Kluge, sur le front occidental. Des rapports venant de sources sous contrôle ennemi indiquent que la voie de retraite de l'ennemi n'est plus que de 33 milles de large.

Le général Montgomery, commandant allié en France, a révélé dans un message à l'adresse de l'armée, que le gros des forces allemandes dans le nord-ouest de l'Europe est en très mauvaise position. Nous les encerclons en plusieurs endroits, a-t-il dit, et il est possible que quelques-unes de ces

forces ennemies n'en puissent jamais sortir.

La radio de Paris a annoncé que les forces alliées ont traversé Alençon, 33 milles au sud du secteur où les Canadiens combattent pour s'emparer de Falaise. Le saillant canadien à 5 milles au nord de Falaise tient ferme et les Canadiens ont repoussé plusieurs contre-attaques allemandes contre le flanc gauche. La bataille fait encore rage autour de Vimont.

Les troupes de la 2e armée britannique sont entrées dans Thury-Harcourt, et hier soir les opérations consistaient à faire le nettoyage de la ville. On croit d'autre part que les Allemands tentent de se retirer par une étroite bande de territoire qu'ils occupent encore, entre les troupes canadiennes et celles de la 2e armée britannique.

Les patrouilles britanniques ont poussé leur avance jusque sur la rive ouest de la rivière Orne et sont maintenant en mesure de jeter une quatrième tête de pont au-dessus de la rivière.

Dans un exposé détaillé de la situation, le conseiller G. A. Gagnon, organisateur du syndicat catholique, a dit que les tramways pouvaient être considérés comme un service essentiel jusqu'ici, mais que maintenant que la grève sévit depuis plus d'un semaine et que les usines de guerre continuent de fonctionner, on ne saurait prétendre que le service des tramways est essentiel. En conséquence, l'ordonnance 1003 ne devrait plus s'appliquer au sujet de la grève et tout le différend devrait tomber sous le coup du bill 2, ce qui rendrait la grève illégale.

De même que le conseiller J.-B. Delisle, il s'est déclaré opposé à un règlement de la grève qui serait une violation du contrat entre la compagnie et la ville.

Intervention du ministre du travail?

Ottawa, 12 (C.P.). — M. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, doit faire une "importante" déclaration à 9 h. ce matin, heure avancée de l'Est. On ignore sur quel elle portera. Dans les milieux politiques, toutefois, on semble croire qu'il y sera surtout question de la grève, longue de neuf jours déjà, des employés de la Compagnie des tramways de Montréal. Quelles mesures le gouvernement prendra-t-il pour mettre fin à la grève? On ne le sait pas non plus. On croit, cependant, que le gouvernement a pris une décision sur la question de remettre en circulation à Montréal les autobus et des trams qui y sont immobilisés depuis plus d'une semaine.

Tard dans la soirée, hier, il était rumour que les autorités fédérales viennent de décider de donner à la Compagnie des tramways toute la protection nécessaire à la remise en service, dimanche, à minuit, de ses trams et de ses autobus. Les autorités auraient pris cette décision après avoir étudié longuement les causes de ce différend qui paralyse tout le service de transport urbain de Montréal.

Selon les renseignements que l'on nous communique, les autorités fédérales auraient fait appel à l'armée pour protéger les citoyens, les véhicules et les propriétés de la compagnie contre toute représaille. On aurait considéré que seule l'armée peut maintenir l'ordre dans les circonstances.

La Compagnie des tramways de Montréal a demandé, hier soir, aux autorités fédérales de lui "accorder la protection nécessaire à la reprise de ses services de transport", après les avoir informées que les "autorités provinciales et municipales ne peuvent lui assurer une protection adéquate pour ses passagers, ses conducteurs et ses véhicules".

Cette requête de la compagnie au gouvernement canadien laisse prévoir des événements sensationnels d'ici quelques heures. On sait que la compagnie devait s'adresser à la police municipale et au procureur général de la province pour leur demander d'intervenir avant de réclamer d'Ottawa la protection de la Gendarmerie royale ou de l'armée. Or la compagnie ayant reçu du directeur de la police, Me Fernand Dufresne, la réponse qu'il ne pouvait dans les circonstances actuelles donner toute la protection nécessaire, la compagnie a demandé au gouvernement canadien de lui fournir la protection nécessaire.

On intention est de mettre le plus tôt possible ses trams et ses autobus en circulation, mais elle ne peut le faire sans l'appui des autorités. La police fédérale n'étant pas très nombreuse, il est donc possible que le gouvernement demande au gouverneur général de signer un décret lui permettant d'ordonner à l'armée d'assurer le maintien de l'ordre dans la métropole tant que le service de transport urbain n'aurait pas été rétabli normalement.

Le cabinet fédéral devait d'ailleurs se réunir hier soir à Ottawa pour étudier les mesures à prendre. Comme la session exige la présence du premier ministre à la Chambre des Communes, il est possible que la séance n'ait lieu que ce matin. Un ultimatum demandant aux grévistes de retourner volon-

tairement au travail précéderait la main-mise de l'armée sur le service de transport urbain de Montréal.

On nous a informé hier soir, à Montréal, que l'armée était prête à intervenir à quelques heures d'avis. On aurait présentement réuni les effectifs nécessaires à la protection des véhicules et des propriétés de la compagnie. Il a été impossible, toutefois, de faire confirmer ces renseignements. On apprend, d'autre part, que les grévistes se tiennent prêts à résister, alors que d'autres se déclarent désireux de retourner au travail le plus tôt possible. Ces derniers seraient contents de la situation actuelle et voudraient laisser à la Cour suprême le soin de décider de leur cas.

La responsabilité des camionneurs

Voici un communiqué émis ce matin, par la Canadian Underwriters' Association, relativement aux polices d'assurance-automobiles, émises par ses compagnies:

"Par suite de la grève, les employeurs de la ville de Montréal ont dû organiser le transport de leur personnel. Dans certains cas, on véhicule ces employés dans des automobiles de particuliers. Si dans l'entente prise entre le propriétaire de cette voiture et le patron, on distingue ce chauffeur d'un chauffeur de taxi, d'un chauffeur privé ou public, le propriétaire de cette automobile est couvert, en cas d'accident, s'il porte une assurance de responsabilité publique ou de responsabilité de ses voyageurs.

"Mais telle n'est pas la situation pour les camions qui véhiculent les employés. Normalement, les polices d'assurance-accidents, se rapportant à ces voitures commerciales, ne couvrent que trois personnes, le chauffeur et ses aides exclus.

"Aujourd'hui, ces camions, dont se servent les employeurs, sont remplis à pleine capacité et le nombre de leurs voyageurs dépasse parfois plusieurs dizaines. Il en résulte que même si cette voiture commerciale est couverte par l'assurance, elle ne l'est plus si elle sert au transport de tant de monde à la fois.

"En vue de se protéger efficacement, les propriétaires de telles voitures devraient prendre une autre assurance, de leurs courtiers, et faire en sorte que leur police ordinaire ne soit pas annulée, lorsque ces véhicules commerciaux servent à transporter plus de trois personnes.

"Tout employeur qui loue un véhicule commercial pour le transport de ses ouvriers, de leur maison ou de leur travail, peut être tenu responsable des dommages, de même que le chauffeur, en cas d'accident. Il devrait donc consulter immédiatement son courtier d'assurance relative au genre de police nécessaire pour le couvrir en de telles circonstances."

La compagnie ne peut remettre ses voitures en circulation

La compagnie des tramways a abandonné son projet de reprendre à 9 h. le matin le service régulier d'autobus et de tramways dans la métropole. Après avoir fait appel à la police municipale, puis au procureur général de la province, elle vient de transmettre sa demande de protection aux autorités fédérales.



Samedi, 12 août 1944

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	7.30 Relais de Halifax	9.00 Déjeuner
7.30 Nouvelles et musique	7.45 A choir	9.00 Déjeuner
8.00 Radio-Journal	8.00 Chœur d'été	9.00 Nouvelles
8.15 Relais de la G. B.	8.00 Chœur d'été	9.00 Nouvelles
8.30 Nouvelles	8.00 Chœur d'été	9.00 Nouvelles
8.45 Relais de la G. B.	8.00 Chœur d'été	9.00 Nouvelles
9.00 Quatuor de piano	8.00 Chœur d'été	9.00 Nouvelles
9.15 Relais de la G. B.	8.00 Chœur d'été	9.00 Nouvelles
9.30 Nouvelles	8.00 Chœur d'été	9.00 Nouvelles
9.45 Relais de la G. B.	8.00 Chœur d'été	9.00 Nouvelles
10.00 Nouvelles	8.00 Chœur d'été	9.00 Nouvelles
10.15 Relais de la G. B.	8.00 Chœur d'été	9.00 Nouvelles
10.30 Nouvelles	8.00 Chœur d'été	9.00 Nouvelles
10.45 Relais de la G. B.	8.00 Chœur d'été	9.00 Nouvelles
11.00 Nouvelles	8.00 Chœur d'été	9.00 Nouvelles
11.15 Relais de la G. B.	8.00 Chœur d'été	9.00 Nouvelles
11.30 Nouvelles	8.00 Chœur d'été	9.00 Nouvelles
11.45 Relais de la G. B.	8.00 Chœur d'été	9.00 Nouvelles
12.00 Nouvelles	8.00 Chœur d'été	9.00 Nouvelles

Dimanche, 13 août 1944

Programmes spéciaux

12.30 P.M. L'ÉVÊQUE DE LA GUADALUPE.	10.45 P.M. VIOLONCELLISTE. — M. Roland Leduc qui l'on voudra dimanche est le premier violoncelle des Concerts symphoniques de Montréal et l'un des membres du chœur du Conservatoire de musique du Québec. M. Leduc exécutera Romance, de Debussy; le Cygne, du Carnaval des animaux; de Saint-Saëns; la Marche française de Bazzelaire dont les mouvements sont Bourrée d'Auvergne; Chanson d'Alsace; Chanson de Bresse; Berceuse populaire.
1.30 P.M. SÉRÉNADÉ. — Jacques Labrecque, ténor, chantera Notti scordar, de Curtis; Indiana Summer, de Victor Herbert, et Come love with me, de Carverli.	

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	5.30 Comrade in arms	9.30 Solitude
5.00 Variété. A cordes.	6.00 Chœur d'été de la musique.	10.00 Brewster Boy.
5.30 Concerto	6.30 Causerie.	10.30 Messager d'amour.
6.00 Shapadoy de the Rockies	6.45 Nouvelles de CBC.	10.45 Orchestre.
6.15 Mélodies.	7.00 Sérénaide pour cordes.	10.45 Journal parlé.
6.45 France combat nte	7.30 In the spotlight.	11.00 Sport.
6.45 Radio-Journal.	8.00 Froids et Brins.	11.15 Orchestre de concert Columbia.
7.00 Causerie.	8.30 Revue des événements de la semaine	11.30 Orchestre.
7.15 Chœur d'été.	8.45 Causerie.	12.00 Nouvelles.
7.30 Chœur d'été.	9.00 Le théâtre anglais.	
7.45 Chœur d'été.	9.30 Album de musique.	
8.00 Musique.	10.00 Radio-Journal.	
8.15 Musique.	10.15 Chants de l'Empire.	
8.30 Chœur d'été.	10.45 Ethel Starke, violoncelle.	
8.45 Chœur d'été.	11.00 Chants de l'Empire.	
9.00 Chœur d'été.	11.15 Nouvelles de BBC.	
9.15 Chœur d'été.	11.30 Causerie.	
9.30 Chœur d'été.	11.30 Théâtre de Winnipeg.	
9.45 Chœur d'été.	12.00 Nouvelles.	
10.00 Chœur d'été.		
10.15 Chœur d'été.		
10.30 Chœur d'été.		
10.45 Chœur d'été.		
11.00 Chœur d'été.		
11.15 Chœur d'été.		
11.30 Chœur d'été.		
11.45 Chœur d'été.		
12.00 Chœur d'été.		

Sommaire des postes locaux

10.15 Musique.	2.30 Comédie musicale.	9.45 Cancaus.
9.30 Quadrat à cordes.	2.45 Vient de paraître.	10.00 La femme.
10.00 Nouvelles	2.55 Nouvelles.	10.30 Nouvelles.
10.05 Les hebdo anglais	3.00 Orch Philharmonique	10.30 Nouvelles.
3.00 Le jardinier canarien	de N-Y	10.30 Nouvelles.
10.45 Vieilles chansons	4.30 The pause that re-	11.00 Danse.
1.60 Service religieux.	freshes	11.15 Les Américains en
Midi Nouvelles de BBC.	5.00 The family hour.	Orient.
12.15 Cancaus.	5.45 Musique.	11.30 Cancaus.
3.20 Onettes.	6.00 Les plus beaux disques	12.00 Danse.
1.00 Signal-horaire.	de 63 Musique de Paques	12.55 Nouvelles.
1.00 Musique de chambr.	6.45 Nouvelles de chez	
Nouvelles	nous	CHLP-1490 kilocycles
2.04 Commentaires de	6.55 Comité des finances	4.55 O Canada.
Washington	de guerre.	5.30 Heure.
2.1 Le concert neo-zelan-	7.00 Report to the nation.	5.00 Orchestre.
data et australien	7.30 Revue	5.30 Musique.
2.3 Service religieux.	7.45 Mélodie à l'orgue.	5.45 Intermède musical.
3.00 Chœur-d'oeuvre de la	8.00 Mélodie.	6.00 Chansons françaises.
Musique	8.15 Mélodies.	6.13 Pour votre foyer.
4.00 Musique.	8.30 Vols l'armée.	6.30 Parade musicale.
4.30 Chœur de les str:	8.45 Cancaus.	7.00 Apprenons l'espagnol
5.00 Nouvelles	8.55 Nouvelles.	7.30 Coffret musical.
Musique	9.00 Concert.	7.35 Nouvelles.
		8.00 Heure.

Deux morts, trois blessés

Les Trois-Rivières, 12 (D.N.C.) — Deux personnes ont péri la vie et trois autres ont été blessées jeudi, dans un accident survenu à un mille environ de Louiseville. Les victimes sont MM. Paul Desrosiers et Wilfrid Piché. Les blessés sont Mlle Lucienne Desrosiers, Mme Georges Piché, et Mme Gaston Piché. Cette dernière est présentée à l'hôpital Saint-Joseph et son état est grave.

L'auto dans laquelle ces personnes voyageaient filait vers Louiseville, lorsqu'elle donna à l'arrière d'un lourd camion, la propriété de

M. Gournoyer, de Sorel. Le camion était en panne et le conducteur travaillait au moteur pour le remettre en marche, lorsque l'accident s'est produit.

M. Desrosiers est mort en arrivant à l'hôpital et M. Piché a succombé en cours de route. Le coroner tiendra une enquête.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro

Téléphone au service du tirage: BLAIR 3361; si vous donnez l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

L'Aide à la Colonisation

Une nouvelle société vient de se constituer, l'Aide à la Colonisation, dont la désignation indique ce qu'elle est. La société a son siège social au No 1182 boul. Saint-Laurent, à Montréal. Son président, M. Roger Duhamel, nous transmet, avec prière de reproduire, le communiqué suivant qui s'offre comme une déclaration de principe:

Fidèles à leur mission, poussés par le souci de renseigner l'opinion publique sur les problèmes d'actualité, Les Semaines sociales du Canada ont organisé en avril dernier un Congrès de colonisation.

Les travaux présentés couvrirent un vaste terrain; ils mirent en lumière l'urgence de la nécessité de préparer sans tarder les programmes de colonisation d'après-guerre par l'utilisation de toutes les ressources naturelles capables de se prêter à des établissements individuels.

Il fallait s'y attendre, à peine quelques jours passèrent-ils qu'un groupe de gens, saisis de l'ampleur du problème, jugèrent à propos de hâter la réalisation des vœux adoptés et fondèrent un organisme nouveau appelé: "L'Aide à la colonisation".

Cette nouvelle Société recut le concours spontané du haut clergé canadien-français, de politiques distingués, de membres des sociétés déjà liées à l'œuvre et de représentants des organisations religieuses, nationales et économiques. Elle se propose de mettre la colonisation sous les yeux de la population, de se faire l'interprète des corps intéressés en ayant recours à la publicité et à la propagande sous toutes ses formes.

A la veille d'assister au lancement d'un vaste programme de réhabilitation économique et sociale, il nous importe à nous, Canadiens français catholiques, de respecter le plus possible l'alliance sacrée de l'homme à la création. L'histoire est d'ailleurs la pour le dire, les peuples sèment la vie et récoltent la vie et la propagande. Et c'est le rôle de la paysannerie chrétienne, de la famille rurale, de poursuivre l'œuvre de la création. Forts de cette conviction, il nous faut nous employer à rétablir un plus juste équilibre entre nos populations urbaine et rurale par le maintien au sol des familles qui la vivent encore et par le retour à la terre de celles qui l'ont un jour quittée et qui sont encore capables d'en tirer leur vie.

Il nous faut d'abord enrayer définitivement l'exode rural, empêcher que n'affluent dans les villes ces jeunes hommes et ces jeunes femmes des campagnes qui ne peuvent trouver à s'établir dans leur paroisse d'origine. Nos expériences de colonisation nous indiquent un moyen d'y arriver: l'établissement en pays neuf de familles avec capitaux, de cultivateurs, à l'aide qui vendent leur bien dans leur paroisse natale pour se diriger dans les pays nouveaux en vue de pourvoir à l'établissement de leurs enfants.

Mais ce mouvement de familles complètes ne sera possible qu'à condition d'effectuer sur les lots à concéder en pays nouveaux tous les travaux préparatoires indispensables, voire même la mise en culture d'au moins 50 acres de terre avant l'arrivée de la famille.

Il faut aussi pourvoir à l'établissement à la campagne des démobilités de l'armée et des industries de guerre, le conflit terminé. Bien entendu, tous ne seront pas en mesure de tirer leur vie de l'agriculture envisagée comme occupation principale. Cependant, en supposant que l'on veuille, au lendemain de la victoire, mettre à exécution un vaste programme de colonisation, il y aurait possibilité de créer du travail pour un très grand nombre de ces démobilités et de ces congédiés. Ce qu'il nous faut retenir, c'est que nos programmes d'après-guerre, étant donnée notre conception différente de la vie, ne devront pas se calquer sur ceux des autres provinces, mais s'adapter à nos besoins réels et satisfaire aux exigences normales d'une civilisation chrétienne. Il ne s'agit donc pas seulement de fournir à l'homme l'occasion de gagner trois pépés par jour, mais aussi de satisfaire à tous les autres besoins de la personne humaine. Sans quoi tous nos programmes manqueraient d'atteindre leur but; ils ne contribueraient qu'à nous écarter de la voie de notre destinée.

Pour ne pas être pris à l'improviste et vu les limitations de nos ressources naturelles, nos corps privés devraient dès maintenant s'engager dans l'exécution de tous les travaux préparatoires à la colonisation, de quelque type qu'ils soient, voire surtout dans la réintégration au domaine public de toutes les ressources naturelles qui doivent normalement servir à l'établissement du capital humain. Et pour que ce rapprochement au sol de nos populations soit assuré en permanence, il faudra en même temps voir au lancement d'un programme de décentralisation de l'industrie, du commerce et de la finance par la création d'unités économiques correspondantes aux ressources naturelles à développer.

De plus, il nous faudrait faire en sorte de pouvoir satisfaire, dans chacune de ces zones économiques, à tous les besoins des unités humaines, quel que soit leur âge ou leur sexe. C'est dire que dans les domaines artistique, culturel, technique et scientifique il faudrait développer chacune de nos régions de toutes les institutions d'éducation requises afin de garder dans la région les fils et les filles qui y auront grandi en leur assurant au sein même de leur coin de pays de prometteuses perspectives d'avenir. D'ailleurs, on le sait, la ressource naturelle elle-même, les conditions physiques, démographiques, contribuent dans une large mesure à imprégner l'âme humaine d'un caractère particulier qui favorise son épanouissement normal.

L'occasion nous est maintenant donnée de nous bâtir une vie à nous en assignant à chacune de nos régions de la province, selon les ressources naturelles qui s'y trouvent, une orientation précise dans toutes les sphères d'activité, seul moyen d'assurer à tous du travail en per-

Prises de vues au Chalet, dimanche

C'est dimanche prochain, le 13 août, que Renaissance-Films commencera les scènes de tournage du film "Le Père Chopin", mettant en vedette Madeleine Ozeray, Marcel Chabrier et François Rozet. C'est la première fois dans nos annales qu'une pellicule cinématographique est tournée dans les arrondissements de Montréal et il faut mériter qu'on en souligne l'importance.

Madeleine Ozeray, l'attachante personnalité du cinéma français, vedette de plusieurs films, entre autres *La Fin du Jour*, *Ramantou*, *La Dame de Pique*, *Crime et Châtiment*, viendra saluer le public et lui révéler un ravissant petit poème de Péguy. Nul doute que tous ses amis canadiens, qui ont eu l'occasion d'applaudir à son talent, voudront ne pas manquer cette chance de voir leur artiste favorite au Chalet de la Montagne. Madeleine Ozeray est la bienvenue chez nous et tous lui ménagent un accueil des plus chaleureux pour dimanche.

Un grand concert aura lieu sous la direction de Jean Beaudet, directeur musical à Radio-Canada, avec l'Orchestre Philharmonique de Montréal. On se rappelle les mémorables succès qu'a remportés cet ensemble la saison dernière au St-Denis avec les plus éminents chefs d'orchestre. Comme solistes, Noël Brunet, jeune violoniste canadien-français qui a émerveillé les connaisseurs par sa technique éblouissante et son jeu sensible et nuancé. Noël Brunet est Prix d'Europe 1936 et une fois rendu en Belgique, il obtint la Médaille d'Or du Conservatoire Royal de Bruxelles. Il joua sublimement en Hollande et un peu partout de par le monde devant des auditoires d'élite. Il a participé l'an dernier au plus grand gala jamais organisé à la montagne en compagnie d'André Mathieu et de Claire Gagnier et ce fut véritablement un triomphe pour son art. Depuis lors, il a donné dans notre ville un récital en l'Auditorium du Plateau et au lendemain tout la presse s'accordait pour lui décerner un nouveau tribut d'admiration. On aura, dimanche, le rare privilège d'entendre à nouveau cet artiste incomparable. Marthe Lapointe sera également soliste lors du concert précité. Elle chanta des extraits d'opéra.

Détail très important, la foule présente sera filmée et apparaîtra dans le film. Tous auront ainsi l'occasion de paraître sur l'écran, car "Le Père Chopin" sera ensuite déroulé dans toutes les parties du monde.

Le concert se fait au profit des "Amis de l'Art".

S. E. Mgr Gay à Radio-Canada

Dimanche, à midi et demi, S. E. Mgr Jean Gay, de la Congrégation du Saint-Esprit, évêque-coadjuteur de la Gueloupe (Antilles françaises), donnera une causerie au poste CBF de Radio-Canada. Il fera un appel en faveur des besoins de son diocèse français.

Auditions aux "Variétés Lyriques"

Les auditions aux Variétés lyriques pour les chœurs et les rôles chantés, auront lieu cette année, le mardi, 15 août, de 4 h. p.m. à 9 h. p.m., au Monument national. On est prié de se présenter avec la musique des pièces que l'on devra chanter.

L'Assomption au Cap-de-la-Madeleine

A l'occasion de la fête de l'Assomption, le 15 août, M. l'abbé Benoît Trépanier, du séminaire des Trois-Rivières, donnera le sermon de circonstance à la grande messe solennelle en plein air. M. le chanoine Desilets, supérieur du séminaire, célébrera cette messe, et S. Ex. Mgr A. O. Comtois, évêque des Trois-Rivières, assistera au trône.

Le chemin de la croix sera prêché par le R. P. Victorien Cossette, O.M.I.

Les pèlerins de langue anglaise auront pour prédicateur le R. P. Sackett, O.M.I., de la province du Texas. Et le soir, le R. P. W. Laberge, O.M.I., nous proposera la Sainte Vierge comme notre modèle et notre avocate, dans un sermon qui précédera la procession aux flambeaux.

Au Cap-de-la-Madeleine, déjà un grand nombre de pèlerins sont arrivés de toutes les parties de la province et des Etats-Unis. Plusieurs suivent la neuvaine au complet. Dimanche soir, 125 pèlerins de Saint-Paul, Minnesota, viendront se joindre à nos fêtes pour trois jours.

Profitez de ces jours de grâce et de bénédictions; attirez par notre ferveur la protection toujours fidèle de notre madone nationale, Notre-Dame du Cap, Reine du Très Saint-Rosaire.

Les pèlerins de la rive sud sont priés de noter que mardi, le 15 août, le premier bateau-traversier partira de Sainte-Angele à 6 heures, au lieu des heures régulières. Qu'on profite donc de ces premiers voyages afin de décongestionner les traverses des heures suivantes. Les premiers arrivés seront les premiers servis.

Prises de vues au Chalet, dimanche

C'est dimanche prochain, le 13 août, que Renaissance-Films commencera les scènes de tournage du film "Le Père Chopin", mettant en vedette Madeleine Ozeray, Marcel Chabrier et François Rozet. C'est la première fois dans nos annales qu'une pellicule cinématographique est tournée dans les arrondissements de Montréal et il faut mériter qu'on en souligne l'importance.

Madeleine Ozeray, l'attachante personnalité du cinéma français, vedette de plusieurs films, entre autres *La Fin du Jour*, *Ramantou*, *La Dame de Pique*, *Crime et Châtiment*, viendra saluer le public et lui révéler un ravissant petit poème de Péguy. Nul doute que tous ses amis canadiens, qui ont eu l'occasion d'applaudir à son talent, voudront ne pas manquer cette chance de voir leur artiste favorite au Chalet de la Montagne. Madeleine Ozeray est la bienvenue chez nous et tous lui ménagent un accueil des plus chaleureux pour dimanche.

Un grand concert aura lieu sous la direction de Jean Beaudet, directeur musical à Radio-Canada, avec l'Orchestre Philharmonique de Montréal. On se rappelle les mémorables succès qu'a remportés cet ensemble la saison dernière au St-Denis avec les plus éminents chefs d'orchestre. Comme solistes, Noël Brunet, jeune violoniste canadien-français qui a émerveillé les connaisseurs par sa technique éblouissante et son jeu sensible et nuancé. Noël Brunet est Prix d'Europe 1936 et une fois rendu en Belgique, il obtint la Médaille d'Or du Conservatoire Royal de Bruxelles. Il joua sublimement en Hollande et un peu partout de par le monde devant des auditoires d'élite. Il a participé l'an dernier au plus grand gala jamais organisé à la montagne en compagnie d'André Mathieu et de Claire Gagnier et ce fut véritablement un triomphe pour son art. Depuis lors, il a donné dans notre ville un récital en l'Auditorium du Plateau et au lendemain tout la presse s'accordait pour lui décerner un nouveau tribut d'admiration. On aura, dimanche, le rare privilège d'entendre à nouveau cet artiste incomparable. Marthe Lapointe sera également soliste lors du concert précité. Elle chanta des extraits d'opéra.

Détail très important, la foule présente sera filmée et apparaîtra dans le film. Tous auront ainsi l'occasion de paraître sur l'écran, car "Le Père Chopin" sera ensuite déroulé dans toutes les parties du monde.

Le concert se fait au profit des "Amis de l'Art".

S. E. Mgr Gay à Radio-Canada

Dimanche, à midi et demi, S. E. Mgr Jean Gay, de la Congrégation du Saint-Esprit, évêque-coadjuteur de la Gueloupe (Antilles françaises), donnera une causerie au poste CBF de Radio-Canada. Il fera un appel en faveur des besoins de son diocèse français.

Auditions aux "Variétés Lyriques"

Les auditions aux Variétés lyriques pour les chœurs et les rôles chantés, auront lieu cette année, le mardi, 15 août, de 4 h. p.m. à 9 h. p.m., au Monument national. On est prié de se présenter avec la musique des pièces que l'on devra chanter.

L'Assomption au Cap-de-la-Madeleine

A l'occasion de la fête de l'Assomption, le 15 août, M. l'abbé Benoît Trépanier, du séminaire des Trois-Rivières, donnera le sermon de circonstance à la grande messe solennelle en plein air. M. le chanoine Desilets, supérieur du séminaire, célébrera cette messe, et S. Ex. Mgr A. O. Comtois, évêque des Trois-Rivières, assistera au trône.

Le chemin de la croix sera prêché par le R. P. Victorien Cossette, O.M.I.

Les pèlerins de langue anglaise auront pour prédicateur le R. P. Sackett, O.M.I., de la province du Texas. Et le soir, le R. P. W. Laberge, O.M.I., nous proposera la Sainte Vierge comme notre modèle et notre avocate, dans un sermon qui précédera la procession aux flambeaux.

Au Cap-de-la-Madeleine, déjà un grand nombre de pèlerins sont arrivés de toutes les parties de la province et des Etats-Unis. Plusieurs suivent la neuvaine au complet. Dimanche soir, 125 pèlerins de Saint-Paul, Minnesota, viendront se joindre à nos fêtes pour trois jours.

Profitez de ces jours de grâce et de bénédictions; attirez par notre ferveur la protection toujours fidèle de notre madone nationale, Notre-Dame du Cap, Reine du Très Saint-Rosaire.

Les pèlerins de la rive sud sont priés de noter que mardi, le 15 août, le premier bateau-traversier partira de Sainte-Angele à 6 heures, au lieu des heures régulières. Qu'on profite donc de ces premiers voyages afin de décongestionner les traverses des heures suivantes. Les premiers arrivés seront les premiers servis.

Nouveauté

Madame Sous-Chef

par Colette YVER

Roman de 250 pages.

Au comptoir \$1.25.

Par la poste \$1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

MARTE LAPOINTE

Le programme du dernier concert d'été de la saison, au rond-point du mont Royal, dirigé par Me Désiré Defaux, sera le suivant:

Tannhäuser, prélude au 3e acte, Wagner. Symphonie no 6 en si mineur "Pathétique", Tchaikowsky; Danses slaves en sol mineur et en la bémol majeur, Dvorak; Sang viennois, Johann Strauss. Rhapsodie roumaine, Enesco.

Les passes datées du 9 août devront être utilisées le 10.

L'horaire des spectacles

ST-DENIS
"Mystère"
12 h. 30, 3 h. 42, 6 h. 24, 9 h. 36.
1 h. 35, 5 h. 07, 8 h. 19.
ORPHEUM
"Le grand mensonge"
10 h. 15, 12 h. 35, 7 h. 50, 5 h. 05.
7 h. 25, 9 h. 40.
LOEWS
"The White Cliffs of Dover"
10 h. 45, 1 h. 3, 3 h. 45, 6 h. 30, 9 h. 10.
PALACE
"Up in Mabel's Room"
10 h. 30, 1 h. 15, 4 h. 40, 7 h. 25.
CAPITOL
"Two Girls and a Sailor"
10 h. 30, 1 h. 25, 4 h. 20, 7 h. 15, 10 h. 05.
PRINCESS
"Lady Let's Dance"
12 h. 10, 1 h. 35, 4 h. 35, 7 h. 20, 10 h. 05.

La gazette artistique

Cinéma

SAINT-DENIS: Les mystères de Paris, avec Madeleine Ozeray et Constant Remy. En plus, Les amours de Pergolèse, avec Pierre-Richard Wilm. (Du 11 au 18 inclusivement).

ORPHEUM: Le grand mensonge, avec Betty Davis, George Brent et Mary Astor. Dialogue entièrement en français. (Du 10 au 17 août inclusivement).

LOEWS: The White Cliffs of Dover, avec Irene Dunn, Alan Marshall, Frank Morgan. (Du 10 au 17 août inclusivement).

PALACE: Two Girls and a Sailor, avec June Allyson et Gloria De Haven. (Du 10 au 17 août inclusivement).

CAPITOL: Up in Mabel's Room, avec Mischa Auer. (Du 10 au 17 août inclusivement).

PRINCESS: Lady Let's Dance, avec Belita et quatre orchestres de danse. (Du 10 au 17 août inclusivement).

Musique

AU ROND-POINT DU MONT-ROYAL: Concert symphonique dirigé par Jean-Marie Beaudet, avec Noël Brunet et Marthe Lapointe, comme solistes. (Le dimanche, 13 août dans l'après-midi).

AUX VARIETES LYRIQUES: Auditions pour les chœurs et les rôles chantés, au Monument National. (Le mardi, 15 août, de 4 h. p.m. à 9 h. p.m.).

Les hommages de Radio-Canada au pays d'Evangéline

A l'occasion de sa fête nationale — Un programme d'œuvres musicales et littéraires, programme tout acadien

La fête de l'Assomption, le mardi, 15, c'est aussi la fête nationale des Acadiens. A cette occasion, la Société Radio-Canada a préparé un programme à la fois musical et littéraire en hommage au pays d'Evangéline. Ce programme qui passera de 8 h. 30 à 9 h. 55 (heure de l'Est) sera entièrement composé d'œuvres d'expression acadienne. Mlle Marcelle Barthe en aura la direction artistique avec le concours de M. J.-J. Gagnier, compositeur et chef d'orchestre.

Les artistes qui prendront part à cette émission seront Anna Malenfant, contralto, et Jacques Labrecque, ténor. Celui-ci chantera des airs du folklore acadien et Albert Du Houle dira un poème de Léopold Houle, intitulé *Evangéline*.

L'orchestre fera entendre une *Berceuse* d'œuvre de M. Benoit Poirier, organisée à Notre-Dame de Montréal. Comme on le sait, Mlle Anna Malenfant et M. Benoit Poirier sont d'origine acadienne.

Jacques Labrecque a fait connaître par Radio-Canada, à l'émission du Réveil rural, l'œuvre pour laquelle le R. P. Anselme et le R. F. Daniel, de l'Ordre des Frères Mineurs, rénovateurs du folklore acadien au chapitre de la chanson. M. Léopold Houle a écrit son poème lors d'un séjour récent à l'Université Saint-Joseph de New Brunswick. Il avait été du par Mlle Lorraine LeBlanc à une soirée littéraire donnée par les élèves des cours d'été.

Le programme débutera par l'«Ave Maria» de St-Joseph, chant national des Acadiens.

Pour l'écoute, les postes de Radio-Canada, — réseau français, — et les postes affiliés.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Au dernier concert symphonique de l'été



Directrice: Germaine BERNIER

LE SAUT

Un navire avait fait le tour du monde et retournait au port; le temps était beau, tout l'équipage était sur le pont.

Au milieu des passagers, un grand singe amusait tout le monde.

Ce singe gambadait, sautait, faisait des grimaces, imitait les gens, et, voyant qu'on s'occupait de lui, il continuait de plus belle.

Il s'élança sur un petit garçon de douze ans, le fils du capitaine du navire, arracha son chapeau, le mit sur sa tête et grimpa bien vite au mât.

Tout le monde riait, mais l'enfant restait tête nue, ne sachant s'il devait rire ou pleurer.

Le singe s'assit sur la hune, et avec ses dents, avec ses ongles, commença à déchirer le chapeau.

On eût dit qu'il voulait taquiner l'enfant à plaisir, en lui montrant le chapeau et en lui faisant des signes.

Le gamin avait beau le menacer, lui crier des injures, le singe continuait à déchirer le chapeau.

Les matelots riaient de plus en plus; tout à coup le gamin devint rouge de colère; puis, de dépit, jeta son habit et se mit à la poursuite du singe.

D'un bond il fut auprès de lui; mais l'animal, plus agile et plus adroit, lui échappa, au moment où il croyait atteindre le chapeau.

— Tu ne m'échapperas pas! s'écria le gamin, grimpa toujours après le singe.

Le singe, d'étape en étape, l'attrait de plus en plus haut, sans que l'enfant obtint plus de succès; mais le gamin, plein de fureur, ne renonçait pas à la lutte.

Au sommet du mât, le singe, se tenant d'une main à une corde, mit le chapeau au bout de la plus haute hune, et lui-même grimpa jusqu'en haut; de là, il riait et montrait ses dents.

Du mât au bout de la hune où était suspendu le chapeau, il y avait plus de deux mètres de distance; aussi ne pouvait-on l'avoir qu'en lâchant la corde et le mât.

Mais le petit était très excité; il lâcha le mât et passa sur la hune.

Tout le monde regardait et riait de cette lutte entre le singe et le fils du capitaine; mais dès qu'on s'aperçut qu'il avait lâché la corde et qu'il se mettait sur la hune tous

les matelots restèrent paralysés de frayeur.

Un seul faux mouvement, et il pouvait se fracasser sur le pont; si même il arrivait à atteindre le chapeau, il ne parviendrait pas à descendre.

Chacun attendait avec anxiété ce qui allait se passer. Tout à coup quelqu'un poussa un cri de frayeur.

L'enfant revint à la situation, regarda en bas et chancela.

A ce moment, le capitaine du navire, le père de l'enfant, sortait de sa cabine, tenant un fusil pour tuer des moutons; il vit son fils sur le mât, et dirigea sur lui son arme, criant: "A l'eau! immédiatement à l'eau, ou je te tue!" Le garçon chancelait sans comprendre.

"Sauter! ou je te tue, un deux!" Et au moment où le père cria: "Trois!" l'enfant se précipita dans la mer.

Comme un boulet, le corps de l'enfant tomba dans l'eau; mais les flots l'avaient à peine recouvert, que vingt braves matelots se jetaient à la mer.

Dans l'espace de quarante secondes qui semblèrent un siècle aux spectateurs, le corps de l'enfant parut à la surface. On l'atteignit et on le transporta sur le vaisseau; quelques minutes après, l'enfant rendit de l'eau par la bouche et commença à respirer.

Quand le capitaine le vit sauvé, il jeta un cri, comme si quelque chose l'étonnait, et se sauva dans sa cabine.

Léon TOLSTOI

Cà et là

LE NOM DIFFICILE

Un Américain voyageant en Europe engage un domestique. En arrivant dans un hôtel en Autriche, il lui ordonne de faire inscrire leurs noms au bureau. Quelque temps après, l'Américain demanda au domestique s'il avait exécuté ses ordres.

— Oui, monsieur, répondit l'autre.

— Comment avez-vous écrit mon nom?

— Ma foi, monsieur, je ne sais pas le prononcer, mais je l'ai copié sur votre valise.

— Mais mon nom n'y est pas. Apportez-moi le livre.

On apporta le registre et l'Américain lut: M. Garanti Tout cuir.

REFLEXION

Un fou est amené dans un asile, mais, comme il n'est pas dangereux, on le laisse circuler à son gré dans le parc. Au potager, il avise le jardinier:

— Que faites-vous là? demande le fou.

— Je soigne les fraises.

— Qu'est-ce que vous mettez sur vos fraises?

— Vous le voyez: du fumier.

Le dément réfléchit, puis remarqua: — Moi, je mets du sucre. C'est peut-être parce que je suis fou.

Parfumerie, bijoux, accessoires de toilette. Venez nous voir.

256 Ste-Catherine E. LA 6933

BISCUITS • GÂTEAUX • TARTES



235 ouest, avenue Laurier - CR. 2167 - Montréal

Ceux qui firent notre pays

Elzéar Bédard

(1799-1849)

Pierre Bédard ne fut pas le seul de cette illustre famille à combattre en Chambre en faveur des droits de la population de langue française. Son fils, Elzéar Bédard, participa aux luttes qui précédèrent les troubles de '37. Né à Québec, le 24 juillet 1799, il était le second fils de Pierre Bédard. Il fit ses études classiques aux séminaires de Nicolet et de Québec s'initia au droit dans l'étude d'Andrew Stuart après quoi il fut admis à la pratique du droit pour la province du Bas-Canada.

En 1832, les électeurs du comté de Montmorency le choisirent comme leur député à l'Assemblée législative. Il joignit le groupe de Papineau.

En 1834, ce fut lui qui proposa l'adoption des 92 résolutions qui constituèrent la somme des réclamations des Canadiens français de l'époque. Il se sépara cependant de ses compagnons de lutte et adopta une attitude plus conciliante à l'égard du gouvernement.

Il fut plus tard nommé juge de la Cour du Banc du Roi. Lors des troubles de 1837, il prétendit avec plusieurs autres juges, notamment les honorables Panel et Vallières de Saint-Réal, que le privilège de "habeas corpus" constituait un droit inaliénable qu'aucune ordonnance ne pouvait suspendre. Il accorda les brefs demandés ainsi que plusieurs de ses collègues et avec eux, il fut pris de ses pouvoirs judiciaires. Ceux-ci lui furent cependant restitués.

Assigné à la présidence du tribunal de Montréal, il eut une dispute de préséance avec le juge Charles Dewey Day. Cette querelle fut portée à Londres. La décision lui fut favorable. La Fontaine la lui communiqua sur son lit de mort. Il avait en effet été frappé comme tant d'autres par la terrible épidémie de choléra. Il mourut à Montréal, le 11 août 1849.

La population de Québec l'avait élu comme son premier maire en 1833. Il avait épousé en 1827, Julie-Henriette, fille de James Lempière Marrett, marchand, dont il eut une fille qui mourut en bas âge.

Faits et glanes

Quand la Côte d'Azur était en guerre

Le siècle de Louis XIV, le siècle du Roi Soleil où fleurissaient les belles manières des marquis et des courtisans, où la Cour faisait parade d'un luxe inouï, où le bon ton primait les plus graves occupations, le grand siècle fut pour la Côte d'Azur une époque de batailles, de combats et de guerres sans trêves: Espagnols, Italiens, Anglais, Autrichiens se disputèrent Cannes, Nice, Menton et Monaco. Toutes ces villes formèrent autant de petits duchés soutenant des luttes héroïques contre les envahisseurs aux différents pavillons. Peuples maritimes, pêcheurs pauvres et modestes vivant au fond des golfes, dans les creux des rochers, les habitants de la fameuse côte voyaient avec inquiétude les puissants paraître et disparaître, vainqueurs, vaincus, chassés ou envahisseurs! Tandis que vers le Rhin s'entre-choquaient des armées immenses où les plus illustres généraux rivalisaient de science et de courage, l'histoire dit: "En l'hiver 1641, deux cents Menthonnais envahirent Monaco qui était alors espagnol." Et cette phrase seule résume tous les combats livrés sur la Côte d'Azur au XVII^e siècle.

Il n'est, de nos jours, aucun coin de cette terre ensoleillée dont le but ne soit: attirer l'étranger. Chaque village, si petit soit-il, possède une antiquité: des fragments de remparts, la statue d'un héros, pour tout dire, une histoire; et le touriste vient, admire et demeure stupéfait de ces châteaux, de ces forteresses, de ces ouvrages de défense. Au XVII^e siècle, chaque ville, si grande qu'elle fût, redoutait l'étranger.

Entre Nice et Cannes, Antibes devint un port de guerre important, ville exclusive de ravitaillement, que Louis XIV, obsédé par ses deux grandes rivaux, ne laissa se fortifier. Les habitants succombaient

sous le poids des armements. Le grand Roi, pourtant si enclin aux Arts, résolut la démolition du théâtre pour construire un parc d'artillerie.

Le nuoc-mam annamite

Le nuoc-mam des Annamites est une sorte de saumure préparée avec des poissons, et sa réputation est parvenue jusque dans nos pays. Il est, dans cette colonie, l'objet d'une exploitation importante, qui exige des capitaux et tout un assortiment d'ustensiles. Voici comment il se prépare.

Des pêcheurs, montés sur de grandes jonques de mer, s'en vont en groupe à la pêche; un homme, doué d'une vue excellente, se tient à l'avant du bateau de tête et inspecte les flots. Dès qu'il a découvert un banc de poissons, les barques s'écarteront, se hâtent vers l'emplacement, jettent leurs filets.

Revenus à terre, les hommes trient leur capture, choisissent les espèces et les lavent dans de grands cuivres de bois. Puis la préparation commence. Dans un cuveau, on pose d'abord un lit de riz légèrement fritt, puis une couche de poissons, et ainsi de suite jusqu'à ce que le récipient soit plein. Le riz sert de ferment. Ce sont les sardines qu'on préfère pour cette préparation, puis le saumon; mais, à défaut, on utilise les autres.

La fermentation se produit au bout de quelques jours. Alors commence à venir à la surface une couche épaisse de graisse de poisson qu'on recueille précieusement: c'est le nuoc-mam de premier choix. Le plus savoureux et le plus cher. Puis se forme une deuxième couche de saumure, de couleur brun foncé, qui suragne, tandis que les carcasses des poissons, têtes, nageoires, arêtes, tombent au fond. Cette seconde saumure est plus abondante, mais moins appréciée que la première, est versée dans des baquets de arès, où on la laisse reposer pendant une quinzaine de jours, après l'avoir salée suivant des proportions bien définies. Au bout de ce temps, on soutire la partie inférieure qui constitue la saumure de troisième qualité. Quant aux squelettes, on les comprime en bloc qui sont vendus comme engrais.

Le marchand charge ses jarres et va de village en village proposer ses diverses qualités de saumure. Si la récolte de riz a été bonne, c'est-à-dire si le public a de l'argent, la marchandise est rapidement enlevée. Sinon, le fabricant rapporte ce qui lui reste, ce qui, pour lui, est un désastre, car le nuoc-mam se gâte parfois quand il fait chaud.

Produits de la ferme:

BEURRE, ŒUFS, FROMAGE

H. DUBOIS & CIE

PROVISIONS EN GROS

HA. 4274-5 - Bureau: HA. 4280

273-277 EST, RUE SAINT-PAUL

Des nouveautés de France

dans la Collection Catholique

AINSI DONC ENCORE UNE FOIS

— Paul Claudel. 64 pages. 40s

LES SIGNETS DU MISSEL — René

Fernand. 64 pages. 40s

HOMMES, MES FRÈRES — A. D.

Sertillanges, O.P. 64 pages. 40s

LACORDAIRE ET NOUS — Fran-

cois Mauriac. 64 pages. 40s

SA SAINTETÉ PIE XII — M. S.

Gillot, O.P. 64 pages. 40s

REJOINDRE DIEU — R. M.

Bruckberger. 64 pages. 40s

LA VIE DE JEANNE D'ARC —

par elle-même. 64 pages. 40s

LE SANG, LA CROIX, LA VERITE —

Sainte Catherine de Sienne. 64

pages. 40s

LA RETRAITE AUX HOMMES —

CHEZ LES DOMINICAINS —

André David. 100 pages. 50s

NOTRE-DAME

de Charles Péguy. 40s

SERVICE DE LIBRAIRIE

DU "DEVOIR"

Un génie qui a survécu

Il y avait un homme qui, à douze ans, avec des barres et des ronds, avait créé les mathématiques; qui, à seize, avait fait le plus savant traité des sections coniques qu'on eût vu depuis l'antiquité; qui à dix-neuf, réduisit en machine une science qui existe tout entière dans l'entendement; qui, à vingt-trois, démontra les phénomènes de la pesanteur de l'air, et détruisit une des grandes erreurs de l'ancienne physique; qui, à cet âge où les autres hommes commencent à peine de naître, ayant achevé de parcourir le cercle des connaissances humaines, s'aperçut de leur néant, et tourna ses pensées vers la religion; qui, depuis ce moment jusqu'à sa mort, arrivée dans sa trentième année, toujours infirme et souffrant, fixa la langue que parlèrent Bossuet et Racine, donna le modèle de la plus parfaite plaisanterie comme du raisonnement le plus fort; enfin qui dans les courts intervalles de ses maux, résolut par abstraction un des plus hauts problèmes de géométrie, et jeta sur le papier des pensées qui tiennent autant de Dieu que de l'homme: cet étonnant génie se nommait Pascal.

Chateaubriand

* * *

Blaise Pascal, né à Clermont-Ferrand en 1623, mourut à Paris en 1662. A douze ans, il découvrit seuls, sans maître et sans livres, les éléments de la géométrie; à seize ans, il écrivit en latin son premier ouvrage. Effrayé de cette précocité, son père dut le détourner d'études excessives qui minaient sa santé déjà délicate. Pascal, dès lors, fréquenta le monde durant quelques années; mais, à la suite d'un accident où il faillit périr, il se retira à Port-Royal et se consacra tout entier aux exercices de piété. C'est dans cette retraite qu'il composa ses *Lettres Provinciales* (1656), écrites pour défendre les religieux de Port-Royal contre leurs adversaires. La clarté, la brièveté, une élégance inconnue jusque-là, une ironie mordante et naturelle, une véhémence qui s'élevait au niveau de ce que l'éloquence antique a produit de plus achevé, sont les principales qualités, qui, au point de vue littéraire, rendront immortelle cette oeuvre de Pascal.

Il travaillait à un grand ouvrage sur le christianisme, lorsque la mort le surprit à l'âge de trente-neuf ans. Les fragments de cet ouvrage trouvés dans ses papiers ont été publiés plus tard sous le titre de *Pensées*. La sublimité de quelques-uns de ces morceaux les met au niveau de tout ce qui a été écrit de plus parfait.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

EN VACANCES

Faites-vous suivre par

LE DEVOIR

Canada

1 semaine 20

2 semaines 35

3 semaines 50

1 mois 65

2 mois 1.15

3 mois 1.65

Etats-Unis

1 semaine 25

1 mois 75

3 mois 2.25

Strictement payable d'avance

par mandat-poste ou chèque

au pair, sinon alouer 15 sous

pour frais d'échange, au "De-

voir", Boîte Postale 500, (Place

d'Armes), Montréal.

Nul abonnement accepté

par téléphone.

La récolte doit être faite avec soin

Les arboriculteurs et les maraichers font assurément un superbe travail en ce qui concerne la conservation de leurs produits, mais prennent-ils toujours les soins nécessaires pour éviter les pertes avant l'encavage ou l'expédition, dit M. W. B. Phillips, de la division de l'horticulture à la ferme expérimentale centrale, Ottawa?

Il est alarmant par exemple de voir le nombre de pommes de terre de consommation qui doivent être jetées pendant la saison. L'examen minutieux de ces tubercules révèle que la plupart d'entre eux sont meurtris, entaillés ou pourris. Ces dégâts peuvent être évités par une manutention soignée. Quand on laisse tomber une pomme de terre, la peau se fend souvent et le tissu se meurtrit, favorisant ainsi le développement des pourritures qui se propagent à d'autres tubercules et font perdre une bonne partie de la récolte.

Les autres plantes-racines, de même que les choux, les chou-fleurs, le céleri et d'autres légumes entreposés, exigent aussi des manutentions soignées. Tous sont

réellement des matériaux vivants composés d'un grand nombre de petites cellules qui se rompent sous l'effet des manutentions brutales, et il en résulte une région de tissu mort et une perte de vitres.

Le besoin de bonnes manutentions est encore plus nécessaire pour les fruits et on donne généralement plus de soins à cette récolte qu'à celle des légumes. Et cependant le manque de précautions cause de grosses pertes tous les ans. Les meurtrissures infligées au moment de la cueillette, sur la voiture pendant le transport à la conserverie, au cours du triage ou de l'emballage, sont des causes de pertes.

On ne saurait établir des règles fixes pour résoudre ces problèmes. C'est une question de bon sens, tout simplement. Le matelassage des paniers, des tables de triage et des caisses pour les fruits tendres aide beaucoup. Il se perd moins de plantes-racines lorsqu'on se sert de machines convenables pour l'encavage. On sait que le bon choix des hommes prévient bien des pertes. Lorsqu'un homme ne comprend pas l'importance des manutentions soignées, qu'on le mette à une autre tâche où il causera moins de mal.

ment temporairement suspendu. Les coupons jusqu'au 40 inclusivement ne seront plus valables; les numéros subséquents pourront éven-

tuellement servir; donc les conserver.

Les rations du mois d'août

Les coupons suivants deviennent

valides:

17 août — Nil.

24 août — Beurre, 74, 75; thé;

café T-39.

31 août — Sucre, 40, 41; conser-

ves, 27, 28.

Expirent le 31 août: les coupons

de beurre 70 à 73 inclusivement.

Restent valides jusqu'à avis con-

traire tous les coupons de conser-

ves, sucre et thé-café, le numéros

antérieurs à ceux mentionnés ci-

dessus.

CONSERVES DOMESTIQUES

Durant la prochaine saison de

mise en conserve, chacun aura

droit à cette fin d'obtenir 10 livres

de sucre. Les premiers cinq cou-

pons "F" du carnet n° 3 valables

pour une livre de sucre chacun,

sont en vigueur depuis le

25 mai; les cinq autres

coupons deviendront valables le

6 juillet. Si l'on préfère acheter les

conserves plutôt que de les fabri-

quer, on pourra échanger ces cou-

pons au bureau local de rationne-

ment.

VIANDÉ ET SAUMON: rationne-

VALEUR DES COUPONS

Sucre, 1 livre par coupon.

Thé, 4 onces par coupon E et T.

Café, 1 livre par coupon E et T.

Beurre, 1-2 livre par coupon.

Un coupon de conserves D dans

le carnet n° 3 et 17 et suivant dans

le carnet n° 4, valables pour:

Confiture, gelée, marmelade,

beurre de miel, beurre d'érable: 12

onces liquides.

Fruits en conserve: 20 onces li-

quides.

Miel liqué: 24 onces liquides.

Miel en gâteau: 2 livres ou 2

rayons réguliers.

Sirop de maïs: 15 onces liquides.

Mélasse: 40 onces liquides.

Fruits pour bars de rafraîchis-

sement: 12 onces liquides.

Sauce d'atocas: 12 onces liqui-

des.

Sirop d'érable (de février à fin

de mai): 40 onces liquides, soit 1

gallon pour 4 coupons.

Sirop d'érable (à partir de juin):

24 onces liquides.

Sucre d'érable: 2 livres.

Sucre, ½ livre.



VENTE ANNUELLE

DE FOURRURE

N'attendez pas à l'automne pour

acheter votre manteau de

fourrure.

Ainsi va le monde...

Le parti communiste mondial, la Russie, l'Angleterre et les Etats-Unis

"Il n'y a pas lieu de s'émouvoir des manœuvres de Moscou" — "Les chances d'infiltration du communisme par tout le monde sont superbes" — Les communistes et le monde syndical — Point de vue général sur le monde et, particulièrement sur l'Amérique latine — La lutte contre le catholicisme — Guerre d'outrance — "Des nécessités de stratégie nous donnent mine de sympathisants de la religion."

Un rapport du camarade Lafferte, du Chili, au congrès communiste de Mexico — Pages livrées pour la première fois au public, pages à lire et à étudier

Le texte suivant, traduit de Manana, grand hebdomadaire de Mexico, donne la substance d'un discours prononcé le 18 mai, en séance secrète d'un congrès communiste, à Mexico, par Lafferte, communiste chilien.

Le camarade LAFFERTE: En quelques mots, pour ne pas fatiguer l'attention de l'assemblée, je ferai rapport de la situation générale du continent américain, de l'Angleterre et de la Russie sur tout ce qui a trait à notre parti communiste mondial.

Pour préciser les idées, il faut indiquer que l'U.R.S.S., le gouvernement du Maréchal Staline, continue à rester fidèle aux orientations légitimes que nous venons d'entendre. Il continue d'être entièrement fidèle et il n'y a pas lieu, entre nous, de nous émouvoir des manœuvres de Moscou et des autres centres marxistes pour apaiser les méfiances, les soupçons du capitalisme. En ce moment où l'effort de guerre des Nations-Unies doit être concerté pour en finir avec les puissances de l'Axe, les chances d'infiltration du communisme par tout le monde sont superbes. Non seulement dans le prolétariat, mais aussi dans le monde intellectuel et culturel, dans le domaine militaire, dans la finance, et dans le commerce international.

Pour ce qui a trait au prolétariat, notre base consiste dans l'Union des syndicats soviétiques, qui est en rapport avec certains pays, comme le Congrès ouvrier d'Angleterre, les organisations syndicales de l'Inde, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique, le C.I.O. et la Fraternité ferroviaire des Etats-Unis, la C.T.A.U. en Amérique latine. A l'intérieur de ces organisations, les cellules communistes ont un contrôle qui nous permet d'espérer le triomphe. S'il est vrai que le chef travailliste anglais ne s'adapte pas à notre idéologie, nous avons cependant avec nous en Hillman et Lombardo, deux autorités importantes sur ce continent.

Pour ce qui a trait à l'Amérique latine, nous avons des contingents dans la Confédération générale des travailleurs, composés en Argentine par les syndicats de Fédération nationale de l'industrie. Tous sont au courant de la situation présente de l'Argentine et il est évident que je n'ai pas à en parler. Mais ces chefs marxistes ont réussi à s'échapper de la persécution du gouvernement et on n'a pu arrêter que quelques-uns des plus importants, comme les crises ouvrières. Malgré cela, les crises qui seront provoquées par les expropriations argentines des gouvernements saxon, favoriseront l'infiltration communiste. Il faut noter que, dans le cas de l'Argentine, la haine à l'égard des Saxons peut être utilisée en notre faveur, lorsque celle-ci se verra tomber sous la domination des armes anglo-américaines. Les autres pays qui sont sous l'influence du gouvernement nationaliste argentin actuel, sont le Paraguay, le Pérou, la Bolivie et, en partie, le gouvernement du Chili, mon propre pays. Malgré cela, tout ceci tombera avec le gouvernement argentin. La Révolution qui se prépare avec notre aide et direction dans ces pays sera appuyée par les Etats-Unis, l'Angleterre et le Brésil. Les éléments dirigeants de la Confédération des travailleurs du Paraguay, sont actuellement en exil par la persécution du nouveau gouvernement, mais aussi bien à qu'en Bolivie

nous avons obtenu que les diplomates anglo-saxons ne reconnaissent pas les nouveaux gouvernements, qui se trouvent donc dans la même situation que l'Argentine.

Au Chili, le parti communiste et la Confédération des travailleurs sont en coopération ouverte et nous prenons part au gouvernement. La nécessité économique a obligé le gouvernement de Rio à reconnaître l'Argentine. Néanmoins, nous avons beaucoup d'espoir que le gouvernement de Rio aidera les révolutions de caractère communiste qui éclateront dans ces pays grâce aux conditions susdites. Le cas du Venezuela et de la Colombie, pays parfaitement contrôlés par l'impérialisme anglo-américain, est difficile parce que là nous n'avons pas encore une situation entièrement sous contrôle.

Il a fallu insister pour que le président actuel de la Colombie ne renonce pas à son poste. Des élections nouvelles pouvaient être fatales au régime libéral qui permet l'existence de partis communistes. La Confédération des travailleurs de Colombie est intégrée dans les syndicats communistes et nous contrôlons cette organisation. Il n'en est pas ainsi au Venezuela où les lois qui furent récemment promulguées nous sont défavorables. Mais nous ne pouvons pas entrer en lutte ouverte contre le gouvernement actuel du Venezuela sans y risquer une complète déroute. Dans l'Equateur, nous avons organisé le comité national des travailleurs de l'Equateur qui est en outre à sa période d'agitation et de propagande syndicale. Au Pérou, il n'y a qu'un comité national d'unification des travailleurs, formé par nos cellules, mais qui rencontre une résistance très forte de la part du gouvernement et des classes sociales.

Les révolutions qui eurent lieu à Salvador ont éveillé l'attention des gouvernements ploutocrates et je sais que la lutte contre nos cellules a été intensifiée. Néanmoins, j'utiliserai aux Etats-Unis ces informations pour obtenir, du département d'Etat de Washington, qu'il intervienne en faveur de nos cellules, les qualifiant de révolutions démocratiques, qui luttent pour la démocratie, en faveur des Nations-Unies. J'ai réussi la même intervention ici à Mexico, et nous avons reçu l'assurance que le Mexique interviendra en faveur des révolutionnaires arrêtés au Nicaragua, Puerto Rico, République Dominicaine, Pérou, Equateur et Venezuela.

Pour ce qui a trait au Costa Rica, le gouvernement sera englobé dans les éléments apparentés à notre idéologie, en union avec le Président Picado P. et notre cause a été favorisée par l'établissement des rapports avec l'U.R.S.S. J'estime opportun d'indiquer que les activités des cellules dans toutes ces républiques du Midi ont été favorisées par les activités diplomatiques du Ministère des affaires étrangères du gouvernement de Moscou, appuyé par le département d'Etat de Washington et par le Secrétariat des Affaires étrangères de Mexico, car au moment d'établir les rapports diplomatiques, les missions culturelles et les missions commerciales et financières qui sont maintenant centralisées dans l'ambassade de Oumansky et dans les bureaux financiers de la Corporation Carp et l'Agence Amtorg, de Washington, et celles qui peut-être ont installées également au Canada, favorisent l'infiltration communiste dans l'Amérique latine. On a installé de façon stratégique une succursale des deux agences au Canada, afin de mettre en concurrence les industriels et commerçants étatsuniens avec ceux du Commonwealth des nations britanniques. Tous les établissements anglais de l'Amérique latine chercheront à vendre à l'U.R.S.S. par l'entremise des bureaux de la Corporation Carp et l'Agence Amtorg du Canada. Tous les établissements étatsuniens de ce continent feront de même par l'entremise des bureaux respectifs de Washington. D'autre part, les techniciens financiers, industriels et commerçants russes voyageront par tout le continent américain, flanqués de financiers, commerçants et industriels canadiens anglais et américains. Ainsi se facilitera notre labeur pour obtenir le contrôle des pays de ce continent.

Pour ce qui a trait au travail culturel, l'infiltration des cellules dans les masses étudiantes de tous les pays facilitera l'orientation vers la culture russe appuyée par les chancelleries diplomatiques. Les intellectuels qui, par besoin d'argent, acceptent de collaborer avec les bureaux du gouvernement soviétique sur ce continent, et avec les agences de publicité de nos organes de propagande dans tous les pays donneront aussi un caractère culturel à l'infiltration communiste. Nous avons des sociétés d'amis de l'U.R.S.S. au Brésil, en Colombie, Uruguay, Chili, Costa Rica et le Salvador, Mexique, Etats-Unis et Canada. Les groupes intellectuels qui travaillent pour la liberté de la France, l'Allemagne, la Pologne,

l'Espagne, etc., etc., seront aussi des agents de notre cause comme le sont les groupes déjà organisés. Mais qu'on ne croie pas que les succès déjà obtenus dans les domaines du prolétariat et les domaines culturels et financiers mettent le triomphe à la portée de notre main. Les organisations militaires et religieuses comme les intérêts capitalistes sont nos ennemis les plus forts. En Argentine et au Brésil, les militaires et les catholiques, fortement unis, sont au pouvoir. Là, les missions culturelles et financières sont seules à travailler systématiquement en notre faveur. Au Chili, la question militaire est assez sérieuse quoique la religion soit très faible.

En Colombie, c'est le contraire. La question religieuse est très forte et les militaires sont presque au pouvoir. Mais tandis qu'au Brésil, en Argentine et au Chili, les intérêts capitalistes ne prêtent pas grande attention aux luttes sociales, en Colombie et au Venezuela où il y a des éléments préparés à la lutte contre notre cause, nous rencontrons des intérêts alertés contre tout ce qui signifie une infiltration de notre idéologie et ils nous combattent avec acharnement. De cela nous avons la preuve dans la manière dont a été traité notre camarade Lombardo dans ses visites à ces pays. La presse s'est acharnée contre lui. Néanmoins, au moins pour ce qui a trait à la Colombie, le gouvernement est resté notre côté. Aux Etats-Unis, Mexico, Cuba, Costa Rica, le gouvernement nous est sympathique et nous pouvons dire que le problème militaire n'existe pas pour nous. Mais il y a, et sous une forme plutôt aiguë, le problème de la religion et les intérêts capitalistes, surtout les inversionnistes anglo-américains qui ont déjà souffert à leurs dépens notre triomphe. Des intérêts capitalistes, ceux qui nous sont le plus opposés sont les intérêts pétroliers de tout le continent, parce qu'ils veulent avec nous à ce que les entreprises ne soient pas contrôlées par d'autres gouvernements que ceux de Londres et de New-York (Wall Street). Ces intérêts sont la moelle de toute l'opposition contre les infiltrations communistes.

Mais à nos ennemis, nous opposons, en premier lieu, les partis démocratiques et républicains. Car notre tactique a toujours été d'accuser les capitalistes des impérialistes, qu'ils le soient ou non, ensuite nous opposons les partis politiques socialistes et démocratiques, les syndicats ouvriers. Dans bien des cas, nous nous sommes servis des gouvernements eux-mêmes en leur montrant le danger qui peut exister pour leur propre nationalité, à ce que les entreprises étrangères, surtout anglo-saxonnes, puissent s'emparer des richesses nationales. Cette tactique nous a servis pour mettre les capitalistes impérialistes, anglo-américains en situation défavorable dans tout le continent américain. Maintenant, nous avons agi sur le gouvernement actuel de l'Argentine elle-même, de telle façon que certains éléments déguisés en nationalistes ont obtenu l'expropriation d'intérêts anglo-américains. (Rires). Il est clair que de nombreux éléments penseront que nous avons donné des armes à un ennemi totalitaire et fasciste, mais l'est le gouvernement actuel de l'Argentine; mais il faut se rappeler qu'un des principes de notre lutte consiste à obtenir la pleine autonomie économique et politique des nations latines ou américaines et à liquider les vestiges de semi-féodalité qui caractérisent ces pays latins qui fait qu'il s'y trouve des intérêts anglo-américains qui toujours les ont traités en colonies.

De même façon, il convient d'insister sur le fait que nous sommes obligés de provoquer des situations qui peuvent favoriser les expropriations de toutes les entreprises qui appartiennent aujourd'hui aux patrons, surtout en temps de crise internationale, patrons dont la nationalité peut être un danger futur pour notre programme de lutte. Pour cette raison, quoique cela semble absurde, c'est un triomphe pour notre cause que les capitaux anglais et étatsuniens disparaissent de l'Amérique latine. Et de cette façon, nous accomplirons un des postulats du parti communiste mondial qui est également résumé dans un des principes du programme de lutte de la Confédération des Travailleurs de l'Amérique latine, où il est dit dans la déclaration, no 111, que: "Les travailleurs manuels et intellectuels de l'Amérique latine déclarent que la tâche principale de la classe ouvrière, de l'Amérique latine, consiste à obtenir la pleine autonomie économique et politique des Nations latino-américaines et à liquider les survivances semi-féodales qui caractérisent ces pays, dans le but de relever les conditions économiques sociales et morales dans lesquelles se trouvent les grandes masses de leur peuple".

Cette déclaration de principe, qui est fixée dans les postulats de notre parti communiste mondial et dans le programme de lutte de la Confédération des Travailleurs de l'Amérique latine, doit être expliquée en deux parties: 1. Témoin: Quand on signale que la tâche principale de la classe ou-

rière de l'Amérique latine est d'obtenir la pleine autonomie économique et politique, on veut dire qu'il faut liquider les oppressions économiques qui pèsent sur chaque nationalité; en ce moment, ces oppressions économiques qui pèsent sur les nations de l'Amérique latine, sont représentées par Wall Street et par Londres, puisque le capital français et espagnol n'a tant pas investi dans les principales richesses nationales, ne pourra jamais être un danger pour le mouvement communiste ni pour le mouvement social ouvrier; donc, même quand nous favorisons la lutte des Nations-Unies contre Hitler et le Japon, notre attaque et nos consignes, pour ce qui a trait à l'Amérique latine, doivent consister à liquider le capitalisme anglo-américain et à obtenir la pleine autonomie économique, et avec elle, la pleine autonomie politique. Ensuite, quand l'Etat aura exproprié pour nous-mêmes toutes ces ressources naturelles et les entreprises des pays anglo-américains, nous, par le moyen de mouvements politiques, nous nous emparerons de l'Etat.

En deuxième lieu, quand notre déclaration de principe parle de liquider les survivances semi-féodales qui caractérisent les pays de l'Amérique latine, nous voulons parler du pouvoir spirituel et politique de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Du fait qu'elle a eu, durant plus de 400 ans, le contrôle spirituel des peuples entre les mains, il nous ne sera pas facile de dérouter cette Eglise catholique qui toujours s'est montrée l'ennemie de notre cause. Des nécessités de stratégie nous donnent mine de sympathisants de la religion, et même en U.R.S.S., le gouvernement soviétique s'est vu obligé de donner des facilités aux religieux.

Mais il est impossible que nous ou les catholiques nous nous fassions illusion. Il est très dangereux de faire des déclarations de cette nature dans les pays où le pouvoir politique et spirituel de l'Eglise prime le gouvernement, mais dans le cadre du Mexique, où le gouvernement est notre allié, où il y a une lutte constante contre l'Eglise, et où celle-ci a été mise en déroute, il est nécessaire de faire de ce pays la base de la lutte idéologique, communiste et socialiste contre l'Eglise.

Au cours de mes nombreux voyages par l'Amérique latine, en étudiant avec attention les problèmes généraux et ceux de chaque nation que nous devons résoudre pour arriver au triomphe de la cause communiste, je me suis pleinement convaincu que nos pires ennemis sont les deux suivants: le capitalisme américain qui a encore des rêves d'impérialisme et de colonialisme dans l'Amérique du Sud; le capitalisme anglais qui se sent fortement appuyé par la machine de guerre de sa Commonwealth des nations britanniques, et l'Eglise catholique qui tient sous un puissant contrôle spirituel et politique les majorités de chaque pays, surtout dans les classes inférieures d'où nous devons déloger l'Eglise catholique pour faire des prosélytes à notre cause.

Voilà les deux problèmes internationaux et interaméricains que nous devons attaquer. J'ai déjà dit comment il fallait déplacer le capitalisme. De même notre illustre camarade Sokolov a déjà expliqué notre tactique de lutte faisant un parallèle brillant entre les luttes historiques de notre parti communiste bolchevique en Russie tsariste, et notre lutte actuelle et future en ce continent américain, pour en finir socialement avec l'idéologie capitaliste et politiquement avec les gouvernements qui protègent cette idéologie capitaliste.

Il faut maintenant que nous traitons le problème de l'Eglise catholique car c'est un problème non d'une seule nation latine ou américaine, mais c'est le problème de tout ce continent, surtout dans les pays clés comme le Mexique, le Brésil, l'Argentine, le Venezuela et la Colombie.

Nous avons expliqué qu'en Argentine la coalition des militaires capitalistes et catholiques constitue notre principal ennemi; nous avons expliqué qu'au Brésil la coalition également tripartite et catholique, militaire et capitaliste nous barre le chemin malgré les efforts de quelques-uns de nos éléments et des classes intellectuelles et étudiantes, comme aussi la partie, dans la classe ouvrière et dans la classe indigène, surtout dans cette dernière, dans laquelle demeurent encore les brillants souvenirs des fameuses équipes de Carlos Prestes dans sa marche révolutionnaire vers les Estados altos, au Venezuela et en Colombie, seuls les capitalistes et les catholiques nous sont opposés de même qu'au Mexique. Ici cependant, il y a la fait que la renaissance du pouvoir spirituel catholique a été suffisante pour organiser deux partis qui, s'ils ne sont pas à craindre, à cause de l'insignifiance de leurs dirigeants, peuvent cependant présenter des problèmes futurs pour lesquels l'estime que ce groupe choisi de cellules et de dirigeants du parti communiste ont réunis. Il nous faut donc nous faire les défauts du pouvoir spirituel de l'Eglise catholique, et même les exagérer en les rapportant. Cela dans tous mes voyages à travers le continent, je l'ai fait dans des conférences semblables à la présente ou dans des réunions ou dans des circulaires-consignes, pour tous nos lutteurs de chaque cité, village, hameau, ferme, de chaque groupe d'Indiens, syndicats, fabriques, écoles urbaines et écoles rurales, chaire, université. Il faut qu'on le répète sous forme d'articles, brochures, livres, cinéma, théâtre, etc., et que tous répètent qu'il s'agit ici d'études avancées, scientifiques, civilisées, pour l'ordre futur, pour la sagesse et la culture, pour la lutte contre l'ignorance, pour le bien des peuples.

J'ai divisé ces consignes en trois chapitres, à savoir: le romanisme catholique est essentiellement immoral, le romanisme catholique est une idolâtrie, et le sacerdoce catho-

lique est une agence d'immoralité. Il est urgent que comme tactique de lutte nous fassions pénétrer dans l'esprit des enfants, dans l'esprit des indigènes, dans l'esprit des ouvriers, dans l'esprit des étudiants, les pires accusations contre l'Eglise catholique, afin qu'ils s'éloignent d'elle et entrent dans nos rangs, comme sympathisants fervents de la Cause de l'avenir du monde, que nous devons présenter comme la Cause du Communisme qui protège la Cause de l'humanité.

Nous devons dire que le système d'iniquités, soutenu, enseigné et pratiqué par les catholiques insulaires et persistants, est sans égal. Qu'il est audacieux, agressif, insolent et cruel, aveugle, obstiné et blasphématoire; qu'il est pourtant insidieux, adaptable et parfois conciliant; qu'il est pompeux, servile, royal et imposteur. Qu'il n'y a pas d'autre religion ou philosophie qui entreprenne une tâche aussi épouvantable de corruption et pour tout dire de dégradation universelle.

J'ai déjà dit que ce ne serait pas facile d'en finir avec les travaux de l'Eglise catholique qui a continué durant quatre cents ans dans l'âme et l'esprit des peuples. Heureusement, en se servant de livres, d'écoles et de tous les moyens de propagande, en nous insinuant ténacement dans les campagnes, dans les syndicats, en cherchant l'Indien jusque dans son refuge dans la forêt ou sur les cimes des montagnes, en entrant dans l'esprit de l'ouvrier ignorant au moyen de brochures, livres, discours de chef, cherchant à utiliser ses luttes économiques, nous devons peu à peu tuer en eux l'héritage du fanatisme qu'ils reçoivent de leurs pères, de leurs aïeux et de leurs ancêtres. Sous prétexte de la culture, de l'enseignement, de la civilisation, de la philosophie et des connaissances modernes, il nous faut attaquer la religion.

Heureusement depuis quelque temps, il y a eu un changement favorable à nos desseins. Je veux dire à peu près la moitié des catholiques du monde est devenue plus ou moins hérétique. Il faut en rendre grâce à Dieu. (Rires).

En plus de ces catholiques, qui sont plus ou moins susceptibles d'écouter nos arguments, nous avons déjà un grand nombre de libres penseurs, d'athées, qui sont très susceptibles de tomber dans les rangs de nos subordonnés comme communistes, parce qu'ils ne sont plus défendus par la religion. Notre peuple doit savoir que l'énorme méchanceté qui se trouve parmi les catholiques n'est pas le résultat accidentel d'un abus ou d'une mauvaise religion, mais le produit logique et nécessaire d'une religion dont le cœur est pourri.

Il est notoire que les gouvernements des pays catholiques sont presque toujours les ennemis des prêtres, parce qu'ils savent que ceux-ci sont totalement imprégnés des théories des Jésuites. Leur idée est que l'Eglise est bonne, mais que les prêtres sont mauvais. Les gouvernants et présidents du Mexique et des autres pays latino-américains considèrent en général que les prêtres catholiques sont un des plus grands obstacles au progrès de l'éducation et de la morale. En Espagne, c'est presque la même chose, quoique Franco soit considéré comme un des piliers de l'Eglise, mais les Jésuites le considèrent comme un ennemi. Dans toute l'Amérique du Sud, continue la vieille lutte identique des hommes libres, des laïques, contre les curés. Le groupe des curés ignorants et dégradés est largement responsable de la faiblesse et de l'ignorance des Indiens américains, et depuis que les Etats-Unis ont quitté le joug espagnol, ces pays ont démontré la supériorité de la démocratie et du socialisme sur les pays dominés par le catholicisme conservateur et jésuite.

Mais, pour terminer, je veux signaler un cas spécial qui peut nous venir en aide. Les lois des républiques de ce continent autorisent la liberté d'étude. Sous cette forme, il est opportun que nos autorités permettent l'entrée d'autres religions dans nos pays, comme les Mormons, les anglicans, les protestants, les bouddhistes, les juifs, les musulmans. Ces sectes aient leurs temples en plein soleil. Ils nous aideront à semer la confusion dans l'esprit des Indiens et des ouvriers. Ils nous aideront à leur faire perdre la confiance dans les deux parce qu'ils verront que ceux-ci sont nombreux. Ils nous aideront à leur faire perdre le respect aux religions, de cette manière, peu à peu, nous insinuerons nos théories de positivisme et d'économie individuelle et collective de sorte que toutes les nouvelles générations regardent toutes ces religions comme de la balayure qu'il faut rejeter le plus tôt possible pour parvenir à une vie meilleure.

Il est donc opportun que les camarades tiennent ces instructions très présentes à l'esprit, afin que lorsqu'ils seront de retour à leurs zones, ils donnent à leurs cellules les instructions sur la manière de

combattre le pouvoir de l'Eglise catholique et qu'ils se préparent pour la croisade qui devra nous conduire au triomphe. Le chemin du salut au Mexique est unique. Nous devons nous préparer pour que le Mexique et l'Amérique latine soient prêts à jouer un rôle dominant dans la future conquête communiste du monde. Que le Mexique devienne la force centrifuge pour tout le continent; que le Mexique soit le pays de la liberté du prolétariat et le Soviet américain; que d'ici nous lancions le premier cri de la liberté et qu'en attendant ce cri de combat, cette voix fière de notre peuple, tous les autres peuples d'Amérique arrivent immédiatement levant très haut le pavillon rouge et noir des revendications sociales. Notre labeur est d'aider, d'aider de plus en plus tous ceux qui, en Amérique, luttent pour notre cause: orienter toutes leurs forces à la lutte; organiser un grand mouvement politique d'unité qui, en solidarité avec la lutte du peuple, et les patriotes communistes, fidèles à la politique

du prolétariat mondial, fidèles à l'U.R.S.S., nous poussent et nous rapprochent de ce jour de félicité et de gloire dont l'aurore va poindre; de ce jour radieux de la libération de tout le monde, qui se verra avec la déroute du capitalisme. Camarades, salut! (Applaudissements et vivants). (Traduction de l'Ecole sociale populaire).

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 13 AOUT

Xie Dim. après la Pentecôte, Messes: *Deus in loco*, avec Gl. et Cr.: 2e or. des Ss. Mm. Hippolyte et Casien, 3e A. *Sanctus*, 4e M.: m.: commandée; préface de la Trinité. Aux vespres du dim. mém. de saint Eusèbe C. et Suffrage.

ANTIKOR-LAURENCE
Entève
CORS VERRUES
DURILLONS
EFFICACE
SANS DOULEUR
25¢
2001 rue St-Denis - HA. 7907

JOLY
TAILLEURS
269 rue St-Catherine
MONTREAL
... la marque de l'homme
bien vêtu ...

Où l'on
s'habille
bien
SNR
Coupe
spéciale
à chacun
Facon
soignée
Aussi "Valet Service"
à votre disposition
ERNEST MEUNIER
MARCHAND-TAILLEUR
894, Rachel est - FR. 8343-8350

Poudre TULIPE NOIRE
de CHENARD PARIS
Poudre fine, douce
et parfumée, qui
redonne à la peau
son velouté naturel.
60 cents la boîte,
avec échantillon de parfum Tulipe Noire.

LA TERRE DE CHEZ NOUS
est un hebdomadaire agricole
qui appartient aux cultivateurs
et qui défend leurs intérêts
professionnels et coopératifs.
L'abonnement coûte un dollar
par année et est payable à
La Terre de Chez Nous
515, avenue Viger, Montréal

Encourageons de préférence
ceux qui affichent cette carte.
Où acheter?
ICI
LA LIQUE DE L'ACHAT CHEZ NOUS
parce qu'ils
font leur part.

SARRAZIN
L'homme d'action qui souffre de l'hernie peut
quand même accomplir son travail quotidien en
toute sécurité grâce à une bande herniaire ju-
diciairement choisie et scientifiquement ajustée.
Venez consulter notre expert dès aujourd'hui à
ce sujet.
Pharmaciens chimistes
921, rue St-Catherine est - PL. 9622

CR. 2135
BEURRE-ŒUFS-PROVISIONS
LOUIGNANT
FRÈRES
LIMITÉE
BEURRE Première Qualité 37¢
de Deuxième Qualité 36¢
Crèmerie Troisième Qualité 35¢
Nous fermons à 6 h. 30 tous les jours excepté les vendredis et samedis.
6312, rue ST-HUBERT
1127, rue MONT-ROYAL E.
2309, rue MONT-ROYAL E.
3475, rue MONT-ROYAL E.
3135, rue ST-LAURENT
6920, rue ST-HUBERT
2634, rue MONT-ROYAL E.
1374, rue MONT-ROYAL E.
1584, rue STE-CATHERINE E.
2925, rue MASSON
4835, rue WELLINGTON.
(Verdun)

CRAVATES
Tulipe
Synonyme de Qualité.
PRODUIT de
N. LATULIPPE
En vente chez tous nos bons
marchands d'articles pour hommes.

Western Electric
et soyez parfaitement à l'aise. Laissez-
nous "tester" votre ouïe et vous démon-
trer ce que fera un appareil auditif
Western Electric dans votre cas. Venez
demain. Aucune obligation. Le soir ou
chez vous si vous le désirez. Satisfaction
garantie.
Service courtois à la clientèle.
canadienne-française.
Reynolds Earphone
COMPANY
1253, ave McGill College
Chambre 410, Montréal - LA. 0594

CONSTIPATION
CE SOIR
AU COUCHER
Une à deux tablettes
ROBOL
Résultat
demain matin
25c la boîte
Cie Chimique FRANCO
Américaine, Ltd.
1566, rue St-Denis,
Montréal
Veuillez m'envoyer un
échantillon de ROBOL
Nom
Dresse

La voix des Indes

Discours de l'agent général Bajpai à Québec

Voici le texte d'un discours prononcé à Québec le 10 août 1944 à la radio, par Sir Girda Bajpai, agent général de l'Inde à Washington.

C'est une voix des Indes qui vous parle de ce pays lointain mais non point ignoré des peuples de langue française, grâce aux grands savants français, grâce aussi aux rapports, brefs mais historiques, que la France maintient avec certaines régions des Indes méridionales et orientales, au cours du dix-huitième siècle. Quel besoin alors de rappeler à un auditoire français du Canada la civilisation indienne, son ancienneté, sa variété, sa richesse, sa vitalité? Il n'y a plus là de mystère pour aucun de vous. Peut-être cependant connaît-on moins bien les faits modernes indiens, le développement considérable de sa population, le passage d'une économie purement agricole à une économie industrielle très généralisée, l'expansion du nationalisme politique, la participation de ce sous-continent dans la présente guerre mondiale.

Bien que leur superficie représente un peu moins de la moitié du Canada, les Indes groupent une population 30 fois plus dense. Les neuf dixièmes des habitants tirent leur subsistance directement ou indirectement, de l'agriculture. Le pays se présente comme le premier producteur de chanvre au monde, le second ou le troisième pour ce qui est du coton, du tabac, du thé et du sucre. Au surplus, il produit des aliments tels que le riz et le blé, qu'il cultive principalement en vue de nourrir sa propre population. Peut-être les méthodes d'exploitation agricole sont encore primitives, mais grâce au système d'irrigation le plus perfectionné au monde, 55,000,000 d'acres de terre cultivée sont préservés de la sécheresse, et les recherches scientifiques ont grandement amélioré la qualité et le rendement de la grosse production, 42,000 milles de chemin de fer, constituant le troisième réseau au monde, assurent et le transport des passagers et celui de la marchandise.

Le potentiel industriel des Indes

Le potentiel industriel des Indes est très grand. On estime leurs réserves de fer à 75 pour cent de celles des Etats-Unis; et celles de charbon à 70 billions de tonnes. Le sol indien renferme près du tiers du manganèse mondial et la moitié de l'aluminium. C'est la plus grande source au monde de mica. Il est, pour autant que nous pouvons affirmer, assez pauvre en métaux non ferreux mais seulement 25 pour cent du territoire a été attentivement examiné et il est possible que des recherches plus approfondies révèlent l'existence de ressources qui semblent aujourd'hui faire défaut. Outre le charbon, les deux sources de puissance industrielle sont l'électricité et l'huile. Les gisements de pétrole connus sont de peu d'importance. Toutefois, après le Canada et les Etats-Unis, les Indes possèdent le plus haut potentiel de pouvoir électrique.

On n'a utilisé jusqu'ici qu'une minime partie de ses ressources. Et cependant, les Indes se classent parmi les 8 premiers pays industriels du monde. Elles sont le plus grand producteur de chanvre, cette étoffe essentielle en temps de paix à l'emballage de la farine et des grains, mais encore plus utile en temps de guerre pour la fabrication des sacs de sable. La production des textiles atteint 6 millions de verges par an. La plus importante aciérie du Commonwealth se trouve aux Indes.

A Ganshedpur, les moulins Tata produisent un million et quart de tonnes d'acier chaque année et emploient près de 40,000 ouvriers. Pour répondre à la demande des forces armées du Commonwealth et des Nations-Unies, sa capacité manufacturière a été modifiée et amplifiée jusqu'à constituer le principal arsenal parmi les peuples de l'est battant pour la libération du monde et l'éloignement de la menace nazie. Presque toutes les armes sauf l'aviation et le tank sont manufacturées dans les nombreux usines de l'Inde. La voie essentielle de ravitaillement de la Chine est desservie par des bases aériennes construites par les ouvriers indiens. Les armées des Nations-Unies en Afrique, dans le Moyen-Orient, en Birmanie, en Chine, reçoivent des ateliers indiens de l'équipement léger, des munitions, des vêtements et une foule d'autre matériel de guerre. Les Indes sont conscientes du magnifique record de la production canadienne et pleines d'admiration pour l'épanouissement de ce grand Dominion. Elles s'enorgueillissent également du fait que leur contribution à la cause de la liberté se compare favorablement à celle du Canada.

La contribution des Indes à la guerre ne se limite pas au matériel et à l'équipement. Elles ont, par le simple volontariat, porté un armée de paix de moins d'un quart de million de soldats à deux millions. Près de 250,000 Indiens sont soit au front, soit en garnison sur les points stratégiques d'Afrique ou du Proche-Orient. Trois divisions indiennes, au moment même où je parle, assaillent le feu aux côtés des troupes canadiennes et des forces du Commonwealth en Italie.

Durant les années particulièrement actives et périlleuses qui séparent la chute de la France de la défaite finale des forces nazies en Tunisie, une division de l'armée indienne, la 4e, perdit au complet son effectif original de 15,000 hommes mais captura plus de 100,000 Italiens et Allemands, sans compter les milliers de morts et de blessés inconnus qu'ils firent et la destruction considérable de matériel ennemi. Il n'est pas exagéré de dire que, durant ces jours sombres, le courage, la valeur et l'habileté des soldats indiens sauvèrent le Moyen-Orient et rendirent ainsi possibles les splendides victoires des derniers mois. Sur la frontière nord-est des Indes, la 14e armée, principalement composée de troupes indiennes, retint avec succès l'invasion japonaise lancée en mars dernier et maintenant repoussée du sol natal le dernier ennemi. Durant cette ba-

Nouvelles brèves du C.A.R.C. outre-mer

Avec le C.A.R.C. en Grande-Bretagne (Dépêche retardée) — "Quand pensez-vous que la guerre va finir?" demandions-nous. L'autre jour, au chef d'escadron Claude Hébert, D.F.C., de Magog, un ancien commandant de section des "Alouettes", qui est présentement chef-instructeur par intérim d'une école préparatoire au vol de guerre, "Je ne suis pas un prophète", nous a-t-il répondu; "mais il y a lieu de croire que nous aurons remporté une victoire complète sur l'Allemagne avant la Noël".

Puis il a ajouté: "Mais nous avons tout de même beaucoup de chemin à parcourir. Aussi est-il nécessaire que l'entraînement soit maintenu. Nous constaterons, par exemple, que nous ne chomons pas ici. Il peut y avoir encore des surprises, mais il ne fait aucun doute que la victoire est non seulement certaine, mais prochaine".

C'est également l'opinion du lieutenant de section Gabriel Taschereau, D.F.C., de Québec, que ses amis se plaisent à appeler "Gaby" ou "Taché". Et l'on aurait tort, croyons-nous, de ne pas nous fier à des officiers comme Claude Hébert et Taschereau, qui ont combattu tous deux en Grande-Bretagne et en Afrique du Nord et qui ont plus de trente raids chacun à leur actif.

Taschereau a particulièrement hâte de voir la fin de la guerre. Et pour une bonne raison: étant fiancé, il est impatient de se marier et de fonder un foyer. En outre, il a bon espoir de reprendre son emploi d'avant-guerre, dans une compagnie d'assurance.

Trois frères dans l'aviation — La famille Tousignant, 35, rue Arago, Québec, compte trois fils dans l'aviation militaire canadienne. Paul, moniteur de vol à cette école; Norbert, en service actif en Alaska; et Jacques, qui, aux dernières nouvelles, est encore au Canada.

Le sous-lieutenant d'aviation Paul Tousignant, radiotélégraphiste-mitrailleur, jouit ici d'une popularité qui n'a d'égale que sa constante bonne humeur. Il est marié, père de deux charmantes fillettes. C'est dire qu'il a hâte de réintégrer son foyer. Cependant, il désire assurer sa petite famille qu'il est heureux en Angleterre, en autant qu'il soit possible de l'être en temps de guerre. Il a fait du service à l'escadron des "Alouettes", après avoir fait du transport d'avions au "Ferry Command", de Dorval.

Moniteur, et non élève. "La dernière fois qu'on a parlé de moi dans les journaux, j'ai passé pour un élève alors que je suis moniteur", nous a déclaré le sous-lieutenant d'aviation Bernard Marceau, 3422, rue Iberville, Montréal. Nous lui avons donc promis que les journaux feraient la correction.

En Angleterre depuis le 24 juin 1942, Bernard Marceau est moniteur à cette école préparatoire depuis novembre 1943. Cet autre vétéran des "Alouettes" aime bien l'Angleterre. Ce n'est pas comme chez nous, dit-il, mais ça passe.

Marceau a vu la mort de près au cours d'un atterrissage forcé. Son avion est venu s'écraser sur le sol, mais la bombe de 4,000 livres qu'il portait sous la carlingue "oubliée" d'éclater. Personne n'a été blessé. Le 2 août 1943, Marceau eut une autre expérience au-dessus de Naples. Son avion était pris dans les faisceaux des projecteurs et criblé de balles. Voyant cela, Marceau vola en rase-mottes et ouvrit le feu sur les phares qu'il éblouissait aussitôt. Après cela, il put poursuivre sa route.

De la banque à l'aviation: ancien employé de banque, le sous-lieutenant Jean-Paul Michaud, 6518 rue Delanauère, Montréal, espère se tracer une arrière dans l'aviation taillé de trois mois, les troupes indiennes ont tué au moins 16,000 Japonais et la défaite ainsi infligée à l'ennemi pourrait bien être la vague de retour qui assaille maintenant le Japon en Birmanie.

A quand l'assaut final?

Les chefs des Nations-Unies sont seuls à connaître l'heure de l'assaut final contre les forces japonaises dans le sud-est du continent asiatique. Quand cette heure sonnera, la puissante armée des Indes jouera un rôle décisif dans l'anéantissement de l'ennemi.

Conscience de son glorieux passé et de ses possibilités futures, l'Inde cherche, parmi les nations amoureuses de liberté, une place d'honorable équilibre. Elle voit le Canada et les autres Etats autonomes du Commonwealth bâtir eux-mêmes leur politique domestique et extérieure, égaux en cela au Royaume-Uni. Un statut plus restreint ne saurait contenir ses aspirations politiques. Sa richesse économique, son capital humain, sa position stratégique la destinent à un rôle vital dans la sauvegarde de la justice et de la paix en Asie et, finalement, dans le monde entier. L'histoire des vingt-cinq dernières années nous a enseigné, comme par le seul concours de la bonne volonté et des efforts, les peuples pacifiques de la terre ne peuvent sauvegarder la justice et la paix.

On peut justement espérer d'une Inde librement associée au Commonwealth britannique qu'elle remplira son destin en camarade modeste, mais fière et fidèle, dans la compagnie de ceux-là qui ont la garde de ces vertus morales qui font la gloire de la civilisation.

Petit Studio du Bon Parler Français

Professeur diplômé de la Société du Bon Parler et du Studio Bernard.
DICTION — PIANO — CHANT.
Tél.: AMHERST 1614

COURS DE COUTURE

Pratique et de fantaisie. Professeur diplômé de l'École des Arts et Métiers, 25 ans d'expérience.
Tél.: AMHERST 1614

après la guerre. Pilote de 27 ans et moniteur de vol à cette école, Michaud n'a pas oublié le bon temps alors qu'il servait chez les "Alouettes" en Afrique et en Angleterre. "Si je veux retourner en opération? Mais mon cher ami, ça fait huit mois que je sollicite cette faveur, nous a-t-il dit. Il a dit le message suivant aux siens: "Tout va bien. Je suis heureux ici et très satisfait. Mais j'ai hâte de retourner au pays."

Artilleur et mitrailleur: Nous en arrivons à l'officier pilote Joseph Claude-Lucien Bernier, mitrailleur, 4 rue St-Théodore, Lauson, Qué., "the last, but not the least".

Agé de 22 ans, Bernier est un nouveau venu et le plus jeune moniteur de l'école. En Angleterre depuis décembre 1941, il n'est dans la région que depuis trois mois. Il a déjà fait partie de la 59e batterie de la 6e brigade de Lévis à titre d'artilleur. Il ne regrette pas d'avoir changé son fusil d'épaule pour devenir mitrailleur dans le C.A.R.C. Il a effectué sa première série d'opérations dans l'escadron des Lions.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Institut Sténographique de France
FONDE EN 1910
Mlle Irène JOLY
2,000 sténographes professionnels.
Enseignement individuel.
Succès assuré. Diplôme. Position.
3929, rue St-Denis. HARBOR 6502

ANGLAIS

Underwood College
LA. 8963 3954 St-Denis

Pensionnat Ste-Emilie
ES des SS. NV de Jésus de Marie
4887, rue ADAM. VIAUVELLE
Cours Lettres-Sciences, affilié à l'Université — Cours français — Piano — Diction — Culture physique — Enseignement individuel.
Rentrée: 5 Sept. CL. 4677

PENSIONNAT à LONGUEUIL
Tél. 2420
Frères des Ecoles Chrétiennes

Cours commercial et scientifique.
Prospectus sur demande.
Entrée des Pensionnaires
MARDI, 5 septembre

C.N.D.

RENTREE:

Le MERCREDI, 13 septembre

Ouverture des classes, 14 septembre

Aux institutions suivantes:

INSTITUT PEDAGOGIQUE

Collège Marguerite Bourgeoys

ECOLE NORMALE DE MUSIQUE

Ecole Supérieure des Arts et Métiers

Pour renseignements s'adresser à la directrice.

INSTITUT PEDAGOGIQUE

4873, Avenue Westmount

WESTMOUNT

EL. 3670 ou EL. 4644

COURS PRIVÉS

- SCIENCES
- MATHÉMATIQUES
- COURS CLASSIQUE (Latin — Grec — Philosophie)
- COURS COMMERCIAL (Sténographie — Dactylographie — Comptabilité — Anglaise et française)

Fernand Girard

Ingenieur Civil, B.S.C.A.
Professeur à l'École des Beaux-Arts.

Préparation au Baccalauréat et aux grandes Ecoles: Beaux-Arts, Hautes Etudes, Polytechnique, Oka et Faculté des Sciences.

3607 St-Denis - HA. 7970

Collège Sacré-Coeur
Les Frères du Sacré-Coeur
Victoriaville P. Q.

— Affilié à l'Université Laval —

COURS SECONDAIRE MODERNE préparatoire aux Ecoles de sciences de l'Université

COURS COMMERCIAL FRANÇAIS.
COURS ANGLAIS: "Grammar School & High School".

POUR RENSEIGNEMENTS ET PROSPECTUS, S'ADRESSER AU FRERE DIRECTEUR

Décès de M. Guy Laurier

Nous apprenons, avec regret, le décès, à l'hôpital Notre-Dame, de Montréal, le 11 août 1944, de M. Guy Laurier, B.A.O.D., optométriste. M. Laurier était le fils du docteur et de Mme R.-G. Laurier, et âgé de 28 ans.

En plus de son père et de sa mère, il laisse pour pleurer sa perte ses frères, Me Mario Laurier, avocat, le docteur Ruben Laurier, fils, médecin, ses sœurs, Mme Louis-Henri Gariépy, Mme Marcel Gagné, Mlle Jeannette et Juliette Laurier, ses beaux-frères: le docteur Louis-Hen-

ri Gariépy et M. Marcel Gagné; sa belle-sœur, Mme Ruben Laurier.

M. Laurier avait fait ses études classiques au séminaire de Ste-Thérèse et était diplômé en optométrie de l'Université de Montréal. Il exerçait sa profession chez Dupuis Frères.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BElair 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

COLLEGE COMMERCIAL BILINGUE

Sténographie, dactylographie, travail général de bureau, tenue des livres, comptabilité, correspondance commerciale, grammaire et conversation anglaise. Les classes du Collège Commercial sont: 9 heures du matin à 1 heure p.m. Elèves externes seulement.

RENTREE: JEUDI 7 SEPTEMBRE

MAISON-MERE DES SAINTS NOMS DE JESUS ET MARIE

1430 boul. Mont-Royal, Outremont, CALUMET 5761

5553 ave du PARC DO. 3275

THÉRÈSE DELORME

BUSINESS COLLEGE

Maintenant ouvert — jour et soir

COURS COMMERCIAL COMPLET BILINGUE

ANGLAIS: Conversation Traduction Grammaire Correspondance

DO. 3275

M-U-S-I-Q-U-E

Ecole Supérieure de Musique D'OUTREMONT

1410, boul. Mont-Royal Tél. CA. 5761 ou TA. 1215

Professeurs laïques attachés à l'école:

Mme Jean-Louis AUDET, MM. Louis BAILLY, Claude CHAMPAGNE, Jean D'ANSEAU, Roger FILIATRAULT, Roland LEDUC, Mlle Germaine MALEPART, M. Raoul PAQUET.

ECOLE ORIENTATION

Universelle d' 3987 ST-HUBERT AM. 3889

Principal: G.-H. Cinq-Mars, I.C., chef de la section des sciences à l'école Technique de Montréal.

Directeur: Pierre Cinq-Mars, professeur de mathématiques et de mécanique.

Ass. Dir.: Yvon Bouchard, professeur de philosophie.

et ses aptitudes suivant ses goûts et à toutes les écoles industrielles.

● ORIENTATION DE L'ELEVE

● PREPARATION à POLYTECHNIQUE, TECHNIQUE

● SCIENCES INDUSTRIELLES:

Mathématiques — Physique — Chimie — Electricité — Radio.

Dessin MECANIQUE — TIME AND MOTION STUDY.

COURS CLASSIQUE COMPLET

Externat classique Ste-Croix

3820, rue Sherbrooke est

près boulevard Pie IX

Service d'autobus-tramway

RENTREE: LE MARDI 5 SEPTEMBRE A 9 HEURES A.M.

L'ECOLE D'EDUCATION FAMILIALE et SOCIALE

Sous la direction des Sœurs de N.-D. du Bon Conseil

1215 est, boulevard ST-JOSEPH — Montréal — DO. 9198

Certificats et diplômes de l'Université et du Conseil de l'Instruction Publique

Entrée: 11 sept. Cours supérieurs d'enseignement ménager, familial et social.

Entrée: 2 oct. Cours publics du jour et du soir pour adultes.

COLLEGE UNDERWOOD

Anglais (théorie et conversation) — Sténographie, arithmétique, dactylographie, comptabilité, correspondance, etc.

(Meilleurs résultats aux examens officiels)

COURS INDIVIDUELS

ANN UNDERWOOD, B.A.

A. LAVIGNEUR, L.A., sténographe officiel bilingue

LA. 8963 3954 rue Saint-Denis

L'UNIVERSITE D'OTTAWA

ENSEIGNEMENT BILINGUE COMPLET

● COURS CLASSIQUE conduisant au baccalauréat et arts.

● COURS DE SCIENCES conduisant au baccalauréat et sciences.

● COURS SUPERIEUR DE COMMERCE conduisant au baccalauréat et sciences commerciales (Faculté de Commerce).

● ECOLES de gardes-malades, de musique, de diction, de sciences politiques, de bibliothécaires.

● FACULTES ECCLÉSIASTIQUES préparant aux grades en philosophie, en théologie et en droit canonique.

● INSTITUT DE PHILOSOPHIE: maison pour les étudiants laïques qui suivent les cours de la faculté de philosophie. Ils peuvent obtenir le baccalauréat et arts et la maîtrise de arts en même temps que les grades en philosophie.

● COURS SUPERIEUR DES ARTS conduisant à la maîtrise et au doctorat.

● COURS DU SOIR, D'ETE ET PAR CORRESPONDANCE préparant aux certificats et aux grades.

ENTREE DES PENSIONNAIRES, LE 6 SEPTEMBRE.

CLASSE ET EXAMENS, LE 7 SEPTEMBRE.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

COLLEGE MARIE DE FRANCE

Cours classique pour jeunes filles — Classes préparatoires — Jardin d'enfants. Programmes selon les méthodes de l'enseignement catholique en France. Professeurs français. Etude surveillée. Demi-pension. Directrice:

Madame Louise BROUILLETTE

4911 Côte-des-Neiges EXdale 2366

RENTREE: VENDREDI LE 8 SEPTEMBRE.

Séminaire Sainte-Thérèse

Collège classique dirigé par des prêtres du clergé diocésain. Situé à 15 milles de Montréal, sur la route nationale des Laurentides. Service d'autobus à toutes les heures.

Cours classique de 7 ou 8 ans selon la préparation des enfants. Classe pré-classique pour les élèves qui ont fait la 5e année.

Laboratoire de chimie et de physique. Cours de dessin et de diction française. Culture physique: gymnastique, ski, sports d'été et d'hiver en pleine campagne.

ENTREE: JEUDI LE 7 SEPTEMBRE

DEMANDEZ LE NOUVEAU PROSPECTUS.

Votre Fils

vaut-il être prêt? se préparer aux professions libérales? aux carrières scientifiques?

PLACE-LE AU:

Collège de Montréal

dirigé par les prêtres de St-Sulpice.

IL Y RECEVRA: une solide éducation religieuse et morale, intellectuelle, sociale et artistique.

FI. 1356 1931 ouest, rue Sherbrooke FI. 1258

MONT-SAINT-LOUIS

Frères des Ecoles Chrétiennes

FRANÇAIS — ANGLAIS — LATIN

MATHÉMATIQUES — SCIENCES — COMMERCE

COLLEGE SCIENTIFIQUE ET COMMERCIAL

ENTREE DES PENSIONNAIRES LE 5 SEPTEMBRE

LES EXTERNES LE 6 A 9 HEURES

Marquette 8138 244 est, rue Sherbrooke, Montréal

Le Collège de l'Assomption-P. Q.

dirigé par des prêtres séculiers du diocèse de Montréal.

Classe préparatoire... Etudes de l'Anglais, des Sciences, des Mathématiques, des Beaux-Arts, etc., d'après les meilleures méthodes pédagogiques. La classe "préparatoire" est ouverte aux enfants de 10 ou 11 ans qui ont fait au moins la 5ème année primaire; et elle les prépare au classique en un an... Hygiène, confort, avantages de la campagne.

La maison est entièrement à l'épreuve du feu et est située à moins d'une heure de Montréal.

Il y a une piste pour cyclistes. Les élèves qui le désirent peuvent donc apporter leur bicyclette.

La rentrée des élèves, le mercredi 6 septembre

Collège Jean-de-Brébeuf

DIRECTION DES PERES JESUITES

● Sur la montagne, au grand air. A l'épreuve du feu.

● Formation classique. Sciences, mathématiques, beaux-arts, anglais.

● Exercices physiques, jeux organisés, scoutisme, cadets d'aviation, C.U.E.A. (Corps Universitaire d'Entraînement Aérien) C.E.O.C. (Corps Ecole des Officiers Canadiens).

● Deux classes préparatoires au cours classique.

Rentrée: le mercredi, 6 septembre pour les pensionnaires; le jeudi, 7 septembre pour les demi-pensionnaires et les externes.

Les entrées se font tous les jours entre 9 h. et midi, entre 3 h. et 6 h.

Le prospectus est envoyé sur demande.

R. P. Recteur

3200, chemin Sainte-Catherine, MONTREAL

JEUNESSE ETUDIANTE

À TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES

La dernière herborisation du Frère Marie-Victorin

Par Marcel Raymond.

J'étais lié au Frère Marie-Victorin par une solide, affectueuse et déjà ancienne amitié, et j'ai été mêlé de trop près à sa mort pour qu'il me soit nécessaire de dire ici à quel point elle m'a affecté, quel vide intérieur profond elle laisse en moi. J'essaierai de raconter bien simplement, pour le bénéfice de ceux qui l'ont connu et aimé, ce qu'a été la dernière journée qu'il a passée avec nous, ses disciples immédiats, sa dernière journée de botaniste, ses dernières heures d'homme. Souvenirs inoubliables, heures uniques. Je peux encore, sous le coup de l'émotion, le détacher de moi. Dans quelques jours, entrés profondément, ils feront partie des choses qu'on ne veut plus jamais dire. Mais, au préalable, peut-être quelques renseignements sur nos habitudes communes seraient-elles nécessaires à l'intelligence de ce récit.

Depuis toujours, outre les périodes de grandes expéditions (Minganie, Anticosti, Gaspésie, Lac-Saint-Jean, Abitibi, etc.), les fins de semaine d'été et d'automne du Frère Marie-Victorin, dès son retour de Cuba, étaient consacrées aux herborisations: vallée du Richelieu, cantons de l'Est, grèves du lac Saint-Pierre, région de Québec, notamment les grèves estuariennes, dont il raffolait. Ceux qui travaillaient dans cette dernière région ne pouvaient jamais oublier le Frère Marie-Victorin. Deux plantes qui y croissent en abondance portent son nom: l'une est une admirable gentiane de ce bleu électrique si particulier (nous ne nous lassions jamais d'en cueillir, à chacune de nos visites, des monceaux), l'autre une ciguë, deux homages du grand botaniste de Boston, M.-L. Fernald, à son collègue laurentien, leur découvreur.

Nous parlions donc, chaque fin de semaine, et, depuis quelques années, presque invariablement tous les mêmes: le Frère Marie-Victorin, assis en avant, à la droite de l'un de ses chauffeurs, Lucien Charbonneau ou André Champagne, alors que, sur le siège arrière, prenaient place le Frère Roland-Germain, James Kucyniak et moi-même. Il y avait bien parfois de petite variante, mais les voyages les plus nombreux des cinq dernières années ont été faits de cette manière avec, parfois, un voyageur additionnel: M. Jacques Rousseau, M. Bernard Boivin, M. Ernest Rouleau ou M. Auray Blain. Et il y avait eu, autrefois, M. Jules Brunel, M. Emile Jacques, M. René Meilleur, le Frère Dominique, le Frère Jules, et sans doute d'autres.

Le Frère Roland-Germain était le compagnon constant du Frère Marie-Victorin depuis 1904. Il était de tous les voyages. Son flair sur le terrain, sa patience, son dévouement, son endurance, son sens de l'observation, son habileté, au laboratoire, à déceler les espèces fines ou à débrouiller l'identité exacte des graminées, sous leur mimétisme parfois déconcertant, en faisaient un précieux collègue, au demeurant excellent botaniste. Le Frère Marie-Victorin, malade, marchant peu, n'aurait pu s'en passer ni mener à bien le formidable travail qu'il a réussi à abattre durant sa vie et dont une bonne partie est encore à publier.

Assistant-phytopathologiste et démonstrateur en botanique pharmaceutique, André Champagne était une acquisition plus récente. Il relayait Lucien Charbonneau, à titre de chauffeur de fins de semaine. Elevé dans la région de Farnham, il nous défilait, chaque fois que nous y allions, les particularités pittoresques de toute sa nombreuse parentèle et le coutume du lieu, ce qui amusait le "patron" qui suggérait même à André d'écrire des *Farnhamiana*. Tout au long des récits d'André, la litane colorée des oncles familiers s'allongeait de village en village.

Ancien élève du Mont-Saint-Louis et d'origine ukrainienne, James Kucyniak, familièrement Jim, est à l'emploi du Jardin botanique, à titre de botaniste. C'est aussi un bryologiste remarquable. Le "patron" l'aimait beaucoup. Sa sensibilité, son sens artistique, son goût pour la musique, sa connaissance du théâtre, et cette merveilleuse mélancolie slave qui le faisait, en Gaspésie, chanter en montagne ou face à la mer, font de lui un compagnon charmant, plein de ressources et de fantaisie. Un voyage n'était pas complet sans lui.

Quant à moi, j'étais un peu "enfant terrible" auquel le "patron" pardonnait de lui raconter des histoires, de rire du style "heures des vaches", de le lanterner un peu, d'être, à mes heures, "sophistiqué" et même, entre deux herborisations, de "faire" de la littérature.

L'équipage composite que nous formions! Le "frère" appuyé sur son inséparable canne en bois des îles, devisant politique, littérature, sciences; à côté de lui, la serviette noire gonflée du dernier livre, de la dernière livraison de *Time*, des journaux du matin, de l'article en cours et, aussi, de la petite bouteille de coramine, pour les trahisons toujours possibles d'un cœur bien malade.

Nous prenions le café à dix heures et demie et à quatre heures, sur l'herbe, en devisant sur nos projets et sur nos découvertes. Ainsi, ces dernières années, nous avons parcouru la province de Québec en tous sens avec le plus merveilleux des guides, le plus compréhensif des amis et le plus jeune des compagnons.

Le "patron" était toujours malheureux lorsque venait les vacances, parce que la maison se vidait. Il ne travaillait bien et ne retrouvait son assiette que dans le mouvement, l'animation, le grouillement, l'activité des autres autour de lui. Nous nous ingénions de notre mieux, Jim et moi, à remplacer les nombreux absents en allant le rejoindre à son bureau, chaque avant-midi, vers dix heures et demie, prendre avec lui la tasse de café du matin et causer. Nous allions également, à quatre heures et demie, travailler avec lui à l'herbier, à un important travail, en cours depuis une vingtaine d'années, sur la flore de la Minganie et d'Anticosti qu'il essayait de terminer fébrilement. Cette importante étude est assez avancée pour être publiée. Elle le sera.

Vendredi matin, quatorze juillet, nous vaquons au rite du café — je me rappelle distinctement que nous parlions de la visite du général de Gaulle et que le Frère Marie-Victorin nous invitait à l'accompagner au parc LaFontaine —, lorsqu'il nous demanda à brûle-pourpoint où nous irions le lendemain.

— Black Lake, répondis-je.

Il s'agissait, sur la foi d'indications fournies par le botaniste américain E. T. Wherry, d'aller repérer dans la région de Black Lake une petite fougère rarissime qui ne croit que sur les rochers serpenteux et qui n'est connue que dans les comtés de Gaspé et de Minganie, dans le comté de Grey (Ontario) et dans les montagnes Rocheuses. Elle s'appelle *Cheilanthes siliquosa* (autrefois: *Pellaea densa*).

Le Frère Marie-Victorin acquiesça avec plaisir, condition posée que nous partirions de bonne heure, allusion aux difficultés qu'il avait parfois à nous faire lever tôt en voyage. C'était une expédition projetée et remise depuis longtemps, avec une autre autour des Grands Lacs, que nous ne ferons jamais. Il dit notamment: "Ces botanistes américains ne s'intéressent qu'aux fougères, et à la saine doute beaucoup d'autres plantes à trouver."

Nous avions convenu de quitter Longueuil à huit heures. Jim arrivait de Lachine, André de Montréal, moi de Saint-Jean et, à l'heure dite, le Frère Marie-Victorin quittait sa chère chambre du Collège de Longueuil, où il a tant travaillé, descendait le grand escalier, regardait pour la dernière fois le vent léger du matin secouer les palmes des sorbiers familiers qu'il pouvait voir de sa fenêtre. Il s'aperçut au bout de quelques milles qu'il avait oublié sa canne. Nous nous arrêtons de village en village jusqu'à Drummondville où il put en acheter une autre.

Il était également entendu que nous n'herboriserions pas en chemin pour avoir le plus de temps possible à notre disposition à Black Lake. Je revols le "patron" nous décrivant à l'avance l'implicite paysage minier qui nous attendait, saupoudré de poussière blanche, aux arbres miteux et à la végétation triste.

Puis il nous parla de son auteur préféré, Thomas Mann, notamment du *Cycle de Joseph*. Une autre de ses admirations, avec Léonard de Vinci et Claudel, dont je reparlerai plus loin, était Akhanton, le pharaon auteur de l'Hymne au soleil. Ce qui intéressait le "patron", c'est que Mann faisait d'Akhanton le pharaon sous lequel Joseph avait été entendant. Ce recoupement le ravissait.

Quant à Claudel, le Frère Marie-Victorin admirait beaucoup le prosateur unifié qu'il y a en lui. Il se

sentait très près des choses comme *La légende de Prékriti*. Je regretterai toujours de ne pas lui avoir donné à lire *Développement de l'Eglise*, qui l'eût certes transporté. J'ai été reprendre, hier, dans son bureau, mon exemplaire de *Connaissance de l'Est* dont il avait, ici et là, au crayon, souligné les passages qui trouvaient, en son âme artiste, les résonances les plus profondes: le banyan, hercule végétal cherchant à soulever la terre, le cocotier s'élevant unique, sa tige anéliee souple comme une herbe, le pin complexe, ses cônes comme des roses démesurément ouvertes, et cette phrase, soulignée je ne sais pourquoi: "La douleur est l'été et dans la fleur de la vie l'épanouissement de la mort". (*Tristesse de l'eau*). L'été, les fleurs et la mort ont tissé pour lui son destin.

Nous nous arrêtons, vers dix heures et demie, au bord de la route, près d'une dune de sable, le temps de prendre une tasse de café, en grignotant des biscuits au gruau que j'avais apportés de chez moi et qui lui trouva très bons, et de se dégoûter un peu les jambes. Frère Roland disparut sous les aulnes qui disaient l'existence d'unis ruisseaux froids à l'odeur de menthe qu'il aime bien.

J'eus aussi le temps de récolter dans le sable de la dune un mûrier nouveau pour notre expérience à tous, une belle addition à la flore du Québec, le *Rubus tholiformis*, une de ces ronces en berceau et à épines molles. Le "frère" y prit beaucoup d'intérêt et nous aida à l'étaler, le cartable sur les genoux, assis de côté sur le siège avant de l'auto, selon son habitude, le bras gauche appuyé sur la porte entrouverte.

A Saint-Cyrille, nous coupons un cortège funèbre et je fis remarquer en riant que, dans ma famille, c'était là mauvais augure. Un peu d'herborisation ici et là afin de pouvoir, à midi précis, diriger à Saint-Ferdinand d'Halifax. Lorsque, du haut d'une colline, nous découvrimmes le lac Williams, le "frère" s'exclama: — C'est un beau pays. Ici les Apalaches viennent finir. J'y suis venu avec Frère Roland, en 1920. Il fallait faire long en voiture. C'est ici que j'ai vu, pour la première fois, la Houstonie.

Disons, pour le bénéfice du profane, que c'est une charmante Rubiacée à délicates petites fleurs bleues quadrupétalées qui, dans cette partie du pays, couvre les champs au printemps. On dirait, à distance, que la neige n'est pas encore toute fondue.

Dîner plantureux et charmant. Conversations animées, variées, comme toujours. Le Frère Marie-Victorin prend plaisir à tout ce que nous disons: les élections qui viennent, nos blagues, ses travaux, ses lectures, les notes, tout y passe. Il nous parle des éditions diverses qu'il connues les *Récits* et les *Croquis laurentiens*. Nous blaguons un peu sur les livres de prix. Le Frère Roland suggère à son collègue d'écrire maintenant des *Croquis cubains*.

Les indications de Wherry se lisent comme suit: "From Black Lake village drive south along Highway no. 1 for two miles when an electric power line will be seen crossing the lake and extending westward into the hills. Follow this for a mile and the prominent cliffs of serpentine will come into view to the north. Cross the intervening swamp and climb to the top of the talus slope".

C'est un secret pour personne que, depuis une expérience malheureuse au mont Albert, en 1923, le Frère Marie-Victorin était incapable de monter un escalier, de faire une longue marche, encore moins, comme on l'a écrit dans certain journal, de faire l'ascension d'une montagne. Nous cherchions autant que possible les endroits accessibles en auto, afin de lui donner le plaisir de voir un peu les plantes dans leur habitat. Mais parfois il fallait bien se résigner à le laisser seul pour aller visiter un marécage, un bois éloigné ou une montagne. Il nous attendait patiemment en écrivant ou en lisant. Nous le laissions donc au bord du lac, près d'un petit chalet abandonné, et partions.

Journée merveilleuse. Température splendide. Le "patron" avait d'ailleurs dit au départ: "Je ne suis pas tellement bien, mais il faut s'en aller. Et puis, si j'attendais d'être bien pour partir, nous ne partirions jamais". Il faut d'abord traverser le lac sur un fil de fer tendu entre deux poteaux, à une dizaine de pieds de l'eau, en se cramponnant à un second fil placé quatre ou cinq pieds plus haut. Nous suivons la ligne de fils électriques et pataugeons dans le sol tourbeux, récoltant ici et là le séneçon doré, deux espèces d'aulnes, le bleuet espéteux, un chardon indigène, des stellaires, des laiches, etc.

Bientôt les premières saillies serpenteuses paraissent et, à notre droite, à travers les arbres, un grand éboulis qu'on ne voit pas de la route. C'est là. L'enthousiasme déçue nos forces. Nous commençons à la flanc rocailleux. Quelques gros blocs ici et là, mais, surtout, du cailloutis parfois strié de vert, sur lequel rampe le genévrier commun dont les feuilles raides blessent nos jambes nues. Le Frère Roland tient bon, malgré ses soixante-trois ans. Il disait au retour qu'il était fier de sa journée "parce qu'il avait pu suivre les jeunes jusqu'au bout".

A flanc de colline, l'arbre principal est le pin rouge, avec son tronc squelettique, ses longues feuilles et ses cônes courts. Voici une cyprèsée: le *Carex scirpoides*, une des rares laiches moniques, et voici une céraiste que nous ne connaissons pas. André nous accompagne armé de la caméra. Soudain, un cri du Frère Roland. La fougère que nous sommes venus chercher est là, à nos pieds. Le contraste est frappant entre l'habitat et la délicatesse de cette petite plante au stipe brun, ses écailles abondantes, sa documentation est complète. Nous avons une nouvelle amie. Il y a une petite portion de plus du vaste monde que nous connaissons maintenant.

Nous atteignons le sommet, nous y attendons à scruter le paysage, puis redescendons en herborisant. Jim trouve quelques mousses. Je fais la liste des plantes qui forment cette étrange association. Nous buvons à une source. Nous nous baignons dans le lac et rejoignons enfin le "frère", vers cinq heures et demie, pour apprendre qu'il s'est ennuyé un peu, même s'il a lu et travaillé.

— Jim va rire, dit-il, si je vous dis ce que j'ai fait.

— Dormi, demandais-je.

— Un peu. Non, j'ai fait ma causerie d'ouverture de Radio-Canada: Voyez les îles des champs. Je n'avais pas de lis à la main. J'ai dû en parler théoriquement, en philosophie!

Ce sont les dernières pages qu'il ait écrites et elles sont très belles. Elles se terminent par l'invité de Christ aux hommes. Ce pourquoi il ne voulait pas avouer qu'il avait travaillé à sa causerie radiophonique, c'est que la date où chacun devait remettre ses textes était passée et qu'il nous avait reproché, à Jim surtout, la saison précédente, de ne pas avoir remis nos causeries à temps.

Nous collationnons et nous procédons à l'étalage de nos plantes dans du papier à journal, selon la méthode classique, invariable depuis Linné.

Le "patron" est heureux de notre travail. La petite fougère le ravit. Il nous raconte que, se trouvant dans le bureau du botaniste James Macoun, à Ottawa, en 1921, un géologue du nom d'Harvie était entré et avait déposé sur le bureau du savant une petite fougère qu'il disait avoir trouvée sur les collines de serpentine de Black Lake et dont il voulait savoir le nom. C'était le fameux *Cheilanthes*. Le "frère" disait ne l'avoir jamais vue vivante ni récoltée lui-même.

A six heures et demie, nous retournons souper à Saint-Ferdinand d'Halifax. Je faisais mes notes, à table, entre les services, et m'amusais à écrire dans le style le plus pompié possible, lisant à haute voix mes phrases au fur et à mesure qu'elles étaient écrites, à la joie croissante du Frère Marie-Victorin qui en profita pour aborder le sujet des goûts et des modes en littérature, sur lequel il aimait toujours me taquiner.

Sentait-il sa mort lorsqu'il nous demanda si nous avions objection à faire un léger détour pour passer par Saint-Norbert? Les événements confèrent souvent après coup aux phrases les plus banales un sens profond et précis. Je répondis distinctement: — Peu importe l'heure du retour. Aujourd'hui, Frère, toute la journée est à vous.

Plus je repense à cette journée du quinze juillet, plus je vois le caractère définitif de chacune des actions de notre grand disparu. Saint-Norbert d'Arthabaska, c'est là qu'il a passé tant de vacances, autrefois, chez

L'Académie des sciences morales et politiques qui, depuis le 25 mai 1940, n'avait pas voulu procéder à des élections, vient de décider de remplacer ses membres défunts.

Parmi les sièges vacants, on signale ceux qu'occupaient avant-guerre Henri Bergson et Brunschwig, Albert Petot, Alexandre Millerand, Henri Barthelemy, Auguet, André Llesse, Marion, Pierre Champion, Charles Adam, Camille Barrès, Risler, le marquis de Lillers et Edouard Schneider.

On annonce la mort, en France, voici deux et trois mois — les nouvelles ne viennent pas vite de ce temps-ci — d'écrivains connus, entre autres: François Porché, critique littéraire, et Armand Praviel, historien et romancier.

On vient de rééditer aux Editions de la Palatine, à Genève, *Notre cher Péguy*, de Frères Tharaud.

En dépit de la guerre, l'Académie française continue son travail, sauf qu'elle ne fait pas ses élections (le nombre des académiciens n'est plus aujourd'hui que d'une trentaine et peut-être moins).

Nous voyons par un journal français que, le 20 avril, elle a repris le travail du Dictionnaire. Elle a examiné les mots allant de: *aristotélien* à *armes* et a, en particulier, adopté cette nouvelle définition d'arithmétique: "mathématicien spécialisé dans l'arithmétique".

Valiquette vient de rééditer le *Popineau*, de Robert Rumilly.

Le Conseil Supérieur de la Coopération de Québec vient de publier en volume in-octavo de plus de 250 pages, sous le titre *L'Université et le mouvement coopératif*, le compte rendu du cinquième congrès général des coopérateurs. Recueil de documents, d'informations et de statistiques d'un très grand intérêt sur lesquels il faudra revenir en détail.

Vient de paraître le deuxième volume (1929-1940) de *l'Histoire des Etats-Unis*, d'André Maurois.

Les revues

La Famille, revue d'action familiale, publiée par l'Institut familial. Sommaire de juillet 1944:

Editorial: *La taxe sur les enfants*, André Laurence; *Que sera notre famille après la guerre?* G. Poulin; *Vieilles maisons du Québec*; *Ce que mangent nos ancêtres*, Marius Barbeau; *Les enfants sont en vacances... et les chiens aussi*; *Saint-Benoît de La Corne*, J.-Ernest Laforce; *Ignorance ou insouciance?*, J.-Ernest Sylvestre, m.d.; *La Beauce*, O. Fumet-Vincent; *Un peu de prudence*, moins d'accidents; *Mme Z. Ledoux*; *Un appel pressant*; *Le coin des enfants*, O. Fumet-Vincent; *Les jumeaux*, Michel Le Normand; *Revue des livres*; *Occupations nos loisirs*, Monique Bureau; *Menus économiques*, Monique Bureau.

L'Institut suisse de préhistoire et d'archéologie

Dans la revue *La Suisse primitive*, M. le professeur R. Laur-Belart expose l'activité du nouvel Institut de la Société suisse de préhistoire qui veut encourager l'étude de la préhistoire en Suisse spécialement et entreprendre lui-même des recherches. Une bibliothèque rassemble toutes les publications de Suisse et les tient à la disposition des intéressés; des archives topographiques collectionnent toutes les nouvelles coupures de journaux et études sur les trouvailles et les fouilles de toute la Suisse et les classent par communes; des archives groupent tous les plans de fouilles, complétées par des archives photographiques renfermant

son grand-père. L'auteur pionnier était venu à pied, de Gentilly, abattre le premier arbre, planter la première croix de chemin, jeter les premiers grains de blé. Là est son enfance. Là est son cœur. Il veut le retrouver, dire adieu à l'enfant qu'il fut, regarder une dernière fois le paysage familier: les champs en culture, l'église juchée au haut de la colline, les vieux fumant la pipe sur leur "perron", la ligne si douce, si harmonieuse des Apalaches finissantes, dans la journée qui meurt, image de cette vie qui s'achève.

Il n'a de cesse qu'il ne soit sorti de l'auto, qu'il ne descende très vite la côte, — lui qui ne marchait plus jamais, — comme il faisait nu-pieds, gamin. Il entre chez le plus jeune de ses oncles, malgré que la maison soit haute sur marches. Nous le voyons, comme dans *Intimité* de Maeterlinck, à travers la fenêtre et la gaze légère du rideau, parler avec animation à une personne absente.

Il rentre dans l'auto, arrête chez un ami d'enfance, le fait asséoir en avant, à ses côtés, pour aller en visiter un second. Il nous montre, en passant, du bras tendu, la maison où s'est passé l'incident du *renchausse* qu'il a raconté dans ses *Récits laurentiens*.

— Que de souvenirs, que de souvenirs, soupire-t-il. — Parlez-vous de vos oncles, lui dis-je.

— Oh, répond-il, ils ne sont pas aussi pittoresques que ceux d'André.

Au bord du chemin, une crucifère litigieuse sert de prétexte à un dernier arrêt. Nous ne sommes pas d'accord sur son identité. C'est la dernière plante qu'il ait touchée. Silence dans l'auto. Chacun se remet de ses fatigues. Le soleil se couche tragiquement dans un décor de gros nuages ourlés de rouge. L'heure du dîner approche. Vers dix heures et demie, voici soudain la chose affreuse. Deux pincesaux lumineux soudain implacablement braqués sur nous. Le choc. Ici, les mots manquent, la main tremble pour décrire à la fois la rapidité de la chose et la longueur des minutes qui suivent. Nous nous étions, Frère Roland, Jim et moi, déchaussés pour laisser reposer nos pieds brûlés par l'ascension, et nous ne trouvons plus nos chaussures.

Le "patron", qui somnolait, à la tête dans le pare-brise et son corps est comprimé entre le panneau des instruments et le siège, que la violence du choc et la pression de nos genoux ont poussé jusqu'à lui. Aucune des portes ne s'ouvre. Du véhicule qui nous a frappés des cris indescriptibles montent. Déjà, entre les deux voitures, la fumée d'un incendie possible. Jim sort par une fenêtre. Je réussis à ouvrir une des portes d'arrière. Dans un accès de rage, Jim parvient de ses pieds à ouvrir la porte d'avant et nous pouvons enfin délivrer le Frère Marie-Victorin, le visage déjà couvert de sang d'une coupure légère au front et d'un éclat de verre logé au-dessus de l'oeil. Nous saurons plus tard qu'il a également le pied cassé.

Nous ouvrons le coffre, en arrière de l'auto et l'assoyons là. Le Frère Roland, la jambe fracturée, reste

Infatigable, l'archiviste honoraire de la province, M. Pierre-Georges Roy, vient de publier, sous le titre *Toutes petites choses du régime français*, deux volumes d'anecdotes, de récits, d'informations, sur la première partie de notre histoire. M. Roy continue de mettre ainsi à la disposition du public les incalculables richesses qu'il a accumulées au cours de sa longue carrière de chercheur.

A la Collection de l'Arbre, que dirige M. Auguste Viatte, paraît un *Moïse* en deux volumes. Introduction et notes de Georges Raddars.

Vient d'arriver au pays un roman de Mme Colette Yver, le dernier probablement, puisqu'il a été publié en France, en 1943: *Madame Sous-Chef*.

M. Maurice Paléologue, l'académicien diplomate, publie une biographie nouvelle d'Elisabeth, impératrice d'Autriche.

On réédite la *Caravane humaine*, vue générale de l'histoire humaine, du comte J. du Plessis, ouvrage qui, dès son apparition, un très gros succès.

Présenté par une préface du Père Sanson, l'Oratorien, ancien prédicateur de Notre-Dame de Paris et de Notre-Dame de Montréal: *Servitude et grandeur de la maladie*, par France Pastorelli.

Vient de paraître un *Choix de Poésies* de la comtesse de Noailles.

Sous le titre *Consignes*, Mgr Beson, évêque de Lausanne, de Genève et de Fribourg, vient de publier un recueil de ses dernières lettres et conférences dont les journaux suisses, même étrangers à la foi de l'illustre auteur, font de grands éloges.

On célèbre cette année le premier centenaire de l'édition suisse de *Baedeker*, le guide de voyage de renommée universelle.

Une nouvelle revue mensuelle *l'Arche*, a commencé de paraître en février 1944, à Alger.

Collaboration très variée.

un grand nombre de documents, de dessins et de reproductions de trouvailles et de fouilles.

L'Institut entend encourager et développer la littérature préhistorique. Elle prépare en ce moment une monographie sur les fouilles du retranchement du Wittnauerhorn (Fricktal). L'Institut se met à la met à la disposition de chacun pour donner des conseils. Il possède de son bureau de géomètre. De jeunes archéologues peuvent y faire un apprentissage, se familiariser avec tous les domaines de la préhistoire et être initiés aux mystères de la technique des fouilles. Des cours et des conférences sont organisés par l'Institut qui entretient également des relations avec l'étranger. Il est un centre de recherches et étudie toutes les questions d'ordre général ayant trait à la préhistoire. Il ne dispose pas de fonds importants et doit faire appel à l'aide privée.

Vies illustres

Le duc et la duchesse d'Alençon — Marguerite Bourcet. 365 pp. Au comptoir \$1.50, franco \$1.60.

Molière — Pierre Brisson. 315 pp. Au comptoir \$1.50, franco \$1.60.

Rayonnement de Lyautey — Patrick Heidsieck. 230 pp. Au comptoir \$1.25, franco \$1.35.

Turenne — Général Weygand. 250 pp. Au comptoir \$1.25, franco \$1.35.

Alfred de Vigny — Bertrand De La Salle. 280 pp. Au comptoir \$1.50, franco \$1.60.

Le prophète Péguy — André Rousseaux. Au comptoir .75, franco .75.

Iberville le Conquérant — Guy Frégault. 415 pp. Au comptoir \$3. franco \$3.15.

stoïquement assis dans l'auto sans se plaindre, nous priant: "Occupez-vous du Frère Victorin".

Un automobiliste s'arrête pour nous offrir de l'aide que notre blessé refuse: "Je veux rester avec vous autres". Puis il se met à parler doucement, s'informe de chacun, calmement, demande de la coramine. Malheureusement le sang, ayant coulé le long de son visage penché, s'est amassé dans sa bouche. Le précieux médicament s'échappe le long du goibet, coule en deux filets légers à la commissure des lèvres.

Le secours est long à venir. Jim et André arrêtent toutes les voitures qui passent, priant les chauffeurs de prévenir l'hôpital.

Après vingt minutes de calme et après avoir essayé, en vain, de faire quelques pas, le Frère Marie-Victorin dit soudain, la tête appuyée sur mon épaule: — Je crois que mon cœur n'endurera pas ça.

De gros frissons commencent de le secouer, au cours desquels il s'agrippe désespérément à moi. Maintenant, je ne lui parle plus, n'osant interrompre le long colloque intérieur qu'il a commencé avec lui-même. Dix longues minutes passent; il lutte toujours d'un peu plus bas. Enfin, voici le taxi. Nous le soutenons jusqu'à la porte ouverte. Il s'effondre. Il n'est plus.

Je ne l'ai revu que dans son cercueil, parmi les fleurs. Son visage que j'avais laissé si tourmenté avait retrouvé cette grande paix, cette profonde sérénité qu'on aime à voir aux morts aimés.

J'erre maintenant par la grande maison vide, où tout parle encore de lui. Dans son bureau, rien n'est changé. Je le revis assis dans son fauteuil, m'écoutant, le menton dans la main. Je le revis à sa table de travail, levant la tête pour m'accueillir. Voici ses livres préférés et ses tableaux. Dans le grand herbier silencieux, rien non plus n'est changé. Les derniers spécimens que nous ayons étudiés ensemble, le livre ouvert, la page interrompue...

Pour nous, les jeunes ("ma famille"), disait-il, un jour, à ma mère), il nous faut maintenant réapprendre à vivre, puisqu'il nous faut apprendre à vivre sans lui. Il nous faut lui donner la preuve que les institutions qu'il a créées sont viables, qu'il les a bâties assez solides pour qu'elles puissent se passer de lui. Et aussi que la graine qu'il a jetée en nous, selon une expression qui lui était chère, n'est pas tombée sur le *renchausse*.

Marcel RAYMOND

Saint-Jean, Montréal. 16-30 juillet 1944.

SAMEDI PROCHAIN

A propos de Washington et de Jumonville — Réponse de M. l'abbé Gilbert-F. Leduc à un article de M. l'abbé Georges Robitaille paru dans le "Devoir" du 27 mai.

Une Somme catéchistique canadienne

Un ouvrage providentiel, véritable mine pour le clergé paroissial, les prédicateurs, les éducateurs et les parents.

Six gros volumes abondamment illustrés; une méthode catéchistique solide, vivante, simple et claire comme l'Evangile.

Tous les commentaires s'appliquent directement au texte du petit catéchiste de Québec.

Un ouvrage appelé à rénover complètement notre enseignement catéchistique.

L'oeuvre d'une religieuse des SS. de l'Assomption de Nicolet.

On peut commander immédiatement les volumes suivants:

— Les secrets du Bon Dieu (Dogme) —	
tome I — 200 pages	\$1.00
tome II — 216 pages	\$1.00
— Les sources de la vie (Sacraments) —	
tome III — 228 pages	\$1.00
tome IV — 232 pages	\$1.00
tome V — 224 pages	\$1.00
tome VI — 239 pages	\$1.00

— Cahiers à l'usage des élèves:

"Mon cahier d'enfant de Dieu" — 6 cahiers d'exercices pour les six premières années du cours. 10 sous le cahier.

"Mon cahier d'enfant de l'Eglise" — 4 cahiers destinés aux classes de 7e, 8e, 9e et 10e. Le premier seulement est paru. 15 sous le cahier.

S.v.p. ajouter 10% pour frais de port et 2 ou 4% pour la taxe de vente selon le cas.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Ouvrages intéressants les étudiants et les éducateurs

	comptoir poste	
LA VIE INTELLECTUELLE, son esprit, ses conditions, ses méthodes, par le R. P. A.-D. Seritillanges.....	\$0.90	\$1.00
L'ART DE PENSER, par Ernest Dimmet.....	1.25	1.35
AU SERVICE DE LA PERSONNE HUMAINE, Dr René Biot.....	1.25	1.35
PSYCHOLOGIE ET PEDAGOGIE, abbé Paul Lachapelle.....	1.25	1.35
PSYCHIATRIE PASTORALE, abbé Paul Lachapelle.....	1.25	1.35
ETHIQUE PROFESSIONNELLE, abbé J.-Z. Dufort.....	1.50	1.60
SUR LE DEVOIR D'IMPREVOYANCE, Isabelle Rivière.....	1.25	1.35
COMMENT GAGNER SA VIE, Gabrielle Carrière.....	1.00	1.10
L'ART DE SE FORMER L'ESPRIT ET DE REUSSIR AU BACCALAUREAT, R. P. François Charmot, S.J.....	1.50	1.60
LA TESTE BIEN FAITE — Conseils pour la formation de l'intelligence, R. P. François Charmot, S.J.....	1.25	1.35
SIMPLES CONSEILS POUR ETUDIER, abbé Flory.....	1.00	1.10
LES JEUNES GENS ET LES SPORTS, F.-A. Vuilleumet.....	.75	.75
L'AME ARDENTE DES JEUNES, Paula Hoesi.....	1.00	1.10

M. Chapais et le manuel d'histoire unique

Version française du discours prononcé au Sénat par l'éminent historien — Un projet condamné à l'avortement — Comment pourrait-on faire un manuel acceptable à toutes les provinces? — L'exemple des autres pays — Le texte de Mgr Mozzoni — "Nous ne sommes pas un, mais plusieurs"

La voix du patriotisme

Nous avons le grand avantage — et la valeur du texte lui-même — d'une actualité durable — de pouvoir publier aujourd'hui la version française du discours prononcé en anglais, au Sénat, par l'honorable M. Chapais, lors du débat sur la motion Daulton, à propos des manuels d'histoire. Cette question soulevée par notre distingué collègue pour la division de Sorel (l'hon. M. David) est assurément très importante, et, qu'on me permette d'ajouter, très complexe. Il nous demande d'exprimer le vœu que, durant la conférence interprovinciale projetée pour une date très prochaine, les délégués des neuf provinces canadiennes s'entendent pour nommer un comité, composé des historiens reconnus dans chaque province, et des plus compétents, avec la mission de préparer un manuel d'histoire du Canada qui pourrait être accepté et adopté par tous les gouvernements provinciaux à l'usage de toutes les écoles soumise à leur contrôle direct ou indirect. Je dois avouer que cette proposition me paraît être d'une réalisation très ardue.

Sans doute, l'admet que son motif est louable, ce serait une excellente chose que tous les manuels d'histoire du Canada dans les neuf provinces fussent de nature à façonner l'esprit de nos jeunes Canadiens de manière à leur inspirer un plus profond sentiment de solidarité nationale, de communes aspirations, et d'un patriotisme vraiment canadien. Mais le moyen proposé par notre collègue obtiendrait-il ce résultat? Après une sérieuse étude du problème, et une attention soutenue durant le débat poursuivi dans cette Chambre, il ne m'a pas été possible d'arriver à une conclusion favorable. Mes collègues me pardonneront de leur exposer assez longuement les raisons de ma divergence.

L'uniformité

Je dois d'abord déclarer que je n'ai jamais eu foi dans l'uniformité en matière de manuels scolaires. L'uniformité est contraire au progrès. Elle est le régime de la porte close. Elle paralyse tout effort d'amélioration. Elle tue l'ambition du mieux. Deux livres, trois livres, quatre livres sur le même sujet peuvent être également bons, et même bons et recommandables pour des qualités différentes. Je ne suis pas un adepte du moule unique pour l'esprit humain. Et je suis convaincu qu'un manuel uniforme pour l'histoire du Canada serait funeste aux améliorations futures. Il y a bien des années, un éminent professeur, l'abbé Chandonnet, principal d'une école normale, écrivait ces lignes: "Une loi qui décréterait l'uniformité pour les livres d'école, dans tout le pays, tuerait tout développement, détruirait l'émulation, découragerait le talent, et ouvrirait le règne de la médiocrité". J'ai toujours été de cet avis, et je dois confesser que je n'éprouve aucun enthousiasme envers l'idée de décréter un manuel officiel et uniforme pour notre histoire du Canada.

L'inévitable avortement

Laisant de côté cet aspect de la question, j'arrive à une autre très sérieuse objection à l'adoption d'un tel manuel, dû à la collaboration de quelques historiens choisis. Dans mon humble opinion, cette entreprise serait vouée à un total et regrettable avortement.

L'histoire du Canada est d'une extraordinaire complexité. Vous savez aussi bien que moi qu'elle est absolument d'une nature très particulière: le régime français, le régime anglais. La fatidique année 1760 que l'histoire française fracture: environ cent cinquante ans, un siècle et demi de chaque côté du gouffre! Durant la première partie se sont déroulés de dramatiques événements. Ne pourrions-nous pas en évoquer quelques-uns: la naissance d'une nation, son enfance, sa jeunesse, sa virilité, ses combats pour vivre et survivre, pour implanter sur les rives du Saint-Laurent une civilisation chrétienne. Durant cent cinquante ans, ces hommes, ces pionniers de la Nouvelle-France se sont battus contre la nature sauvage, contre la barbarie, contre le paganisme, contre une succession de redoutables ennemis. Ils luttèrent, ils luttèrent, et à la fin ils vainquirent. Après cent cinquante ans, cette poignée d'hommes intrépides avaient jeté les fondements d'un empire. Des rives du Saint-Laurent ils avaient porté leur drapeau, le drapeau de leur pays, au sud, au nord, et à l'ouest, sur tout le continent nord-américain. Joliette et Marquette avaient découvert le puissant Mississippi. Cavelier de La Salle, au milieu de traquantes vicissitudes, avait poussé jusqu'au sud, atteint les rives de la mer mexicaine, et préparé la fondation d'un nouvel Etat français nommé la Louisiane, en l'honneur de Louis XIV, roi de France. Plus tard, le noble La Verendrye et ses fils vaillants avaient découvert le grand Ouest, bâti des forts sur les prairies lointaines, et poussé leur course hardie jusqu'aux pieds des géantes montagnes Rocheuses. Je dois confesser qu'il me faut en ce moment réprimer un flot tumultueux d'historiques évocations. Quelle litane de noms glorieux se presse sur mes lèvres: Champlain, Maisonneuve, Laval, Frontenac, Iberville, Talon, Montcalm, Joliette, Brébeuf, Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoise, Mademoiselle de Mance, hommes, grands soldats, grands hommes, grandes femmes! Quel livre d'or! et quelle dramatique, quelle prodigieuse histoire!

La Puissance du Canada était né

Et puis, en 1760, voici la fin de toute cette époque, et le début d'une nouvelle. C'est la fin de la Nouvelle-France, mais non celle du Canada. Les 60,000 Canadiens se sont adaptés à leur nouvelle allégeance. Sans doute, ce fut pour eux une dure épreuve. Mais le Canada était leur pays, et ils restèrent fidèles au sol conquis par leurs pères. Durant de longues années ils continuèrent d'être à eux seuls le peuple canadien, et l'histoire de leur vie nationale fut vraiment l'histoire du Canada. Oui, on doit l'admettre, jusqu'en 1791, les vicissitudes, les luttes, les labeurs de ce que nous appelons maintenant la province de Québec, furent les faits saillants des annales canadiennes. Pendant toute cette période, il n'y avait pas de province du Haut-Canada. L'établissement de cette région ne commence vraiment qu'avec la migration loyaliste. En 1788 seulement il parut nécessaire de lui donner une organisation judiciaire, et elle fut conséquemment divisée en quatre districts auxquels on donna les noms de Mecklenburg, Lunenburg, Nassau et Hesse. Du côté de l'Océan, seule la Nouvelle-Ecosse jouissait d'une constitution provinciale. En 1764, l'île du Prince-Edouard et en 1784 le Nouveau-Brunswick obtinrent le même privilège. En 1791, le Bas-Canada et le Haut-Canada reçurent chacun une constitution séparée. Puis, en 1841, ces deux provinces furent unies sous une seule constitution. Et enfin, en 1867, l'acte de l'Amérique britannique septentrionale groupa toutes ces provinces en une grande confédération.

La Puissance du Canada était née.

La situation particulière du Québec

Mon intention, — et mon excuse — en faisant cette revue historique, peut-être insolite, est de montrer combien spéciale est la situation de la province de Québec. Elle est la plus ancienne province du Canada. La première page de son histoire fut écrite il y a plus de quatre cents ans, par Jacques Cartier, quand il planta une croix sur la plage de Gaspé; Québec, Trois-Rivières, Montréal, ses villes principales, ont toutes trois célébré leurs trois-cent-cinquantièmes dans ses vieux cimetières, dix générations de Canadiens reposent à l'ombre de la croix. Dans la grande famille de la Confédération canadienne, elle est incontestablement la province aînée. Si nous convenons de dater sa naissance de la fondation de Québec par Champlain en 1608, elle est vieille de trois siècles. Viennent ensuite, par ordre de dates: la Nouvelle-Ecosse, deux cent trente et un ans; l'île du Prince-Edouard, cent quatre-vingts ans; le Nouveau-Brunswick, cent soixante-trois ans; Ontario, cent cinquante-trois ans; Manitoba, soixante-quatorze ans; la Colombie canadienne, quatre-vingt-six ans; Saskatchewan et Alberta, trente-neuf ans.

Les difficultés du manuel unique

Après toute cette rapide revue, ne pouvons-nous pas nous figurer le terrible embarras des infortunés historiens dont on ferait des conscriptes voués à la tâche ingrate d'écrire une commune histoire — un manuel — à l'usage de toutes ces provinces canadiennes? Cette histoire devrait embrasser trois siècles. Et quel en serait le cadre? Quelle proportion serait attribuée à chaque partie? Pour quiconque est un peu familier avec ces questions, il doit être évident que la province de Québec, vieille de trois siècles, l'ancienne Nouvelle-France, survivant, comme une entité distincte et agissante, jusqu'aux jours actuels, devrait absorber au moins la moitié du manuel désiré! Une telle proportion serait-elle acceptable et acceptée? Serait-elle d'accord avec le sentiment d'orgueil des autres provinces? Par exemple, la grande active et puissante province d'Ontario serait-elle d'accord qu'une telle répartition serait juste? Je ne le crois pas. En un pareil cas, l'assentiment serait presque un miracle. Cette grande province a un glorieux passé. La fidélité, la loyauté, le courage, le dévouement à un principe ont illustré sa naissance. Les sacrifices, les luttes, les épreuves, les combats et les victoires des Loyalistes de l'Empire Uni ont jeté un reflet glorieux sur les premières annales de cette province. Et ses réalisations magnifiques dans les domaines du commerce, de l'agriculture et de l'industrie doivent être un sujet d'orgueil et d'admiration pour tout citoyen canadien. L'Ontario a droit assurément au plus complet exposé de ses efforts et de ses succès. Et vraiment chaque province — les maritimes, les provinces de l'Ouest — a droit à un traitement semblable. Voilà pourquoi seul un manuel, inspiré de cet esprit, dans lequel l'apercu général quant aux origines, à la croissance, aux luttes et aux réalisations du Canada tout entier, serait complété par une attention spéciale donnée aux faits d'une importance particulière pour le peuple de telle ou telle province — voilà pourquoi, dis-je, seul un tel manuel pourrait donner satisfaction. Et un manuel de ce genre ne pourrait être facilement accepté comme manuel unique pour toutes les provinces canadiennes.

L'exemple de l'étranger

On ne devrait jamais oublier

que, dans le champ de l'histoire, plus peut-être que dans aucun autre, l'uniformité ne saurait être espérée. Elle n'a été atteinte dans aucun pays. L'Angleterre a eu de grands historiens. David Hume avait une vaste érudition et une grande puissance de labeur. Il a fait une histoire "tory". Macaulay était un captivant écrivain. Son histoire est teintée de "whiggisme". Lingard est consciencieux et exact; son œuvre est plus impartiale, quoique moins brillante. Green est érudit; son histoire du peuple anglais est avant tout pittoresque. Lecky a surtout pour objet de faire connaître les traits caractéristiques de la vie nationale. Traversons la Manche. Voici Henri Martin avec son "Histoire de France" imbu de principes antimonarchiques; voici Amédée Gabourd, avec son "Histoire générale de la France", dont l'inspiration est très conservatrice; voici Sismondi, avec son "Histoire des Français", dont le point de vue est tout opposé; voici Lavisse, avec son "Histoire de France illustrée", où l'on trouve une variété de principes, coexistence de sa variété de collaborateurs. Et ainsi de suite.

Non, l'uniformité ne saurait se rencontrer dans le champ de l'histoire; et comme question de fait, elle ne saurait être trouvée dans les manuels d'histoire. Je l'ai dit dernièrement dans un mémoire sur cette même question, les lignes suivantes: "On n'enseigne pas l'histoire anglaise de la même manière à Londres qu'à Edimbourg. L'étudiant d'Atlanta n'apprend pas le récit de la guerre de Sécession de la même manière que l'étudiant de New-York. L'étudiant de Berne n'a pas les mêmes vues sur la Réforme que son confrère de Fribourg... Et ceci n'est pas au détriment de l'union nationale. Les Américains du sud et du nord de l'est et de l'ouest sont unis par un même amour de la patrie. Les deux religions et les trois nationalités qui fleurissent en Suisse n'ont jamais été des germes de discorde et de division".

L'objectif désirable

Quel devrait donc être notre objectif en cette question? Il devrait être d'avoir, dans chaque province, un ou plusieurs bons manuels sur l'histoire du Canada; des livres qui joindraient, à l'exactitude dans le récit des faits généraux, une attention particulière donnée à des événements plus spécialement intéressants pour cette province. Dans de tels livres les qualités essentielles devraient être la vérité, l'impartialité et un sens patriotique à la fois provincial et fédéral. De tels manuels seraient pleins d'intérêt pour les jeunes Canadiens dans chaque province, tandis que le manuel uniforme serait stérile, sans couleur et sans vie.

Au cours de ce débat nous avons entendu de sévères critiques au sujet de manuels actuellement en usage dans quelques provinces canadiennes. Quelques-uns pouvaient être bien fondés; d'autres ne le sont pas. Relativement aux livres en usage dans ma propre province pour l'enseignement de notre histoire, je crois qu'il y en a de bons et de moins bons. Et à toujours place à l'amélioration. Et à l'heure actuelle, dans la province de Québec, un comité spécial a été constitué par le Conseil de l'Instruction publique pour étudier la question des manuels d'histoire du Canada.

Les vérités qu'on ne peut supprimer

Sans doute on ne doit pas compter que, dans les ouvrages historiques, tout soit de nature à plaire à tout le monde. Il serait ridicule de s'attendre à ce que parlant des années qui ont suivi l'effondrement de la Nouvelle-France, et durant lesquelles s'est organisé le nouveau régime, les auteurs de nos manuels soient tenus de déclarer que tout se passa sans heurt, que chaque acte fut extraordinairement judicieux, que chaque mesure adoptée fut la sagesse même, que chaque décision ministérielle fut une manifestation de la plus haute science politique. Cela serait un incontestable mensonge. Non, tout ne fut pas facile, tout ne fut pas agréable pour nos pères à cette époque. Et il est absolument juste et normal de le rappeler sans amertume. C'est de l'histoire! Il serait, par exemple, ridicule de se voiler la face par ce que, dans tel ou tel livre, on rappellerait que François Mazeran, jadis procureur général à Québec, était un fanatique, ou que le gouverneur Craig n'avait aucun des éminentes qualités de lord Elgin. Vérité sans acrimonie, énoncé des faits sans commentaires haineux, telle devrait être la loi de tout historien canadien, ou mieux encore, de tout historien.

L'histoire doit être impartiale, mais elle ne doit pas être impassible. Un historien anglais, parlant de la bataille de Culloden, ne devrait pas s'abstenir de rappeler que la victoire du duc de Cumberland eut un sanglant épilogue dans le "dépouillage" des bouchers — des "clansmen" — fidèles à la cause désespérée de Charles-Edouard. Un historien français, racontant les brillants exploits militaires du maréchal de Turenne ne devrait pas garder un silence coupable envers sa cruelle dévastation du Palatinat, en 1672. Un historien canadien-français serait blâmable s'il ne dénonçait pas la traîtrise du gouverneur Denonville, lorsque celui-ci fit déporter les chefs iroquois convoqués par lui à des pourparlers. La vérité doit être la loi de l'histoire.

Le cas des manuels

Durant le présent débat on a cité des manuels autorisés dans ma province afin d'établir que des préjugés de race sont cultivés dans nos écoles. Ces citations, si on ne peut les qualifier d'inexactes, ont été adroitement amputées de leur contexte. Les habiles amputations de ce genre constituent un art très utile. Dans le cas actuel on a mis en cause un manuel intitulé "Histoire du Canada, par les Frères de la Doctrine chrétienne, 1910". Admettant la fidélité des citations, on peut constater par le texte même que l'auteur a vraiment rendu justice aux gouverneurs anglais de 1770-1774, Murray et Carleton. Maintenant, qu'il me soit permis

d'aborder moi-même le domaine des citations. Dans un livre intitulé: "Histoire du Canada par les Frères de la Doctrine chrétienne, 1914", je lis, à la page 526, les lignes suivantes: "Depuis la cession, la question d'indépendance à tous jours été le rêve d'éminents hommes d'Etat. Le grand Papineau se joignit à faire du Canada une république sur les bords du Saint-Laurent. Plus tard, sir John Macdonald le montra favorable à l'indépendance. Il est vrai que les rapides développements du pays pourraient nous assurer bientôt notre autonomie, mais si nous étions indépendants, nous aurions nous pas à craindre d'être conquis ou tout au moins écrasés par les Etats-Unis? D'ailleurs, il est très avantageux pour un jeune pays d'être sous l'aile protectrice d'une grande nation qui lui est une garantie du maintien de ses droits et une assurance pour sa prospérité. Si le Canada était indépendant, il perdrait l'appui de la puissante Angleterre et se priverait probablement des traités favorables au développement de son commerce et de son industrie. Notre alliance à l'Angleterre a plus d'importance pour nous que pour elle".

Il est de toute évidence que ces lignes ne sauraient être taxées "d'antibritannisme".

Le discours de Mgr Mozzoni

Contingent mon intrusion dans le domaine des citations, je me trouve en présence d'une autre pratique faite très habilement durant le présent débat. Elle fut pratiquée par un discours prononcé en 1937 par Mgr Mozzoni, secrétaire de la délégation apostolique au Canada, durant les séances de la quinzième session des "Semaines sociales du Canada", tenues dans la ville de Saint-Hyacinthe. Cet éminent prélat parlait de l'importance et de la bienfaisante influence de ces assises, et il prononçait ces paroles: "Qu'il me soit permis d'exprimer combien je me réjouis avec les semailers réunis ici et avec tous ceux qui suivent de loin le succès de nos travaux. Si cette semaine est un hommage à la doctrine de l'Eglise, elle témoigne aussi de l'anxiété que vous éprouvez en face de la grandeur du problème social. Elle sera sûrement bénie et aura la valeur d'une promesse pour votre peuple, pour l'humble ouvrier, pour l'agriculteur isolé, pour tous les groupes, parce que vous travaillerez pour la réalisation pratique des enseignements de l'Eglise". Puis il continuait en prononçant les paroles citées durant ce débat avec une habile malveillance: "Les politiciens pourront vous parler de la grandeur et de la prospérité du pays sous telle ou telle forme de gouvernement, cela ne nous intéresse qu'indirectement. Ce que nous voulons, ce que nous travaillons à réaliser de toutes nos forces, c'est un Etat intégralement catholique, parce que seul un tel pays représente l'idéal du progrès humain et parce qu'un peuple catholique a le droit et le devoir de s'organiser socialement et politiquement selon les enseignements de sa foi". (Semaine sociale du Canada, XVI session, Saint-Hyacinthe, 1937, p. 19).

Rapprochons maintenant les deux fragments de discours, et nous devons conclure que l'orateur parlait du progrès "social", des améliorations "sociales", dans l'condition de nos diverses classes canadiennes. La "Semaine sociale" était consacrée à l'étude des problèmes "sociaux", et c'étaient ces problèmes que le prélat avait en vue. C'était de ces problèmes qu'il parlait — dans une langue qui n'était pas sa langue maternelle. "Telle et telle forme de gouvernement avait été le fait avec le programme des séances. En ce moment, cela ne concernait les semailers "qu'indirectement". Parlant d'un congrès catholique, ce haut dignitaire catholique rappelait que les doctrines et les principes catholiques peuvent exercer une bienfaisante action sur l'ordre "social". Tel était l'objet de son discours. Evidemment, il n'avait nul dessein d'appeler ses auditeurs à une croisade pour saboter la constitution canadienne et transformer le Canada en une république catholique! Les dignitaires catholiques eux-mêmes ne sont pas dénués de sens commun!

Je n'entends pas parler du péril mortel que fait courir, parait-il, à nos libres institutions la main courante d'une redoutable société secrète dont le berceau fut cette ville même d'Ottawa, mais dont l'activité délétère se fait surtout sentir dans la malheureuse province de Québec. Je dois confesser humblement que je ne suis pas un amateur des romans de police. "Nous ne sommes pas un, mais plusieurs"

Le débat qui s'achève avait évidemment pour objet de promouvoir l'unité canadienne. C'est assurément un noble but. Mais le demanderais-je mes collègues si nous ne sommes pas en défiance dans notre détermination à cet égard. Si c'est "l'unité" canadienne que nous avons en vue, je regrette d'être forcé d'affirmer que nous ne l'atteindrons jamais l'unité dans son sens réel signifie "l'état d'être seul". Or, ceci n'est pas notre cas. Nous ne sommes pas "un", nous sommes "plusieurs". Le peuple canadien se compose d'Anglo-Canadiens, de Canadiens français, de Canadiens irlandais, de Canadiens écossais... Nous parlons deux langues différentes, nous prions devant des autels différents. Nous n'avons ni l'unité de race, ni l'unité de foi, ni l'unité de langue. Nous ne sommes pas les auteurs, nous sommes les héritiers de cette diversité. Nous ne pouvons donc avoir l'unité, qui est la similitude des parties composantes. Mais nous pouvons avoir l'union, qui est l'harmonie de ces parties. Ayons-la donc cette union, qui est absolument nécessaire à la croissance, au progrès et au bonheur de notre cher Canada. Ayons une union qui ait pour ses bases la justice, la tolérance et la

liberté; la justice, qui protège tous les citoyens, et n'a qu'un seul but: le bien-être de tous; la tolérance, qui reconnaît le droit de chacun à sa propre religion, à sa propre culture, à sa propre langue; la liberté, qui assure à chacun le droit de penser, de croire, de vivre comme il veut, sans être entravé par la main d'autrui. C'est la seule base sur laquelle nous pouvons bâtir une union durable, une union qui sera le véritable ciment de notre nation. C'est la seule base sur laquelle nous pouvons bâtir une union qui sera le véritable ciment de notre nation. C'est la seule base sur laquelle nous pouvons bâtir une union qui sera le véritable ciment de notre nation.

trie dont l'histoire pourrait inspirer des paroles semblables à celles dont se servait naguère un écrivain anglais envers l'histoire de l'Angleterre. Cet écrivain — M. Hutchinson — dans son livre *If Winter comes*, qui est un immense succès, il y a un quart de siècle, parlant d'un manuel historique que son héros voulait publier, lui attribuait cette introduction: "Imaginez: l'Angleterre, cette Angleterre, cette Angleterre, cette Angleterre... elle est votre et a été conservée pour vous. Ce livre a pour objet de vous dire comment elle a été conservée pour vous — non par les rois, ou par les hommes d'Etat, ou par les grands hommes, mais par le peuple anglais. Il vous la transmet comme leur torcher passe de mains en mains. Et vous, à votre tour, vous la garderez durant les longues années qui s'étendent devant vous. Il a fait briller la flamme de l'Angleterre, et l'a faite encore plus brillante pour vous. Et vous, vous avancerez dans tout ce qu'il a fait pour vous, vous la ferez plus brillante et plus brillante encore. Il a passé et il n'est plus. Et vous aussi, vous passerez et ne serez plus. Mais l'Angleterre continuera. Votre Angleterre. La votre!"

"Votre Canada. Le votre!"

Ce sont là de bien éloquentes paroles. En en changeant quelques unes, ne pourrions-nous pas les répéter aux jeunes générations canadiennes, et leur dire: "Canada, ce Canada est votre. Il vous appartient. Il est votre et a été conservé pour vous. Ce livre a pour objet de vous dire comment il a été conservé pour vous — non par les gouverneurs, ou par les hommes d'Etat, ou par les grands hommes, mais par le peuple canadien. Il vous la transmet comme une torcher passe de mains en mains. Et vous, à votre tour, vous la garderez durant les longues années qui s'étendent devant vous. Il a fait briller la flamme du Canada et l'a faite encore plus brillante pour vous. Et vous, vous avancerez dans tout ce qu'il a fait pour vous, vous la ferez plus brillante et plus brillante encore. Il a passé et il n'est plus. Et vous aussi, vous passerez et ne serez plus. Mais le Canada continuera. Votre Canada. Le votre!"

Une équipe parfaite

Avec l'armée canadienne en Angleterre, 12 — Choisis pour leur détermination de boulogne et leur expérience, les membres d'un groupe spécial du corps du génie royal canadien aident à amonir les effets des bombes volantes. Sous la direction du lieutenant Cecil Gill, de Vancouver, 23 hommes de toutes les parties du Canada se sont acquis la réputation de pouvoir enlever dans un temps record plus de débris qu'aucune autre équipe de forces égale, dans la région de Londres.

Bien qu'ils soient dirigés par le grand quartier militaire canadien, les hommes doivent aider les autorités civiles à secourir les victimes des bombes robots quand des fonctions militaires ne requièrent pas leurs services. Depuis quelques semaines les besoins militaires n'ont guère fait appel à leurs connaissances spéciales et les membres de l'équipe ont eu l'occasion de pratiquer des sauvetages difficiles et d'accomplir des travaux dangereux de démolition pour le compte des autorités civiles.

Membres de l'aviation décorés

Ottawa, 12. — On a annoncé, aujourd'hui au quartier général de l'Aviation militaire canadienne, que quatorze autres décorations viennent d'être décernées, outre-mer, à des membres du C.A.R.C. Deux officiers ont mérité chacun une agrafe à la *Distinguished Flying Cross* et les douze autres, la *Distinguished Flying Cross*.

Les chefs d'escadrille W.-A.G. Conrad, de Richmond (Ont.), et R. A. Buckham, de Vancouver (C.-C.), se sont vu décerner une agrafe à la D.F.C., alors que les officiers suivants ont été décorés de la D.F.C.: S. E. de Saskatoon (Sask.); E. W. Fowler, de Vancouver (C.-C.); T. B. Winslow, fils de M. H. P. Winslow, de Sainte-Agathe (Qué.); J. J. Sherlock, de Calgary (Alta.); J. E. Pritchard, de Wisconsin (E.-U.); A. T. Carlson, de Calgary (Alta.); O. M. Linton, de Toronto (Ont.); V. J. Fauriol, de Niagara Falls (Ont.); D. H. Dover, de Mount Dennis (Ont.); les sous-lieutenants d'aviation H. B. Date, de Sarnia (Ont.); F. S. Sore, de Pine Hurst (Alta.); et N. C. R. Howe, de Toronto (Ont.).

Graphologie au "Devoir"

Paulo. — Avec si peu d'écriture on ne fait pas un travail sûr. — C'est fait deux ou trois pages. — C'est fait une homme nerveux et impressionnable dont l'habileté et l'activité sont très variables et dépendent de l'humeur. Honnête, droit et franc, en core naïf et confiant, non pour faire de fausses confidences, car il est très réservé, mais pour juger les gens me connaît peu. Il est fier et susceptible; il entre un peu de jalousie dans ses affections. Bon et affectueux, mais le laissant peu voir. Il est naturellement sensible et porté à protéger les petits et les faibles. La volonté est précise, ferme, assez souple quoiqu'il soit entêté parfois. Facilement influencé. Orgueilleux mais sans vanité, ni pose, ni prétention.

Je me souviens. — Pourquoi cette copie? Une lettre ordinaire est le meilleur spécimen pour l'étude graphologique. — Personne appliquée, soignée, réfléchie et pratique. L'activité est routinière et persévérante. Le cœur est bon, la sensibilité modérée, et la réaction s'oppose à toute exaltation. Les démonstrations affectueuses. La volonté est assez ferme avec un caractère d'inflexibilité qui exclut absolument la douceur et la souplesse. L'esprit de critique s'exerce sans bienveillance. Droiture, principes

inflexibles et aucune indulgence. Un peu de gourmandise et recherche de ses aises. Contradictions fréquentes. Humeur très capricieuse et pas toujours aimable.

J'aimerais ça moi. — Très jeune fille, délicate, sensible et d'humeur inégale. Bonne, naïve, très sincère et très droite, elle peut voir ses fautes et les avouer, ce qui est une belle qualité rare. Le cœur est tendre avec un grand besoin d'affection. Naturellement généreuse, et elle deviendra capable d'un dévouement qui ne s'est pas exercé jusqu'ici. Toute simple et sincère, elle ne pose jamais et sa spontanéité est la cause et de ses erreurs et aussi de son charme. Très impulsive et d'une sensibilité si vive qu'elle parle et qu'elle agit trop vite pour le regretter trop tard. La volonté est résolue et ferme, elle a de la bonne volonté et assez de persévérance; elle gagnerait tout de même à augmenter cette persévérance souvent gênée par les changements d'humeur. Un peu d'orgueil susceptible, qui, avec sa vivacité, l'entraîne à des paroles et à des actes qu'elle regrette car son bon cœur s'objecte à faire de la peine. Elle a de belles qualités, qu'une direction intelligente et sérieuse développeront pour la faire raisonnable et toujours aimable. Impatience, irritabilité nerveuse, petits emportements, discussions trop vives. Pas assez d'écriture!

Cœur inquiet. — Une enveloppe franchie doit porter un timbre. — Les études envoyées directement sont d'un dollar. — Donnez-moi des renseignements précis sur votre envoi. Combien d'écritures? Lettres ou cartes? Enfin, des détails pour essayer de vous retrouver. Quand les conditions sont si mal observées, cela nous cause bien des embarras.

Petite soeur anxieuse. — Orgueilleuse et timide, cette personne est d'une réserve extrême et se sent presque incapable de se confier. Délicate, bonne, elle a une tendresse comprimée et cachée qui demande à s'épanouir dans la confiance. Elle est très susceptible. Les critiques et les reproches lui font beaucoup de peine et la fâchent. Active, pratique, soigneuse et, pour certains détails, méticuleuse. Honnête et sincère. Elle est ambitieuse et très active. Généreuse et dévouée, l'humeur est variable. La volonté est précise, résolue, égale et persévérante. L'imagination est délicate et vive, favorise le rêve et certaines exaltations. Pas assez d'écriture. Il en faut pour l'analyser.

L'ami de Marco-Polo. — Ce n'est pas assez d'écriture. Délicate, sensible et tendre, c'est une petite personne imaginative, à qui un peu de coup d'illusions ne fait pas de mal. Elle est active et courageuse, elle est capable de bien se dévouer pour ceux qu'elle aime. La volonté est vive et ferme. Nerveuse, irritable, impatiente elle peut s'emporter dans le feu des discussions. L'humeur est très variable. Affections profondes et constantes.

Marco-Polo. — Nature ardente et active, il est honnête et très franc. Positif et pratique, son imagination le pousse à faire de beaux projets, et comme il est optimiste, il croit facilement à leur réussite. Le cœur est bon, généreux et aimant. L'activité est ardente, mais il a peu d'initiative. La volonté est plus faite pour la résistance que pour la résolution et elle se manifeste par une obstination plus ou moins exprimée mais faite pour résister et endurer.

Avec des apparences d'assurance, il a de grandes timidités. Il est ouvert, franc, expansif et confiant.

Il plaie par son naturel et sa spontanéité. Cordial et aimable. Au sujet de sa volonté, il y a cependant, chez lui, quelques signes de résolution forte. Encore un peu naïf dans ses grandes confiances. Pour l'autre écriture, vous n'avez pas donné de pseudonyme; vous trouvez l'ami de Marco-Polo.

Pierrette. — Sensible et bonne elle a un cœur affectueux, de la générosité et une activité ardente pour elle l'affection ne va pas sans dévouement.

Orgueil, contentement de soi — mais elle a de la bienveillance et elle est facilement contente des autres, ce qui la rend de bonne humeur et aimable. Un peu de vanité et de coquetterie. Elle n'est pas expansive et elle a bien soin de ses petits secrets. Mais elle est droite et sincère.

La volonté est plutôt passive et manifeste par une obstination hâtive. Courage et bonne volonté. Humeur capricieuse. Pas très pratique, elle n'a pas le sens de l'économie. Désir constant d'être remarquée et de plaire.

Une de plus. — Elle est intelligente, l'esprit est ouvert, vif et fin. Elle est réfléchie et elle a du bon sens, de l'esprit pratique et du jugement.

Remarquable et jolie simplicité, elle est toujours sympathique à elle-même et elle a horreur de la pose et de l'artificialité chez les autres. M-

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE

de JEAN DESHAYES

— ou —

"DEVOIR"

Samedi, 12 août 1944. Bon pour 2 semaines. Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adressez: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

Papier d'emballage
Serviettes de papier

Sacs de papier
Papier de toilette

Mac Gregor Paper & Bag Co. Inc.

451, rue St-Sulpice, Montréal

Succursales à: QUEBEC — ST-JEAN, N.-B. — HALIFAX, N.-E.

A MacGregor demandez si c'est fait de papier

*Lancaster 2273

deste et naturelle en tout.

Le cœur est sensible et tendre, d'une tendresse comprimée et cachée, car elle est timide. L'activité est égale et persévérante. La volonté est forte: résolution, fermeté, tendance autoritaire accentuée. Elle a ses opinions arrêtées; elle contredit et elle discute avec chaleur pour la défendre au besoin. Ambition, bonne volonté, beaucoup de courage. Vive et souvent impatiente. Humeur variable, un peu d'entêtement raide.

Luciole. — Pas assez d'écriture.

on ne fait rien de sûr avec ces pauvres graphiques. Tâchez d'être plus précis. Très nerveuse, humeur inégale et un peu difficile. La tendance à critiquer sans bienveillance. Le cœur est bon, affectueux et sensible. Habitude de contredire et de disserter avec vivacité et impatience. Sincérité et naïveté, activité très variable.

Leba. — Il est intelligent d'une nature ardente, imaginative, impressionnable et très active. Son imagination le porte à des exagérations qui, parfois, nuisent à la sûreté du jugement, favorise les illusions et aussi des préjugés, et le portent momentanément à être injuste. Son bon sens, son esprit positif et sa sincérité remettent les choses au point quand il est calme. Bon et affectueux, généreux et capable de dévouement. La volonté est ardente, impulsive, résolue et très influencée. Il n'en est pas moins un homme énergique, ambitieux, et qui a de l'influence dans son milieu. Vivacité, emportement, humeur très variable. Sincérité et franchise.

Camarade. — C'est un très jeune homme, intelligent et dont la culture intellectuelle est en bonne voie.

L'esprit est délicat, sérieux, fin, et le jugement se forme solidement. Il y a chez lui un côté pratique qui se développera. Ambitieux et actif, il a de la persévérance. Très réservé. Il est sensible et tendre et il essaie bien fort de cacher ces deux joies

qualités, en quoi il a tort. La volonté n'est pas très forte, suffisante cependant, et plus faite pour la résistance que pour l'initiative. Il est un peu susceptible. Toujours simple, modeste et naturel. La sincérité et la droiture sont belles. Comme tous les autres délicats et impressionnables, il a une humeur variable. Généreux avec un côté idéaliste à côté de ses tendances pratiques. Aimable, gai, animé, il aime la vie et il est rempli des belles illusions de la jeunesse.

Graphologie en herbe. — Non, je ne donne pas de leçons. Crépieux-Jamin, mais on ne le trouve pas à Montréal et on ne peut le faire venir de France. Très long, au contraire. Ce n'est pas une affaire de mémoire mais de raisonnement.

Jean DESHAYES

TARIF

des annonces classifiées

du

"DEVOIR"

Téléphone: 3-8811 3361

1 cent le mot, 25c minimum comptant

Annonces facturées 144c le mot, 50c minimum

NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MEUBLES, MEUBLEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. PLAN-CALLES, PROCESSIONS, M

K-11-44B

Laiterie canadienne-française
B. PATENAUD propriétaire

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
968 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS

Moulures -- Cadres -- Miroirs
Réparations de cadres et miroirs

HÔTEL PLAZA
Cuisine recherchée
Vin et Bière
—
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

